

**The
Blockchain
Group**

Be part of the future

RAPPORT ANNUEL 2022

24 MAI 2023

THE BLOCKCHAIN GROUP

Société Anonyme à Conseil d'Administration au Capital Social de 2.333.661,36 euros

Siège social : Tour W, 102 Terrasse Boieldieu – 92800 Puteaux

504 914 094 R.C.S. Nanterre

SOMMAIRE

1.	ATTESTATION DU DIRECTEUR GÉNÉRAL	03
2.	RAPPORT DE GESTION	04
3.	RAPPORT DE GOUVERNANCE	42
4.	PRÉSENTATION DES DONNÉES RETRAITÉES DE L'EXERCICE 2022	51
5.	ETATS FINANCIERS CONSOLIDÉS	54
6.	COMPTES SOCIAUX ANNUELS	93
7.	RAPPORTS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES	126

1. ATTESTATION DU RAPPORT FINANCIER ANNUEL

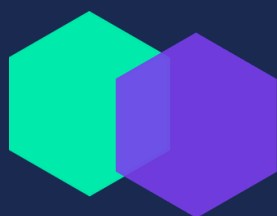
J'atteste, à ma connaissance, que les comptes relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022 sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la Société et de l'ensemble des sociétés comprises dans les comptes consolidés, et que le rapport de gestion ci-joint présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la Société, et de l'ensemble des sociétés comprises dans les comptes consolidés, ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels elles sont confrontées.

Fait à Paris, le 24 mai 2023

Xavier LATIL

Président et Directeur Général





**The
Blockchain
Group**

Be part of the future

2.

RAPPORT DE GESTION 2022

Période du 1er janvier au 31 décembre 2022



RAPPORT D'ACTIVITÉ POUR L'EXERCICE 2022, CLOS AU 31 DÉC-2022 ET SYNTHÈSE DES COMPTES CONSOLIDÉS DU GROUPE ARRÊTÉS LORS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 23 MAI 2023

Bilan - Actif

ACTIF (EN MILLIERS D'EUROS)	BRUT	AMORT & PROV	31/12/2022	31/12/21
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles	11 243	(2 864)	8 379	3 682
Ecarts d'acquisition	30 831	(6 102)	24 730	24 190
Immobilisations corporelles	1 409	(667)	742	1 364
Immobilisations financières	322	-	322	312
Titres mis en équivalence	-	-	-	-
TOTAL	43 806	(9 633)	34 173	29 548
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours	-	-	-	-
Clients & comptes rattaché	8 093	(785)	7 307	9 066
Autres créances (1)	6 987	-	6 987	7 574
Valeurs mobilières de placement	-	-	-	3
Disponibilités	1 020	-	1 020	3 244
TOTAL	16 100	(785)	15 315	19 892
COMPTES DE RÉGULARISATION ET ASSIMILÉS				
Charges constatées d'avance	1 341	-	1 341	1 427
TOTAL DE L'ACTIF	61 246	(10 418)	50 828	50 867
(1) Dont impôts différés actifs	950	-	950	1 007



Bilan - Passif

PASSIF (EN MILLIERS D'EUROS)	31/12/2022	31/12/2021
CAPITAUX PROPRES		
Capital	2 305	1 988
Primes	31 342	28 876
Réserves et report à nouveau	(1 908)	(1 182)
Écarts de conversion	-	-
Résultat de la période – part du groupe	(5 051)	(516)
TOTAL	26 718	29 166
INTÉRÊTS MINORITAIRES	564	778
PROVISIONS	90	474
DETTES		
Emprunts et dettes financières	5 900	4 127
Fournisseurs & comptes rattachés	5 296	5 055
Dettes sociales et fiscales	8 985	6 953
Autres dettes et comptes de régularisation (3)	1 707	3 420
TOTAL	21 888	19 555
COMPTES DE REGULARISATION ET ASSIMILÉS		
Produits constatés d'avance	1 567	894
TOTAL DU PASSIF	50 828	50 867

Compte de résultat

EN MILLIERS D'EUROS	ANNEE 2022 (12 MOIS) 31/12/2022	ANNEE 2021 (12 MOIS) 31/12/2021	VARIATIONS EN €	VARIATIONS EN %
Chiffres d'affaires	21 288	15 817	5 471	34,6%
Autres produits d'exploitation	4 717	3 567	1 151	32,3%
Total produits d'exploitation	26 005	19 383	6 622	34,2%
Achats	(6 985)	(4 868)	(2 075)	42,3%
Autres achats et charges externes	(4 265)	(2 252)	(2 013)	89,4%
Charges de personnel	(21 118)	(12.485)	(8 634)	69,2%
Impôts et taxes	(525)	(735)	210	28,5%
Dotations aux amortissements	(2 272)	(368)	(1 606)	4 309,8%
Dépréciations	(335)	(20)	(315)	1 589,2%
Dotation aux provisions	-	0	-	-
Autres charges	(20)	-	(21)	na
Total charges d'exploitation	(35 520)	(20 707)	(14 475)	69,9%
Résultat d'exploitation	(9 515)	(1 324)	(7 852)	-5 080,4%
Produits financiers	212	205	8	3,8%
Charges financières	(161)	(364)	179	-42,9%
Résultat financier	51	(159)	211	132,2%
Résultat courant des entreprises intégrés	(9 464)	(1 483)	(7 662)	-5 166,6 %
Produits exceptionnels	1 148	278	(37)	-13,5%
Charges exceptionnelles	(538)	(313)	(225)	71,9%
Résultat exceptionnel	610	(36)	251	738,2%
Impôts sur les bénéfices (1)	2 090	1 641	450	27,4%
Résultat net des sociétés intégrées avant amortissement des écarts d'acquisition	(6 763)	122	(6 885)	-5 643,4%
Quote-part dans les résultats des entreprises mises en équivalence	-	-	-	na
Amortissement des écarts d'acquisition	(61)	(619)	557	-90,1%
Résultat net de l'ensemble consolidé	(6 318)	(497)	(6 918)	-1 391,9%
Part revenant aux intérêts minoritaires	(1 804)	19	(1 768)	-9 073,3%
Résultat - part du groupe	(5 021)	(516)	(5 149)	-997,0%
Résultat par action	(0,087133) €	(0,010390)€		
Résultat dilué par action	(0,087133) €	(0,010390)€		

(1) Dont crédit impôt recherche

2 127

299



Tableau des flux de trésorerie

EN MILLIERS D'EUROS	ANNEE 2022 (12 MOIS) 31/12/2022	ANNEE 2021 (12 MOIS) 31/12/2021
ACTIVITÉ		
Résultats net des sociétés intégrés	(6 825)	(497)
<i>Elimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité</i>	-	-
- Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions nettes de reprises	2 321	1 126
-Variation des impôts différés	57	(40)
- Plus-value de cession, nettes d'impôt	25	91
Marge brute d'autofinancement des sociétés intégrées	(4 421)	680
Dividendes reçus des sociétés mises en équivalence	-	-
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité	3 109	1 587
Flux net de trésorerie généré par l'activité	(1 312)	2 268
OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT		
Cessions/réductions d'immobilisations	164	94
Acquisitions d'immobilisations	(4 294)	
Variations de périmètre	(4 995)	(5 052)
Variation nette des placements à court terme	13	874
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissements	(9 111)	(7 839)
OPÉRATIONS DE FINANCEMENT		
Augmentation de capital en numéraire (nette de frais)	6 313	7 429
Dividendes versés aux minoritaires des sociétés intégrés	-	-
Rachats nets d'actions propres	103	(93)
Augmentation des dettes financières	233	544
Remboursement des dettes financières	(101)	(844)
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	6 547	7 035
VARIATION DE TRESORERIE	(3 876)	1 526
Trésorerie d'ouverture	1 846	320
Incidence des variations de cours de devises	1	3
Trésorerie de clôture	(2 021)	1 846
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités	1 020	3 244
Soldes créditeurs de banques et concours bancaires courants	(3 042)	(1 408)
Trésorerie de clôture	(2 021)	1 840



Chiffres consolidés du compte de résultat au titre de l'exercice 2022 (audités) : Synthèse de l'activité et des résultats au titre de l'exercice 2022

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ses comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Il incombe également à la direction de suivre le processus d'élaboration de l'information financière et de suivre l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques, ainsi que le cas échéant de l'audit interne, en ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Ainsi les comptes consolidés de l'exercice clos au 31 décembre 2022 ont été établis selon le principe de continuité d'exploitation. En effet, le groupe a procédé à une revue spécifique de ses besoins de financement, notamment avec la prise en compte des importants investissements réalisés pour les plateformes principalement sur le 1er semestre 2022, et estime que, compte tenu de la trésorerie nette disponible, de ses prévisions de chiffre d'affaires (étayées par les engagements reçus avant l'arrêté des comptes clos au 31 décembre 2022, dans les différentes entités du groupe), le groupe couvrira ses besoins de financement pour les 12 mois à venir. En effet, le principe de continuité d'exploitation du groupe est conforté par les indicateurs de gestion suivis au niveau de la direction du groupe, en ce début d'exercice 2023.

Le chiffre d'affaires consolidé de TheBlockchain Group au cours de l'exercice 2022 s'établit à 21,3 M€ contre 15,8 M€ sur la même période en 2021. Le résultat d'exploitation statutaire du groupe présente une perte de 9,6 M€ en 2022, contre une perte de 1,9 M€ en 2021.

SITUATION ET ÉVOLUTION DE L'ACTIVITÉ DE LA SOCIÉTÉ ET DE SES FILIALES AU COURS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2022

Focus sur les nouvelles activités et faits marquants à la clôture annuelle :

The Blockchain Group leader en France sur le conseil technologique dans la blockchain, publie ses résultats annuels 2022.

THE BLOCKCHAIN GROUP est une Société anonyme à Conseil d'Administration au capital de 2.333.041,36 € (soit 58 326 034 actions), dont le siège social : Tour W – 102, Terrasses Boieldieu – 92800 Puteaux 504 914 094 R.C.S. Nanterre. La société a été introduite en bourse le 28/06/2011, et elle est cotée sur le marché Euronext Growth (ALTBG ; Code ISIN : FR0011053636).

La direction de The Blockchain Group est organisée via un comité de direction, qui est composé de (<https://www.theblockchain-group.com/blockchain-group/management-team>) :



Xavier LATIL
Chairman & CEO



Peggy GERARD
Chief People Officer



Rodolphe CADIO
CFO & Board Member



Vincent FERRAND
Managing Director S2M



Rose-Emmanuelle TATOLI
Managing Director Itaque



Charles KREMER
Managing Director Eniblock
& Board Member

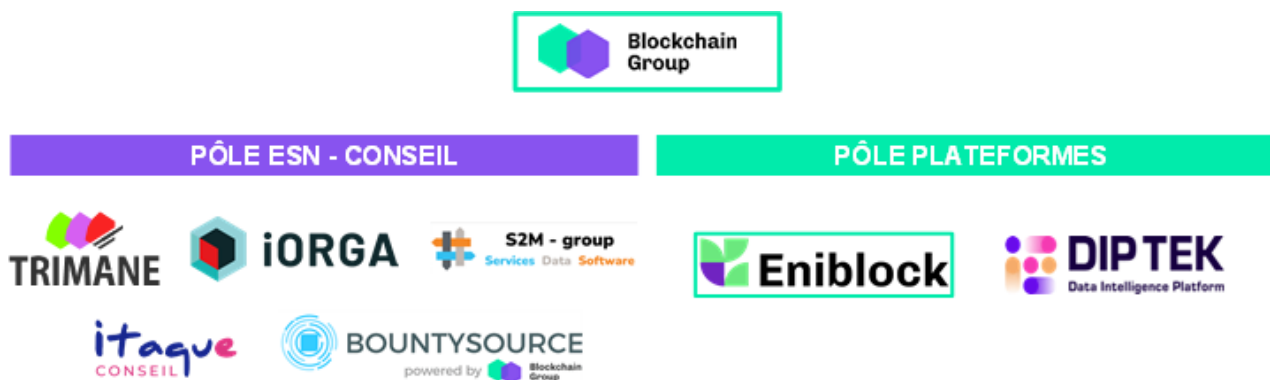


Jean-Philippe CASADÉPAX-SOULET
Managing Director Iorga Group &
Board Member




Lionel RIGAUD
Managing Director Trimane

The Blockchain Group est principalement composée des entités suivantes (cf. détail infra note 4) :



 Entités Cotées

 Business Unit

La société a été créée en 2008 et est cotée sur le marché Euronext Growth Paris, The Blockchain Group est spécialisé dans les prestations de services dédiées à l'accompagnement des entreprises dans l'exploitation de technologies blockchain ainsi que l'édition de plateformes de « Blockchain as a service », via contrats en régie, des projets de développement ou par la souscription à notre offre Eniblock. Le Groupe propose de nombreux services comme des services de conseil (WEB2, DATA, WEB 3, ...) ainsi que des services technologiques.

Le Groupe s'appuie également sur des partenaires comme IRT SystemX et ses ressources internes pour accélérer le développement des projets blockchain et proposer une offre globale dans l'accompagnement stratégique, marketing, business et technologique des projets.

L'activité du groupe se répartit aujourd'hui entre les prestations de services technologiques et blockchain qui représente 80% du chiffre d'affaires de TBG et l'activité issue des plateformes logicielles. La croissance de l'activité globale a été notamment portée par l'accélération de la plateforme Eniblock® et de la tenue de l'accompagnement en conseil blockchain de clients de TBG. Cette technologie bénéficie d'une forte demande de la part des entreprises qui voient en ses nombreuses applications des possibilités d'offrir à leurs propres clients des solutions innovantes et sécurisées dans le cadre de leurs différentes offres.

Ainsi, le secteur d'activité du groupe pour son offre entre 2019 et 2022, le marché a affiché une croissance soutenue avec de 10% sur la période. En effet, l'intelligence artificielle, le développement de la Blockchain, matérialise une nouvelle phase dans le processus de transformation digitale des organisations. Ces innovations transverses s'inscrivent dans la continuité des investissements engagés ces dernières années par le secteur. D'une part l'essor du Big data au sein des entreprises pousse le renforcement de leur expertise analytique grâce à l'intelligence artificielle. En effet, les progrès récents autour de l'intelligence artificielle ont permis l'émergence de plateformes capables de décupler la puissance et la rapidité de traitement de l'information et de renforcer les performances des modèles d'anticipation des comportements.



D'autre part la montée en puissance des cryptoactifs commence à inciter les investissements dans les technologies Blockchain. Les clients potentiels devraient ainsi augmenter sur les prochaines années, avec notamment des entreprises qui commencent à exploiter de manière industrielle les technologies blockchain.

L'exercice 2022 a été marqué par la cotation d'Eniblock. Après deux exercices 2020 et 2021 marqués par quatre acquisitions (iORGA Groupe et BountySource en 2020, puis Trimane et S2M en 2021), TBG s'est focalisé au cours du premier semestre 2022 sur la consolidation de ces activités historiques et sur le développement et la commercialisation de la plateforme Eniblock. Pour exemple, concernant le passeport connecté du véhicule connecté, deux acteurs majeurs, que sont la Société Générale Assurances et Covéa, ont rejoint le consortium mené par Stellantis, concrétisant encore davantage la pertinence de ce type de produit pour les acteurs du secteur de l'assurance. Afin d'appuyer le déploiement de la plateforme BaaS, une part importante des ressources internes de la société ont été dédiées à Eniblock, en particulier technique, avec un appui important des équipes d'iORGA Group et de Trimane

Le second semestre a accentué cette dynamique avec un focus sur la commercialisation de la plateforme Eniblock et sa cotation sur Euronext Growth en septembre 2022

Eniblock, la plateforme tout-en-un visant à accompagner les acteurs de tous secteurs vers le Web3 Créée en 2019, Eniblock a développé une plate-forme (tokenisation, conservation, workflow, paiement et conformité), qui propose ses services aux acteurs souhaitant proposer une offre d'actifs numériques de divers secteurs, quel que soit l'actif ou la blockchain. Elle présente un seul produit pour créer, gérer et héberger une solution d'actifs numériques sur une infrastructure hébergée dans le cloud. L'orientation produit de la plateforme répond au marché mondial du Web3 (projet d'internet décentralisé basé sur la technologie blockchain) en plein essor avec une taille de marché mondial estimée à 6,19 milliards de dollars en 2023 et un taux de croissance annuel composé de 44,6% entre 2023 et 2030.

Contours de l'opération :

L'objectif de cette admission sur le marché Euronext Growth Paris est de permettre à Eniblock de bénéficier d'une visibilité auprès des investisseurs et d'être cotée sur un marché offrant un cadre réglementaire adapté à sa taille et son projet de développement.



Faits marquants postérieurs à la clôture annuelle

- Bilan semestriel du contrat de liquidité (<https://www.theblockchain-group.com/wp-content/uploads/2023/03/TBG-FY2022.pdf>)
- L'activité de l'exercice 2022 (<https://www.theblockchain-group.com/wp-content/uploads/2023/02/TBG-CP-2022-280223-1.pdf>)
- Les résultats retraités 2022 (<https://www.theblockchain-group.com/wp-content/uploads/2023/03/TBG-CP-2022-CL-S2-2022.pdf>)
- Forte traction de l'activité MetaDev 3 :
 1. Bolero Music choisit Metadev3 de The Blockchain Group pour développer son marché secondaire décentralisé de fan tokens (<https://www.theblockchain-group.com/news/bolero-music-choisit-metadev3-de-the-blockchain-group-pour-developper-son-marche-secondaire-decentralise-de-fan-tokens/>);
 2. Panelys choisit Metadev3 de The Blockchain Group pour sécuriser et tracer ses échanges monétaires (<https://www.theblockchain-group.com/news/panelys-choisit-metadev3-de-the-blockchain-group-pour-securiser-et-tracer-ses-echanges-monetaires/>)

Perspectives et stratégie à moyen terme

Dans les prochains mois, la stratégie de The Blockchain Group sera axée sur la rentabilité et la croissance organique annuelle du chiffre d'affaires pour ses entités de services. Le groupe a déjà mis en place des initiatives commerciales fortes, notamment l'offre MetaDev3, qui combine toutes les expertises du groupe pour mieux servir ses clients.

De plus, le groupe a simplifié et optimisé ses structures pour générer des économies et améliorer ses synergies commerciales. Également, la croissance se faisant à marge constante, elle contribuera à l'amélioration de sa rentabilité et de « l'excess cash-flow » pour les exercices à venir.

Répartition du capital de The Blockchain Group au 31 décembre 2022, d'après le capital à la date de réalisation du présent rapport:

ACTIONNAIRES	NOMBRES D' ACTIONS	% DU CAPITAL
Institutionnels	3 493 149	6,06%
Management	10 144 860	17,61%
Flottant	43 983 754	76,33%
Nombre d'actions composant le capital	57 621 763	100,00%

A noter que sont en cours de période d'acquisition 3 178 152 actions gratuites, soit une dilution potentielle de 5,23 %. (cf. note 5.10).



Recherche et développement

La Société mène depuis son retournement une stratégie soutenue en matière de recherche et développement pour concevoir et commercialiser des produits à caractère innovant dans le domaine notamment de la Blockchain. Ses efforts lui ont par ailleurs valu d'être reconnue très rapidement comme Entreprise Innovante.

Le total des coûts de R&D supportés par le groupe s'est établi à 4 563 k€ au 31 décembre 2022 contre 3 011 k€ en 2021, en raison de son programme de R&D, renforçant ses investissements autour de ses plateformes et produits.

Ces dépenses de développement sont inscrites au bilan lorsqu'elles se rapportent à des projets nettement individualisés, pour lesquels les chances de réussite technique et de rentabilité commerciale sont sérieuses et dont les coûts sont distinctement établis.

Il s'agit des développements des composants logiciels et des applications pour nos plateformes Eniblock, BountySource et Dip Tek (Dataops, CoachIQ et LegalSuite) effectivement commercialisées. Les frais de développement activés au titre de l'exercice 2022 s'élèvent à 4 563 k€ (7 867 k€ cumulés en valeur brute depuis la création de la Société) et peuvent s'analyser de la manière suivante:

- Développements Eniblock : 1 953 k€
- Développements Dip Tek : 1 783 k€
- Développements Trimane : 472 k€
- Développement iORGA : 284 k€

La durée d'amortissement envisagée est de trois ans, à la date de mise en service des projets.

CONTRÔLE INTERNE ET FACTEURS DE RISQUE

Compte tenu de la nature de son activité, la Société n'est pas susceptible d'entraîner un risque environnemental majeur.

Gestion des risques

Le Groupe s'appuie notamment sur le cadre de référence de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) relatifs aux dispositifs de gestion des risques et de contrôle interne publiés par l'AMF en 2010.

Principes généraux de gestion des risques :

Les facteurs de risques identifiés, à ce jour, par la Société sont rappelés dans le paragraphe « gestion des risques » du rapport de gestion.

À ce jour, la Société a recensé les grandes familles de risques suivantes :

- **Risques juridiques**
- **Risques clients et fournisseurs**
- **Risques de marché**
- **Risques de liquidité**

Une revue de ces risques sera effectuée annuellement afin de mettre à jour ces derniers avec les personnes directement concernées. L'objectif de cette revue sera de formaliser la liste des actions à mettre en place pour maîtriser ces risques, ainsi que d'évaluer l'efficacité des actions mise en œuvre.

La gestion des risques et le contrôle interne sont gérés par différents acteurs en fonction de leur périmètre d'action. Les différents services ont pour objectifs de s'assurer notamment de la pertinence, de la fiabilité et de la mise en œuvre des procédures de contrôle interne, ainsi que des procédures destinées à identifier et gérer les risques liés à son activité et à ses informations dont les comptes et financières. À la lumière de ses objectifs de croissance, le Groupe entend renforcer ses procédures et systèmes de gestion des risques et de contrôle interne.

Principes généraux de contrôle interne

La Société a adopté la définition du contrôle interne proposée par l'Autorité des Marchés Financiers selon laquelle le contrôle interne est un dispositif mis en œuvre par la Société qui vise à assurer :

- la conformité aux lois et règlements ;
- l'application des instructions et orientations fixées par le Directoire ;
- le bon fonctionnement des processus internes de la Société ;



- la fiabilité des informations financières ; et
- d'une façon générale, contribue à la maîtrise de ses activités à l'efficacité de ses opérations et à l'utilisation efficiente de ses ressources.

La Société a poursuivi la mise en œuvre au cours de l'exercice d'un processus de contrôle interne destiné à « garantir en interne la pertinence et la fiabilité des informations utilisées et diffusées dans les activités de la Société ».

Toutefois, le contrôle interne ne peut fournir une assurance absolue que les objectifs de la Société seront atteints ni que les risques d'erreurs ou de fraude soient totalement maîtrisés ou éliminés.

La fonction comptable et financière est gérée en interne par une équipe composée de 5 personnes, avec le support de cabinets d'expertise comptable notamment pour l'établissement des comptes sociaux et consolidés, en France ainsi qu'à l'étranger.

Cette séparation des tâches, entre compétences internes et aide externe, est un élément clef du dispositif de contrôle interne du Groupe.

La réalisation de la paie et la revue fiscale sont également confiées à un expert-comptable.

Pour chacun des risques exposés ci-dessous, la Société a procédé comme suit :

- Présentation du risque brut, tel qu'il existe dans le cadre de l'activité de la Société ;
- Présentation des mesures mises en œuvre par la Société aux fins de gestion dudit risque.

L'application de ces mesures au risque brut permet à la Société d'analyser un risque net. La Société a évalué le degré de criticité du risque net, lequel repose sur l'analyse conjointe de deux critères : (i) la probabilité de voir se réaliser le risque et (ii) l'ampleur estimée de son impact négatif.

La probabilité d'occurrence est évaluée sur 3 niveaux, selon l'échelle qualitative suivante :

- faible ;
- moyenne ;
- élevée.

L'ampleur du risque représente l'impact de cet événement sur l'entreprise, s'il venait à advenir. Il est mesuré selon l'échelle qualitative suivante :

- faible ;
- moyenne ;
- élevée.

Le degré de criticité de chaque risque est exposé ci-après, selon l'échelle qualitative suivante :

- faible ;
- moyenne ;
- élevée.



Tableau synthétique

Intitulé du risque	Probabilité d'occurrence du risque	Ampleur de l'impact du risque	Degré de criticité net du risque
Risques liés à l'activité de la société			
Risques liés au modèle économique basé sur la technologie blockchain	Moyenne	Élevé	Élevé
Risques liés aux services proposés par la société	Moyenne	Élevé	Élevé
Risques liés à la rapidité des évolutions technologiques	Moyenne	Moyen	Moyen
Risques liés à la protection de la propriété intellectuelle	Moyenne	Moyen	Moyen
Risques liés à l'environnement concurrentiel	Moyenne	Moyen	Moyen
Risques liés à la protection de la propriété intellectuelle	Faible	Moyen	Faible
Risques liés à l'environnement concurrentiel	Faible	Moyen	Faible
Risques liés à la situation en Russie / Ukraine au regard du contexte géopolitique actuel	Faible	Faible	Faible
Risques financiers			
Risques liés à des besoins de financements complémentaires	Élevé	Élevé	Élevé
Risque de liquidité	Moyenne	Élevé	Moyen
Risque de dilution	Moyenne	Faible	Moyen
Risque de change	Faible	Faible	Faible
Risques liés à l'organisation de la société et aux collaborateurs clés			
Risques liés au managements et collaborateurs-clés	Moyenne	Élevé	Moyen
Risques liés à l'environnement réglementaire			
Risques réglementaires	Moyenne	Élevé	Moyen

RISQUES LIÉS A L'ACTIVITÉ DE LA SOCIÉTÉ

Risques liés au modèle économique basé sur la technologie blockchain :

La Société propose un ensemble de services basés sur la blockchain et les services informatiques. Cette technologie a été popularisée grâce à l'essor du Bitcoin apparu en janvier 2009. Le recul quant à l'usage à grande échelle de ces plateformes décentralisées est relativement limité à la date du Rapport Financier Annuel 2022, la Société ne peut donc pas anticiper le développement de la blockchain même si un nombre croissant d'acteurs l'intègrent dans leurs structures et modèles économiques.

Un défi auquel la Société fait face réside dans la bonne compréhension des enjeux et des risques de la blockchain par ses prospects. Ceux-ci doivent, dans un premier temps, se familiariser avec cette nouvelle technologie pour en saisir la pertinence et le potentiel pour leurs activités. Pour cela, le groupe a consacré d'importants efforts dans l'élaboration de la plateforme Eniblock, simple d'usage pour le client et très flexible pour s'adapter à ses besoins avec des cas d'usage très variés. De plus, Eniblock bénéficie de synergies intragroupe (au sein de The Blockchain Group) en termes de services qui permettent de familiariser les potentiels clients au pouvoir de la blockchain, notamment à travers les services de conseil d'Itaque (filiale de The Blockchain Group).

Malgré une accélération du nombre d'utilisateurs de crypto-monnaies (augmentation du nombre d'utilisateurs de près de 190% entre 2018 et 2020) et de la technologie blockchain, les niveaux ne qualifient pas encore une adoption de masse résultant notamment d'un manque de compréhension du public ou encore la forte volatilité des cryptoactifs.

Par ailleurs concernant plus spécifiquement la filiale Eniblock :

- Le processus de tokenisation, qui est l'un des services proposés par la plateforme est rendu possible grâce à la technologie blockchain et non spécifiquement par la plateforme Eniblock®, de ce fait un dysfonctionnement de la plateforme pourra limiter l'accès de l'utilisateur aux tokens mais n'en rendra pas impossible la récupération. Mis à part les potentiels dysfonctionnement de la plateforme, le risque auquel seraient exposés les utilisateurs serait plutôt lié au wallet. Les tokens ne seront pas transférables pendant la durée de dysfonctionnement du wallet correspondant. Ce risque n'est pas engageant pour le groupe grâce au modèle économique de sa filiale (Non-custodial : la propriété de la clé privée donnant accès au portefeuille de cryptoactifs est aux mains de l'utilisateur et non d'Eniblock) ;
- En cas de disfonctionnement des diverses blockchains, le support et la maintenance des protocoles Blockchain est assuré par les fondations qui gouvernent les différentes Blockchain (Ethereum, Solana ou Tezos par exemple). Le service support d'Eniblock est chargé d'assurer l'interface entre les clients et le support technique des différents protocoles Blockchain ;



- Par ailleurs, le processus de tokenisation, qui est l'un des services proposés par la plateforme est rendu possible grâce à la technologie blockchain et non spécifiquement par la plateforme Eniblock®, de ce fait un dysfonctionnement de la plateforme pourra limiter l'accès de l'utilisateur aux tokens mais n'en rendra pas impossible la récupération. Mis à part les potentiels dysfonctionnements de la plateforme, le risque auquel seraient exposés les utilisateurs serait plutôt lié au wallet. Les tokens ne seront pas transférables pendant la durée de dysfonctionnement du wallet correspondant. Ce risque n'est pas engageant pour notre filiale grâce à son modèle économique (Non-custodial : la propriété de la clé privée donnant accès au portefeuille de cryptoactifs est aux mains de l'utilisateur et notre filiale Eniblock) ;
- En cas de dysfonctionnement des diverses blockchains, le support et la maintenance des protocoles Blockchain est assuré par les fondations qui gouvernent les différentes Blockchain (Ethereum, Solana ou Tezos par exemple). Le service support d'Eniblock est chargé d'assurer l'interface entre les clients et le support technique des différents protocoles Blockchain. Eniblock fait partie d'un groupe, The Blockchain Group, spécialisé dans la technologie blockchain et les Deep Tech, lui permettant de proposer un package complet de services à ses éventuels prospects (lors des phases d'intégration, de déploiement et de maintenance de systèmes applicatifs complexes), incluant notamment un travail de pédagogie visant à faciliter la compréhension de la blockchain et le potentiel de celle-ci pour leurs activités. Par ailleurs, la plateforme Eniblock® se distingue par une forte souplesse permettant de s'adapter pleinement aux besoins de l'activité des clients.

En conclusion, et pour le Groupe la Direction estime que l'impact de ces risques sur l'activité serait élevé.

Risques liés à la rapidité des évolutions technologiques :

Le Groupe opère dans un secteur compétitif caractérisé par des évolutions technologiques rapides, une compétitivité des de la concurrence dans les services BlockChain, des standards évolutifs, des changements fréquents dans les besoins des clients et l'introduction de nouveaux produits et de nouvelles fonctionnalités. Les performances futures du Groupe dépendront ainsi de sa capacité à améliorer sa technologie et à acquérir, développer et commercialiser en temps opportun de nouvelles fonctionnalités ou fonctionnalités améliorées, en réponse à l'évolution des besoins du marché pour ses plateformes et au développement conjoint de l'offre WEB 3 / Data intelligence. Dans le domaine des nouvelles technologies, le succès commercial dépend de nombreux facteurs, dont la capacité d'innovation, la capacité du groupe à respecter sa stratégie de vente concernant ses produits, l'acceptation par le marché de ces produits, la croissance de ses nouvelles offres de services avec une croissance de sa base clients actuelle autour de technologies plus mature, et la situation économique, que celles qui prévalent dans les secteurs industriels et commerciaux de ses clients.

Le modèle économique du groupe repose sur une articulation autour de ses plateformes tout-en-un, notamment via sa filiale Eniblock et ses offres de services Blockchain.



Concernant nos applications, elles visent à répondre aux attentes des clients ainsi qu'aux contraintes auxquels ils font face, or ces éléments sont amenés à évoluer dans le temps. Il n'existe aucune garantie que groupe réussisse à acquérir, développer et commercialiser de nouvelles fonctionnalités ou fonctionnalités améliorées ; qu'elle ne rencontrera pas de difficultés susceptibles de reporter ou de mettre fin à l'acquisition, au développement, à l'amélioration, au lancement ou à la commercialisation de ces fonctionnalités ; ou que ses nouvelles fonctionnalités ou fonctionnalités améliorées répondront de manière adéquate aux besoins du marché et seront acceptés par ce dernier.

Des retards dans le lancement de nouvelles fonctionnalités ou fonctionnalités améliorées, pourraient se produire dans le futur. Ainsi, les nouvelles fonctionnalités ou fonctionnalités améliorées pourraient ne dégager aucun chiffre d'affaires. Ce risque est néanmoins atténué par les efforts des équipes dirigeante et opérationnelle, toutes deux familières de l'environnement académique et privé ainsi que l'écosystème intragroupe de la Société propice à l'agilité et l'adaptation de la solution aux besoins du marché. Concernant nos offres matures, la base client existe depuis plus d'une vingtaine d'année, et avec le la croissance des demandes autour du Web 3, le risque global au niveau du groupe est fortement restreint.

En conclusion, la Direction estime que l'impact de ces risques sur l'activité serait moyen, notamment l'impact de sa filiale Eniblock.

Risques liés à la protection de la propriété intellectuelle :

Ici le risque porte essentiellement pour le groupe via sa filiale Eniblock. Ainsi, cette société propose une plateforme du même nom, qui permet aux clients de créer et de gérer ensuite des crypto-actifs.

La propriété intellectuelle d'Eniblock étant exclusivement concentrée sur du logiciel, celle-ci reste difficilement protégeable. Cependant, la plateforme Eniblock étant distribuée exclusivement en modèle SAAS (Software as a service), le risque de divulgation du code sources est relativement limité.

Enfin, à terme, la valeur de la plateforme Eniblock sera représentée par son écosystème de clients et partenaires : la plupart des modules logiciels de la plateforme auront pour vocation à être gérés en Open Source limitant ainsi fortement le risque de propriété intellectuelle.

Le groupe estime ce risque net comme faible

Risques liés à l'environnement concurrentiel :

Concernant le groupe, ici le risque ne prévaut uniquement pour ses activités plateforme et principalement Eniblock. Ainsi cette filiale propose une plateforme permettant la tokenisation d'actifs et le suivi de ces cryptoactifs à travers le marché secondaire, cette offre assez généraliste peut s'adresser à des clients de divers secteurs (sport, art, banques et services financiers etc.) là où les concurrents de la Société ont tendance à être concentrés sur un secteur en particulier. La pression imposée par cette concurrence pourrait la contraindre à limiter ses prix de vente et réduire ses marges, à réduire son plan de développement, ou bien à augmenter de façon significative son budget de recherche et de développement, remettant ainsi en cause sa capacité à générer la rentabilité escomptée dans les délais envisagés.

Les barrières à l'entrée sont relativement limitées du fait du nombre restreint d'éléments brevetables (notamment les logiciels). Le succès futur de notre filiale dépendra ainsi de sa capacité à proposer une plateforme innovante et à comprendre, mieux que ses concurrents, les besoins de sa clientèle. Afin de limiter la survenance de ce risque, le groupe et la filiale se sont engagés dans des efforts permanents d'amélioration de l'offre commerciale et technologique grâce à une équipe interne issue du secteur de la recherche ou du privé. Eniblock se distingue par ailleurs par son modèle de plateforme « Non-custodial » facilitant la conformité à l'environnement réglementaire en place, là où plusieurs de ses concurrents adoptent un modèle « Custodial ».

La Direction du groupe estime que l'impact de ces risques sur l'activité serait moyen, et le risque de dépréciation des frais de R&D activés moyen.

Risques liés à la gestion de la croissance de l'activité

Avec son positionnement commercial sur la technologie Blockchain & Data Intelligence, le groupe anticipe une forte accélération de son activité qui devrait se traduire par le développement de sa base clients dans le secteur Block Chain services (dont le Web 3) et la conquête de nouvelles parts de marchés et l'accroissement de sa base de clients pour son offre plateformes.

L'absorption d'une telle croissance par le groupe dépend en partie de sa capacité à anticiper et gérer cette accélération de manière efficace, notamment en évaluant correctement les attentes du marché, en intégrant le personnel dédié et en réalisant les investissements nécessaires. À cet effet, le groupe devra notamment :

- Anticiper correctement les besoins du marché et proposer des nouveaux services à la hauteur des attentes de ses clients, avec un point d'attention concernant du risque client. La direction du groupe pour encadrer son développement a mis en œuvre une politique d'encadrement du risques clients, sachant qu'au cours des derniers exercices, les créances clients représentent 20% de l'actif consolidé du groupe. Cette politique de « Risk management » du poste client va s'amplifier dans les exercices futurs avec l'accroissement du contrôle interne autour des principaux items retenus par la direction du groupe, i.e. (avec définitions) :



1. Le risque de crédit : c'est le risque que l'entreprise ne soit pas payée pour les biens ou services fournis à un client en raison de son incapacité ou de sa réticence à payer.
2. Le risque de solvabilité : c'est le risque que le client ne soit pas en mesure de payer, même s'il le souhaite, en raison de problèmes financiers importants, tels que la faillite.
3. Le risque de réputation : c'est le risque que le groupe subisse des dommages à sa réputation en raison de l'impayé d'un client ou de la qualité insuffisante de ses produits ou services.
4. Le risque de conformité : c'est le risque que le groupe ne se conforme pas aux lois et réglementations en vigueur en traitant avec ses clients (ex : pays sous embargos, ...), ce qui peut entraîner des sanctions financières ou juridiques.
5. Le risque opérationnel : c'est le risque que le groupe ne soit pas en mesure de gérer efficacement les relations avec ses clients en raison de faiblesses internes telles que des processus inefficaces, une formation inadéquate ou des erreurs humaines.
6. Le risque de concentration : c'est le risque que le groupe ou une filiale soit trop dépendante d'un petit nombre de clients, ce qui peut la rendre vulnérable à des problèmes financiers importants si ces clients rencontrent des difficultés ou cessent de faire affaire avec elle.

- Appréhender les évolutions technologiques et juridiques qui vont façonner les divers cas d'usage de la technologie Blockchain, Web 3, Data intelligence, ..., avec risque de dépréciation de la R&D activée
- Recruter et former du personnel qualifié pouvant soutenir les ambitions de croissance des activités de la Société ;
- Augmenter ses capacités opérationnelles et administratives actuelles ;
- Anticiper les dépenses et investissements liés à cette forte croissance. Le groupe a mis en place une politique de gestion des risques liés aux croissances externes. Ainsi la stratégie de croissance externe doit être validée en amont par le Conseil d'administration, notamment pour valider l'aspect stratégique d'un tel rapprochement et en prenant en compte les risques inhérents à la stratégie d'acquisitions externes, qui comprennent notamment :

1. Le risque de payer un prix excessif : l'entreprise cible peut être surévaluée et le groupe acquéreur peut payer un prix supérieur à la valeur réelle de l'entreprise ; Ainsi, le groupe a l'obligation de mandater des audits, via des officines reconnues (validation de l'intervention en Conseil d'administration) pour réaliser une analyse financière et économique rigoureuse avant d'acquérir une cible pour éviter ce risque ;
2. Le risque de ne pas pouvoir intégrer les activités de l'entreprise acquise : l'intégration de la cible aux activités du groupe peut entraîner des coûts supplémentaires et une perte de productivité. La stratégie d'intégration doit être présentée par la direction du groupe au Conseil d'administration, avec les effets de synergies attendus, les modalités d'intégration au groupe (Durée pour ne pas subir des pertes d'opportunités/dépendances clients, harmonisation des processus et procédures, fusion du système d'information, modalité de gouvernance, développement commerciale...) pour éviter ces risques ;
3. Le risque d'incompatibilité culturelle : les cultures d'entreprise peuvent différer et entraîner des conflits entre les employés et le management, ce qui peut entraver l'intégration de l'entreprise cible. Ainsi, le Groupe lors des audits devra évaluer ce risque et le présenter au Conseil d'administration via un audit réalisé par des officines spécialisées, avec l'accord du Conseil d'administration.



Ainsi, les enjeux de valorisation lors d'une acquisition peuvent également être importants, car ils déterminent le prix que l'entreprise acquéreuse est disposée à payer pour l'entreprise cible. Le groupe via le processus d'analyse décrit supra, avec la présentation des risques liés à ce type d'événement, et ses obligations de réaliser différents audits (stratégique, financier, juridique et humain) et avec la présentation du plan d'intégration au Conseil d'administration tente de minimiser le risque de surévaluation des coûts d'acquisitions ou de sous valorisation pouvant entraîner un refus de l'offre du groupe. De plus et afin de minimiser les impacts comptables des goodwill, le groupe a une procédure de réévaluation, conformément à l'article 231-10 du règlement 2020-01 des écarts d'acquisition et la société dispose d'un délai d'un an à partir de la date d'acquisition des dites sociétés pour réévaluer la valeur des écarts d'acquisition, identifier éventuellement les actifs et passifs identifiables et imputer le solde en écart d'acquisition. Ces analyses d'allocation des prix d'acquisitions doivent être réalisées par des évaluateurs extérieurs au groupe, pour donner une assurance que les comptes consolidés du groupe reflètent une valeur réelle de ces « goodwill ». Dans le cadre des processus de clôture et d'évaluation de la juste valeur des écarts d'acquisitions, les « goodwills » des UGT (Unités Génératrices de Trésorerie) font l'objet de tests de dépréciation à chaque clôture des comptes. Ces tests ont analysé la valeur du GW, via la méthode du DCF et également les VNC des titres de participations avec les actifs et les passifs liés.

L'anticipation et l'adaptabilité face aux besoins du marché joueront un rôle important dans l'atteinte des objectifs de croissance du groupe.

Par ailleurs, l'accélération de l'activité (développement des offres services Blockchain et plateformes) devra s'accompagner de nouveaux recrutements de personnel. Le groupe pourrait faire face à des difficultés pour attirer des profils de candidats spécialisés dans son secteur et dotés des connaissances exigées.

La mise en place du Camp des développeurs par The Blockchain Group offre au groupe une souplesse et une marge de manœuvre non négligeables pour s'adapter aux évolutions rapides de ses besoins.

En conclusion, le groupe estime ce risque net comme faible.

Risques liés à la sécurité des données

Les législations et réglementations relatives à la confidentialité et à la sécurité des données personnelles évoluent constamment et si le groupe et ses filiales ne les respecte pas ou donne l'impression qu'elle ne les respecte pas, son activité pourrait en être impactée.

Toutes les sociétés du groupe sont soumises à la législation européenne relative à la confidentialité et à la sécurité des données personnelles (RGPD) qu'elles collectent auprès de ses utilisateurs, clients ; ces lois sont en perpétuelle évolution et continueront de l'être pendant un certain temps.

Le groupe se fait accompagner par un cabinet d'avocats international disposant de ressources en droit des nouvelles technologies lui permettant de gérer les problématiques juridiques liées à cette thématique. Ainsi, la Société s'assure (idem pour ses filiales) de sa conformité aux dispositions de la loi protégeant les données à caractère personnel de ses bases (Loi sur la confiance dans l'Économie Numérique, entrée en vigueur le 21 décembre 2004 – nouvelle directive européenne sur la RGDP).

Le groupe pourrait être amené à engager des dépenses supplémentaires, notamment en renforçant sa politique de contrôle interne et à modifier ses pratiques afin de se conformer à ces différentes obligations.

La Direction estime que l'impact de ces risques sur l'activité serait faible

Risque de ralentissement macroéconomique lié à la situation géopolitique :

Les comptes consolidés de la société de l'entité ont été préparés sur la base de la continuité de l'activité. Les activités n'ont pas été affectées à la situation en Russie/Ukraine au regard du contexte géopolitique actuel. A la date d'arrêté des comptes par le Conseil d'Administration du 16 mai 2023 des comptes sociaux et consolidés de l'exercice 2022 de The BlockChain Group, ce dernier n'a pas connaissance d'incertitudes significatives qui remettent en cause la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation.

RISQUES FINANCIERS

Risque de liquidité

Certaines activités du Groupe, notamment Eniblock, nécessitent des sources de financements complémentaires importantes.

La capacité du groupe à lever des fonds supplémentaires pour financer le développement de ses activités dépendra des conditions financières, économiques et conjoncturelles, toutefois, la croissance/politique de développement du groupe devra être soutenue par une recherche active de financement, en 2023.

Risque de dilution

Par ailleurs, dans la mesure où le groupe lèverait les capitaux par émission d'actions nouvelles ou d'autres instruments financiers pouvant donner accès à terme au capital du groupe, ses actionnaires pourraient être dilués.

Également, au 31 décembre 2022 The BlockChain Group a maintenu un programme de distribution d'actions gratuites à destination de ses collaborateurs clé et de BSA (jusqu'au 30 juin 2023).

Risque de change

La quasi-totalité de ses règlements et paiements étant effectués en euro, le groupe n'est pas exposée à des risques de change.

Le groupe a mis en place une politique de couverture des principaux risques assurables avec des montants de garantie qu'elle estime compatibles avec ses activités. Ces polices et leur adéquation aux besoins de l'entreprise sont revues régulièrement.

A la connaissance du groupe, il n'existe pas de risque significatif non assuré.

ÉLÉMENTS FINANCIERS

Présentation du compte de résultat

Les chiffres significatifs du compte de résultat consolidé du groupe sont les suivants. Ce comparatif s'établit avec l'intégration de l'activité de S2M sur 11 mois et de Trimane sur 6 mois pour l'année 2021.

EN MILLIERS D'EUROS	ANNEE 2022 (12 MOIS) 31/12/2022	ANNEE 2021 (12 MOIS) 31/12/2021	VARIATIONS EN €	VARIATIONS EN %
Chiffres d'affaires net	21 288	15 817	5 471	34,6%
EBITDA	(6 908)	(956)	(5 952)	-622,7%
Résultat d'exploitation	(9 577)	(1 324)	(8 191)	-6 186,6%
Résultat financier	51	(159)	211	132,2%
Résultat courant des entreprises intégrées	(9 464)	(1 483)	(7 423)	-5 005,4%
Résultat exceptionnel	610	(36)	646	1 794,4%
Résultat après amortissement dep. GW	(6 825)	(497)	(5 821)	-1 273,2%

Le total du chiffre d'affaires consolidés s'élève à 21 288 k€ contre 15 817 k€ au titre de l'exercice précédent, soit une augmentation de + 34,6 % (dont Iorga pour 7 145 k€ et Trimane pour 8 150 k€).

La contribution de Eniblock au chiffre d'affaires consolidés représente 1 050 k€ contre 2 108 k€ en 2021, il s'agit de la 4ème année d'exploitation de cette activité.

Le total des produits d'exploitation s'élève à 26 005 k€ contre 19 383 k€ au titre de l'exercice précédent, soit une augmentation de + 34,2%.

Les frais généraux s'élèvent à 11 249 k€ contre 7 140 k€ au titre de l'exercice précédent, soit une augmentation de +57,6 %, les sociétés Iorga et Trimane sont les principales contributrices, pour 2 944 k€ et de 2 839 k€ pour l'exercice 2022 pour la première année d'intégration pleine de Trimane.

Le montant des traitements et salaires s'élève à 13 951 k€ contre 8 868 k€ pour l'exercice précédent, soit une augmentation de +57,3% (voir détail des effectifs p. 42 - 43).

Le montant des charges sociales s'élève à 6 855 k€ contre 3 533 k€ pour l'exercice précédent, soit une augmentation de +94,0 %.

Ainsi, les charges d'exploitation de l'exercice se sont élevées à 35 500 k€ contre 20 728 k€ au titre de l'exercice précédent, soit une augmentation de +71,3%.



Le résultat d'exploitation ressort à (9 577) k€ contre (1 943) k€ au titre de l'exercice précédent.

Le résultat financier est de 51 k€ contre (159) k€ pour l'exercice précédent.

Le résultat courant part du groupe de l'exercice ressort à (9 464) k€ contre (1 483) k€ pour l'exercice précédent.

Le résultat exceptionnel de 610 k€ contre (36) k€ pour l'exercice précédent. Il comprend notamment 911 k€ de résultat de dilution suite à l'entrée au capital de minoritaires dans le cadre de l'augmentation de capital préalable à la cotation sur Euronext Growth.

L'exercice clos le 31 décembre 2022 se traduit donc par un résultat après amortissement des écarts d'acquisition déficitaire et prises en compte de (6 825) k€ contre un résultat de (497) k€ l'année précédente.



Présentation du bilan

ACTIF (EN MILLIERS D'EUROS)	BRUT	AMORT & PROV	31/12/2022	31/12/2021
ACTIF IMMOBILISÉ				
Immobilisations incorporelles	11 243	(2 864)	8 379	3 682
Écarts d'acquisition	30 831	(6 102)	24 728	24 190
Immobilisations corporelles	1 409	(667)	742	1 364
Immobilisations financières	322	-	322	312
Titres mis en équivalence				3 882
TOTAL	43 806	(9 633)	34 173	29 548
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours	-	-	-	-
Clients & comptes rattaché	8 093	(785)	7 307	9 066
Autres créances (1)	6 987	-	6 987	7 574
Valeurs mobilières de placement	-	-	-	3
Disponibilités	1 020	-	1 020	3 244
TOTAL	16 099	(785)	15 314	19 892
COMPTES DE RÉGULARISATION ET ASSIMILÉS				
Charges constatées d'avance	1 341	-	1 341	1 427
TOTAL DE L'ACTIF	61 246	10 418	50 828	50 867
(1) Dont impôts différés actifs	950		950	1 007

PASSIF (EN MILLIERS D'EUROS)	31/12/2022	31/12/2021
CAPITAUX PROPRES		
Capital	2 305	1 988
Primes	31 342	28 876
Réserves et report à nouveau	(1 908)	(1 182)
Écarts de conversion	-	-
Résultat de la période – part du groupe	(5 021)	(516)
TOTAL	26 718	29 166
INTÉRÊTS MINORITAIRES	564	778
PROVISIONS	90	474
DETTES		
Emprunts et dettes financières (1)	5 900	4 127
Fournisseurs & comptes rattachés	5 296	5 055
Dettes sociales et fiscales	8 985	6 953
Autres dettes et comptes de régularisation (3)	1 707	3 420
TOTAL	21 888	19 555
COMPTES DE REGULARISATION ET ASSIMILÉS		
Produits constatés d'avance	1 567	894
TOTAL DU PASSIF	50 828	50 867

(1) Dont dettes à plus d'un an



Tableau des résultats des cinq derniers exercices (données sociales)

Le tableau des cinq derniers exercices est requis par le Code de Commerce, en application des dispositions de l'article R.225-102 du Code de Commerce.

EN EUROS	2018	2019	2020	2021	2022
1- CAPITAL EN FIN D'EXERCICE					
Capital social	1 020 803	1 053 803	1 230 351	1 988 311	2 304 871
Nombre d'actions ordinaires existantes	25 520 082	26 345 082	30 758 775	49 707 784	57 621 763
Nombre des actions à dividende prioritaire existantes					
Nombre maximal d'actions futures à créer :					
• Par conversion d'obligations					
• Par exercice de droit de souscription					
• Par exercice de bons de souscriptions (BSA)				4 069 819	4 065 252
• Par émission d'actions gratuites	10 000	33 000	30 758	260 500	3 178 152
2- OPÉRATIONS ET RÉSULTATS DE L'EXERCICE					
Chiffres d'affaires hors taxes	941 625	743 156	699 732	3 370 387	2 551 150
Résultats avant impôt, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	(4 290 611)	493 387	1 283 931	(379 871)	(4.274.146)
Impôts sur les bénéfices	-	-	-	-	-
Participation des salariés due au titre de l'exercice	-	-	-	-	-
Résultats après impôt, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	(4 290 611)	493 387	1 283 252	(15 677)	(4.136.502)
Montant des bénéfices distribués	-	-	0	0	
3- RÉSULTATS PAR ACTION					
Résultats avant impôts, participation des salariés mais avant dotations aux amortissements et provisions	-	-	0,04174	-	-
Résultats après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	-		0,04172	-	-
Dividende versé à chaque action	-	-	-	-	-
4- PERSONNEL					
Nombre de salariés	1	1	5	5	4
Montant de la masse salariale	213 778	108 451	186 095	739 030	704 843
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (Sécurité sociale, oeuvres sociales, etc...)	75 042	42 451	99 010	113 029	212 426

*Hors actions The Blockchain Group auto-détenues



Affectation du résultat (données sociales)

Nous vous proposons d'affecter le résultat déficitaire de l'exercice clos le 31 décembre 2022, d'un montant de (4.136.501,95) euros, de la façon suivante :

Affectation au compte « report à nouveau » pour : (4.136.501,95) euros

Portant ainsi le report à nouveau à (7.724.930,69) euros et une situation nette de 25.922.208,54 euros.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, nous vous rappelons que la Société n'a procédé à la distribution d'aucun dividende au titre des trois exercices précédents.

Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément à l'article 223 quater du Code Général des Impôts, nous vous demanderons de constater qu'aucune charge ni aucune dépense somptuaire visée à l'article 39-4 du même code n'a été enregistrée au cours de l'exercice 2022.

Tableau des délais clients et fournisseurs (comptes sociaux)

Factures reçues et émises non réglées à la date de la clôture de l'exercice dont le terme est échu (tableau prévu au I de l'article D. 441-4)

Annexe 1

Factures reçues et non réglées à la date de clôture de l'exercice et dont le terme est échu

ART. D 441 I-1 FACTURES REÇUES NON RÉGLÉES À LA DATE DE CLÔTURE DE L'EXERCICE ET DONT LE TERME EST ÉCHU	0 jour	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1j et plus)
(A) TRANCHES DE RETARD DE PAIEMENT						
Nombre de factures concernées	4					53
Montant total des factures concernées HT en k€	10	628	160	13	419	1 239
Pourcentage du montant total HT des factures reçues dans l'année	0,3%	18,3%	4,7%	0,9%	12,2%	36,1%
(B) FACTURES EXCLUES DU (A) RELATIVES À DES DETTES INTRAGROUPES						
Nombre de factures exclues : 112						
Montant total des factures exclues	1	52	4	47	968	1 071
(C) DÉLAIS DE PAIEMENT DE RÉFÉRENCE UTILISÉS (CONTRACTUEL OU DÉLAI LÉGAL - ART. L 441-6 OU ART. 443-1 DU CODE DU COMMERCE)						

Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards
de paiement : 60 jours

Délais contractuels : chaque facture est suivie avec son
propre délai contractuel. Les délais contractuels vont de
paiement à réception à 30 jours



Annexe 2

Factures émises et non réglées à la date de clôture de l'exercice et dont le terme est échu

ART. D 441 I-1 FACTURES ÉMISES NON RÉGLÉES À LA DATE DE CLÔTURE DE L'EXERCICE ET DONT LE TERME EST ÉCHU	0 jour	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1j et plus)
(A) TRANCHES DE RETARD DE PAIEMENT						
Nombre de factures concernées	-	-	-	-	-	1
Montant total des factures concernées HT en k€	-	-	-	-	5	5
Pourcentage du montant total HT des achats HT de l'exercice	-	-	-	-	0,21%	0,21%
(B) FACTURES EXCLUES DU (A) RELATIVES À DES DETTES INTRAGROUPES						
Nombre de factures exclues : 5	-	-	-	-	-	94
Montant total des factures exclues	122	34	143	424	1 772	2 363
(C) DÉLAIS DE PAIEMENT DE RÉFÉRENCE UTILISÉS (CONTRACTUEL OU DÉLAI LÉGAL - ART. L 441-6 OU ART. 443-1 DU CODE DU COMMERCE)						

Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards
de paiement : 60 jours

Délais contractuels : chaque facture est suivie avec son
propre délai contractuel. Les délais contractuels vont de
paiement à réception à 30 jours

Endettement de la Société au 31 décembre 2022

L'endettement du groupe s'établit à 5 900 k€ contre 4 127 k€ au titre de l'exercice précédent.



Commissaires aux Comptes

BCRH et Associés

Représenté par Monsieur : Paul GAUTEUR

35, rue de Rome – 75008 PARIS

Date de premier mandat : 25 juin 2020

Échéance du mandat : AG appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025

Commissaire aux comptes membre de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Paris

Grant Thornton

Représenté par Monsieur Samuel Clochard.

29, rue du Pont – CS20070 – 92 578 Neuilly sur Seine Cedex

Date de premier mandat : 25 juin 2020

Échéance du mandat : AG appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025

Commissaire aux comptes membre de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Versailles et du Centre.

Rémunération des Commissaires aux Comptes

Au niveau de l'ensemble du Groupe, les honoraires perçus par les commissaires aux comptes au cours de l'exercice 2022 s'élèvent à 187 k€ HT (contre 154 k€ en 2021).

EN MILLIERS D'EUROS	SERVICES	2022	2021
Cabinet BCRH	Audit	100	70
Cabinet Grant Thornton	Audit	69	52
KEDROS (co-CAC périmètre Trimane)	Audit	10	13
CFCA (co-CAC périmètre iORGA Group)	Audit	9	19
TOTAL		187	154

Filiales et participations

Nous vous exposons, en complément des commentaires ci-dessus, des informations sur les résultats financiers des principales filiales et des sociétés contrôlées par le Groupe.

Le tableau des filiales et participations est présenté infra dans l'annexe des comptes consolidés du groupe.

Par ailleurs, il n'existe aucune participation croisée, ni succursale.

AU 31 DÉCEMBRE 2021	MÉTHODE DE CONSOLIDATION	% D'INTERÊTS	DATE D'ENTRÉE DE PÉRIMÈTRE	CAPITAL	CA	RNC
FILIALES FRANÇAISES						
YFC	IG	100%	Juil-16	47 023,80 €	-	(184 918) €
Eniblock	IG	50,62%	Aout-18	211 336,37 €	1 055 858 €	(3 662 140) €
The Blockchain Land	IG	53,50%	Juil-14	2 000,00 €	193 916 €	(10 159) €
TBG CSF	IG	94%	Aout-18	2 000,00 €	1 381 065 €	(2 859) €
BF Europe	IG	40%	Janv-19	3 370,00 €	-	(5 014) €
Blockchain Group Innovation	IG	100%	Janv-21	11 198 865,00 €	20 190 €	(6 358) €
IOrga group (iOrga, iOrga Lyon, iTaque)	IG	100%	Avril-20	702 690,00 €	9 093 374 €	(784 000) €
Trimane group (Trimaesys, Trimane, Trimane Sud-Ouest)	IG	100%	Juil-21	105 000,00 €	9 243 557 €	1 549 576 €
FILIALES ÉTRANGÈRES						
ShopBot PTY (Australie)	IG	100%	Juil-16	60,00 €	719 €	3 627 €
ShopBot Inc (Canada)	IG	100%	Juil-16	64,00 €	833 €	105 327 €
Tbg Iberica (Espagne)	IG	100%	Nov-21	3 000,00 €	2 770 274 €	(90 590) €
S2M Group (Espagne)	IG	100%	Janv-21	50 000,00 €	2 651 869 €	(4 065) €
BountySource (USA)	IG	100%	Juin-20	\$ 1 279 003,00	92 784 €	(595 260) €
Blockchain Group Amérique du Nord (Canada)	IG	100%	Juil-21	7 306,00 €	150 243 €	(247 460) €
Blockchain Lab (Canada)	IG	100%	Juil-21	7 306,00 €	-	(59 512) €
TBGNA Consulting (Canada)	IG	100%	Juin-22	7 306,00 €	-	-

Eniblock

La Société détient 50,62% du capital et des droits de vote de la société Eniblock SA, société de droit Français au capital de 211 336,37 € dont le siège social est à Puteaux.

Eniblock, filiale technologique de conseil et services pour l'accompagnement des entreprises dans l'intégration de la technologie Blockchain, a réalisé un Chiffre d'Affaires de 1 056 k€ en 2022 contre 2 931 k€ en 2021. Elle a en effet concentré ses ressources à la finalisation des développements de ses plateformes, dans le cadre d'une stratégie Groupe ambitieuse, renforcée par les acquisitions de Trimane et deS2M début 2021.

Les comptes de la société font apparaître les résultats suivants au 31 décembre 2022 :

- La société a connu au cours de l'exercice 2022 une baisse de son activité liée aux efforts de développement sur les plateformes (1 294 k€ investis en R&D en 2022).
- L'effectif salarié moyen au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2021 s'élève à 27,97 personnes.
- Le chiffre d'affaires est de 1 056 k€
- Le résultat net comptable est de (3 662) k€
- Les capitaux propres sont de 19 k€

iOrga

La Société détient 100% du capital et des droits de vote de la société Iorga Group, société de droit Français au capital de 702 690 €, dont le siège social est à Puteaux.

La société une activité ESN Conseil en informatique.

Les comptes de la société font apparaître les résultats suivants au 31 décembre 2022 :

- La société a connu au cours de l'exercice 2022 une croissance de l'activité de +7,4 %.
- L'effectif salarié moyen au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2022 s'élève à 62,56 personnes.
- Le chiffre d'affaires est de 8 011 k€
- Le résultat net comptable est de (784) k€
- Les capitaux propres sont de 1 505 k€

Trimane

La Société détient 100% du capital et des droits de vote de la société Trimane (Groupe), société de droit Français au capital de 300 000 €, dont le siège social est à Puteaux.

La société a une activité ESM Conseil en informatique, pour la Data Science.

Les comptes de la société font apparaître les résultats suivants au 31 décembre 2022 :

- La société a connu au cours de l'exercice 2022 une croissance de l'activité de +9,6%.
- L'effectif salarié moyen au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2022 s'élève à 87,92 personnes.
- Le chiffre d'affaires est de 9 244 k€
- Le résultat net comptable est de 1 550 k€ Les capitaux propres sont de 4 219 k€



S2M Group

La Société détient 100% du capital et des droits de vote de la société S2M Groupe, société de droit Espagnole (dont une filiale en Thaïlande) au capital de 50 000,00 €, dont le siège social est à Barcelone.

La société une activité de Conseil en marketing.

Les comptes de la société font apparaître les résultats suivants au 31 décembre 2022 :

- La société a connu au cours de l'exercice 2022 une croissance de son activité de +26,8 %.
- L'effectif salarié moyen au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2022 s'élève à 54,08 personnes.
- Le chiffre d'affaires est de 2 652 k€
- Le résultat net comptable est de (4) k€ Les capitaux propres sont de 642 k€

Bountysource

La Société détient 100% du capital et des droits de vote de la société BountySource, société de droit Américain au capital de 1 279 009 \$ dont le siège social est dans le Delaware.

Le rapprochement opéré le 1er juillet 2020 avec BountySource (top 3 mondial des communautés de développeurs et ingénieurs Opensource) positionne The Blockchain Group comme l'animateur d'une communauté de plus de 70 000 développeurs et ingénieurs à travers le monde. Cette alliance amplifie la dimension technologique et le référencement auprès d'acteurs majeurs internationaux (ex : IBM ou Ripple), qui sont et seront des axes majeurs de la réussite de la stratégie du groupe dans les années à venir.

Les comptes de la société font apparaître les résultats suivants au 31 décembre 2022:

- La société n'a pas de personnel.
- Le chiffre d'affaires est de 93 k€
- Le résultat net comptable est de (595)k€ : coût finalisation refonte plateforme en 2022 (590 k€)
- Les capitaux propres sont de (558) k€



YFC SAS

La Société détient 100% du capital et des droits de vote de la société YFC SAS, société de droit Français au capital de 47 029.80 €, dont le siège social est à Boulogne-Billancourt.

La société a poursuivi son activité de Marketing Digital relative à l'exploitation de la plateforme Shopbot.

Les comptes de la société font apparaître les résultats suivants au 31 décembre 2022 :

- L'effectif salarié moyen au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2022 s'élève à 0,22 personnes.
- Pas de chiffre d'affaires en 2022
- Le résultat net comptable est de (185) k€
- Les capitaux propres sont de (325) k€

Ses filiales Shopbot PTY(droit Australien)et INC(droit Canadien) sont détenues à 100% par YFC

Aucune d'elle n'a d'effectif

Les charges d'exploitation de l'exercice ont atteint (données sociales)

- Shopbot Australie : 8 k€
- Résultat net : 4 k€
- Shopbot Canada : 6 k€
- Résultat net : 105 k€

Filiales et participations

Gestion des effectifs

Au 31 décembre 2022, le Groupe employait 253 salariés répartis comme suit :

ENTITÉ DU GROUPE	SERVICES	CADRE	NON CADRE	EFFECTIFS AU 31/12/2022	EFFECTIF MOYENS
iOrga	TOTAL	67	2	69	62,56
	Direction Générale	2	-	2	2
	Direction Commerciale	2	-	2	2
	Ingénieurs, Chef de Projet	63	2	65	58,6
Trimane	TOTAL	69	-	69	71,97
	Direction Générale	3	-	3	3
	Direction Commerciale	4	-	4	4
	Ingénieurs, Chef de Projet	62	-	62	64,97
Trimane Sud-Ouest	TOTAL	18	-	18	15,95
	Direction Générale	3	-	3	2,58
	Direction Commerciale	-	-	-	-
	Ingénieurs, Chef de Projet	15	-	15	13,37
iOrga Lyon	TOTAL	-	-	-	1,94
	Direction Générale	-	-	-	1,94
	Direction Commerciale	-	-	-	-
	Ingénieurs, Chef de Projet	-	-	-	-
The Blockchain Group	Direction Générale	3	1	4	3,58
Itaque	TOTAL	19	1	20	18,95
	Direction Générale	2	1	3	3
	Direction Commerciale	-	-	-	-
	Consultant.e.s	17	-	17	15,95



ENTITÉ DU GROUPE	SERVICES	CADRE	NON CADRE	EFFECTIFS AU 31/12/2022	EFFECTIF MOYENS
Eniblock	TOTAL	25	-	25	16,84
	Direction Générale	2	-	2	1,77
	Direction Commerciale	1	-	1	1
	Ingénieurs, Chef de Projet	22	-	22	14,04
Xdev Tech	TOTAL	2	-	2	11,13
Fusionné avec Eniblock au 31/12/22	Direction Générale	2	-	2	2
	Ingénieurs, Chef de Projet	-	-	-	9,13
YFC	Management	-	-	-	0,22
Bountysource	Pas de salarié	-	-	-	-
S2M Group	TOTAL	3	34	53	54,08
	Direction Générale	1	6	7	8,67
	Direction Commerciale	2	-	9	15,33
	Business Dev. Representatives	-	28	37	27,41
TBG Iberica	Direction Générale	3	-	3	3
TBG North America	Ingénieurs, Chef de Projet	5	-	5	5
Blockchain Lab	Ingénieurs, Chef de Projet	1	-	1	1
TOTAL		215	38	253	263,22

Participation des salariés dans le capital de la société

Aucun accord d'intéressement ou de participation des salariés n'a été mis en place par le groupe à la date du présent rapport. Conformément aux dispositions de l'article L. 225-102 du Code de commerce, nous vous informons que les salariés du groupe et des sociétés qui lui sont liées au sens de l'article L. 225-180 du Code de commerce, ne détenaient pas au 31 décembre 2022, ni ne détiennent à ce jour, d'actions de la Société dans le cadre d'un plan d'épargne d'entreprise ou d'un fonds commun de placement d'entreprise ou étant frappées d'inaccessibilité.

INFORMATIONS PORTANT SUR LES TITRES DE LA SOCIÉTÉ : ACTIONNARIAT

Relations avec les investisseurs individuels

Le site internet Euronext comprend un volet destiné à la communication financière régulièrement mis à jour. Il permet d'obtenir et de télécharger l'information financière du groupe : communiqués, comptes annuels et semestriels, etc. Les internautes ont également la possibilité de poser des questions d'ordre financier à l'adresse : <https://www.euronext.com/fr>

Relations avec les investisseurs institutionnels

Les dirigeants sont largement impliqués dans la communication avec les investisseurs, qu'ils rencontrent tout au long de l'année, principalement sur la place financière de Paris. Des réunions avec les actionnaires, investisseurs et analystes sont organisées à l'occasion des publications des résultats, opérations financières ou événements importants pour le groupe. La Direction Administrative et Financière et la Direction Générale de la Société sont à la disposition des actionnaires investisseurs et analystes pour répondre à leurs questions concernant la stratégie du groupe et les résultats publiés : <https://www.theblockchain-group.com/investor/news-financial-information/>

Capital social (voir p. 61)

A la date du présent rapport, le capital social s'élève à 2.333.041,36€ divisé en 58.326.034 actions de 0,04€ de valeur nominale chacune, toutes de même catégorie et intégralement libérées.

Opérations effectuées par la Société sur ses propres actions

Néant

Répartition du capital social et actions d'auto-contrôle

Au 31 décembre 2022, la Société détenait 91 500 de ses actions en propre.

EN MILLIERS D'€	CAPITAL	PRIMES ET AUTRES	RÉSERVES	AUTO-CONTRÔLE	ÉCARTS DE CONVERSION	RÉSULTAT CONSO DE L'EX.	TOTAL CAPITAUX PROPRES
SITUATION CLOTÛRE AU 31/12 2021	1 988	28 876	3 306	(129)	(4 358)	(516)	29 166
MOUVEMENTS							
Aug. capital dans TBG	317	2 466	-	-	-	-	2 783
Affect. écarts d'acqu. (relations clients)	-	-	(315)	-	-	-	(315)
Transfert interne titres BountySource	-	-	-	-	(17)	-	(17)
Actions propres	-	-	-	103	-	-	103
Résultat de l'exercice précédent	-	-	(516)	-	-	516	-



EN MILLIERS D'€	CAPITAL	PRIMES ET AUTRES	RÉSERVES	AUTO-CONTRÔLE	ÉCARTS DE CONVERSION	RÉSULTAT CONSO DE L'EX.	TOTAL CAPITAUX PROPRES
Résultat consolidé part du groupe	-	-	-	-	-	(5 020)	(5 020)
Ecart de conversion	-	-	-	-	45	-	45
Autres	-	-	(24)	-	1	-	(23)
SITUATION CLOTÛRE AU 31/12 2022	2 305	31 342	2 451	(26)	(4 329)	(5 020)	26 723

Titres financiers donnant accès au capital social de la société

Plan d'AGA :

Capital au 31/12/2022 en actions : 57.621.763 actions de 0.04€ soit un capital de 2.304.870,52 €

	Nombre de titres ou droits	Année / date de départ des options	Prix de souscription	Parité	% du capital (1)
Actions gratuites 2021 (2)	250 000	2021	NA	1 AGA = 1 action	0,43%
Actions gratuites 2022 (2)	1 043 233	2022	NA	1 AGA = 1 action	1,81%
Bons de souscription BSA 2021 (3)	48 783 024	2021	1,00 €	12 BSA = 1 action	7,06%

(1) Les pourcentages s'entendent dans l'hypothèse d'une souscription intégrale de tous les instruments en circulation au 31 décembre 2022

(2) Les actions gratuites correspondent aux plans d'attribution gratuites d'actions, avec une période d'acquisition d'un an (i.e. présence du salarié à la date anniversaire pour l'attribution définitive) et une période de conservation d'un an. Afin d'apporter un lecture des titres donnant accès au capital :

- Il s'agit ici du nombre d'actions gratuites en cours d'acquisition définitive au 31/12/2022, pour les actions gratuites 2021 et 2022, soit une dilution potentiel au 31/décembre 2022 de 4,56%
- Concernant le millésime 2022 et à la date d'établissement du rapport, le nombre total d'actions gratuites 2022 en circulation est de 2 441 223 actions (avec les action gratuites 2022 en cours d'attribution au 31/12/2022), soit une dilution potentielle de 4,24% au 31 décembre 2022 ; A la date du présent rapport l'enveloppe d'actions gratuites qu'il est encore possible d'attribuer au vu de la délégation de compétence de l'assemblée générale, représente de 1 689 380 actions pouvant être attribuées, soit une dilution potentielle de 2,93% au 31 décembre 2022.

(3) ces BSA sont exerçables jusqu'au 30/06/2023

Plan de BSA :

le plan d'attribution de bons de souscriptions d'actions a été mis en œuvre en octobre 2021, pour 49 376 801 BSA. La durée de vie des BSA était fixée à huit (8) mois à compter de leur attribution (22/10/2021), puis lors de l'assemblée de masse des Porteurs le 23 juin 2022, il a été décidé :

- La réduction du prix d'exercice de chaque BSA2021 initialement fixé à 1,60 euro, pour le porter à 1 euro par BSA2021 ;
- La prorogation de la durée d'exercice des BSA2021 dont le terme était initialement fixé au 30 juin 2022, pour le prolonger jusqu'au 30 juin 2023, ainsi, tout BSA2021 qui ne serait pas exercé à cette nouvelle date deviendra automatiquement caduc.



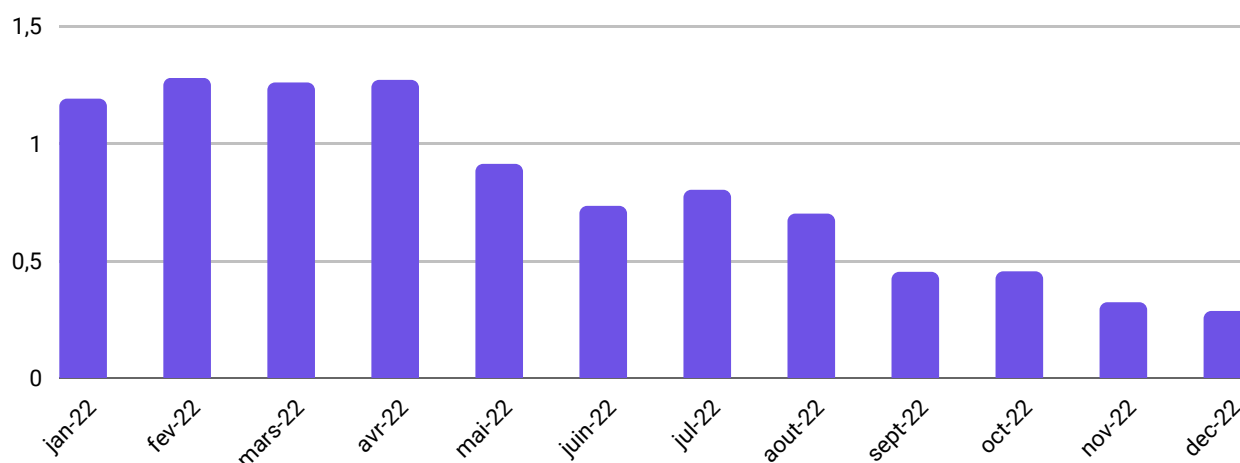
Évolution récente du titre coté en bourse sur l'année 2022 (source Euronext)

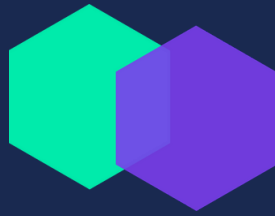
The Blockchain Group	jan-22	fev-22	mars-22	avr-22	mai-22	juin-22
Cours d'ouverture	1,477 €	1,182 €	1,280 €	1,222 €	1,221 €	0,910 €
Cours le plus haut	1,630 €	1,346 €	1,318 €	1,344 €	1,261 €	0,950 €
Cours le plus bas	1,130 €	1,021 €	0,935 €	1,180 €	0,851 €	0,605 €
Cours de clôture	1,188 €	1,277 €	1,257 €	1,268 €	0,910 €	0,731 €
Volume échangé dans le mois	4 905 177	3 143 539	3 897 751	2 937 236	3 402 726	3 871 921

The Blockchain Group	juil-22	août-22	sept-22	oct-22	nov-22	dec-22
Cours d'ouverture	0,690 €	0,800 €	0,699 €	0,425 €	0,425 €	0,330 €
Cours le plus haut	0,900 €	0,868 €	0,765 €	0,590 €	0,430 €	0,355 €
Cours le plus bas	0,656 €	0,653 €	0,397 €	0,380 €	0,232 €	0,262 €
Cours de clôture	0,799 €	0,698 €	0,450 €	0,452 €	0,320 €	0,283 €
Volume échangé dans le mois	2 219 681	2 300 356	5 091 326	6 658 906	8 414 835	2 334 609

• Progression de l'action

Cours de clôture au dernier jour du mois





**The
Blockchain
Group**

Be part of the future

3.

RAPPORT DE GOUVERNANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION 2022

Période du 1er janvier au 31 décembre 2022



RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

Conformément au dernier alinéa de l'article L. 225-37 du Code de commerce, sont détaillées ci-dessous les informations correspondant au contenu du rapport sur le gouvernement d'entreprise.

La société n'a pas adopté un code de place relatif aux pratiques de gouvernement d'entreprise, notamment en raison de sa taille et de son organisation actuelle

Conseil d'administration et Direction Générale

A la date du présent rapport, la composition du Conseil d'Administration est la suivante :

Président du Conseil d'administration : Xavier LATIL

Début du Mandat : AG du 28/06/2018

Échéance du mandat : AG devant se prononcer sur les comptes 2022 (mandat à renouveler)

Liste des mandats dans le groupe est présenté infra dans la « liste des mandats et fonctions exercés par les mandataires sociaux » et concernant la liste de ses mandats hors du groupe :

- Président de la SASU APOPHI

Directeur Général et administrateur : Xavier Latil

Début du Mandat : AG du 28/06/2018

Échéance du mandat : AG devant se prononcer sur les comptes 2022 (mandat à renouveler)

Administrateur indépendant : Nenad Cetkonic

Début du Mandat : AG du 28/06/2018

Échéance du mandat : AG devant se prononcer sur les comptes 2023

Liste des mandats dans le groupe est présenté infra dans la « liste des mandats et fonctions exercés par les mandataires sociaux » et concernant la liste de ses mandats hors du groupe :

- Président de la SASU 7KO2
- Gérant de la SCI CHAZOMA

Administrateur indépendant : Gilles Enguehard

Début du Mandat : AG du 28/06/2018

Echéance du mandat : AG devant se prononcer sur les comptes 2023

Liste des mandats dans le groupe est présenté infra dans la « liste des mandats et fonctions exercés par les mandataires sociaux » et concernant la liste de ses mandats hors du groupe :

- Administrateur de la SA IMMO BLOCKCHAIN
- Gérant de la SARL ROSHEART FINANCES
- Gérant de la SARL ATENYS

Administrateur : Rodolphe Cadio

Début du Mandat : AG du 30 juin 2021, pour la durée du mandat de son prédécesseur

Échéance du mandat : AG devant se prononcer sur les comptes 2022 (mandat à renouveler)

Liste des mandats dans le groupe est présenté infra dans la « liste des mandats et fonctions exercés par les mandataires sociaux » et concernant la liste de ses mandats hors du groupe :

- Gérant de la SARL C&C Conseil
- Gérant de la SCI Cran
- Président de la SAS CC Holding

Administrateur : Charles Kremer

Début du Mandat : AG du 28 juin 2022, pour 6 ans

Échéance du mandat : AG devant se prononcer sur les comptes 2027

- Président de la SAS KINZE
- Directeur Général de M3TAVERSE

Liste des mandats dans le groupe est présenté infra dans la « liste des mandats et fonctions exercés par les mandataires sociaux » et concernant la liste de ses mandats hors du groupe :

<https://www.theblockchain-group.com/blockchain-group/management-team/>

INFORMATIONS RELATIVES AUX MANDATAIRES SOCIAUX

Liste des mandats et fonctions exercés par les mandataires sociaux

Conformément aux dispositions de l'article L.225-37-4 du Code de commerce, nous vous présentons ci-après la liste des mandats et fonctions exercés dans toutes sociétés par les mandataires sociaux de la Société :

Entité du Groupe	Forme Sociale	Nom	Fonction
The Blockchain Group CSF	Société par actions simplifiée	The Blockchain Group	Président
The Blockchain Land	Société par actions simplifiée	The Blockchain Group	Président
Eniblock	Société par actions simplifiée	The Blockchain Group Charles Kremer Rodolphe Cadio Jean-Philippe Casadepax-Soulet	Président Directeur Général Directeur Général Délégué Administrateur
YFC	Société par actions simplifiée	The Blockchain Group	Président



Entité du Groupe	Forme Sociale	Nom	Fonction
BF Europe	Société par actions simplifiée	The Blockchain Group	Président
iOrga Group	Société anonyme	Xavier Latil	Président
		Jean-Philippe Casadepax-Soulet	Directeur Général
		Charles Kremer	Administrateur
		Rodolphe Cadio	Administrateur
iOrga Lyon	Société par actions simplifiée	iOrga Group	Président
iTaque	Société par actions simplifiée	iOrga Group	Président
Blockchain Group Innovation	Société par actions simplifiée	Xavier Latil	Président
Trimaesys	Société par actions simplifiée	Blockchain Group Innovation	Président
		Lionel Rigaud	Directeur Général
Trimane	Société par actions simplifiée	Blockchain Group Innovation	Président
		Lionel Rigaud	Directeur Général
Trimane Sud-Ouest	Société par actions simplifiée	Blockchain Group Innovation	Président
		Lionel Rigaud	Directeur Général
		Michaël Penadara	Directeur Général
DipTek	Société par actions simplifiée	The Blockchain Group	Président
		Lionel Rigaud	Directeur Général
BountySource	Société par actions simplifiée	The Blockchain Group	Président
Shopbot Inc.		Xavier Latil	Représentant légal
Shopbot Pty.		Martine Joly	Représentant légal
S2M Group	Société par actions	The Blockchain Group	Président
Windmakers	Société par actions	S2M Group	Président
TBG NA	Société par actions	Xavier Latil	Président
		Rodolphe Cadio	Administrateur
		Jean-Philippe Casadepax-Soulet	Administrateur
Blockchain Lab	Société par actions	TBG NA	Président
TBGNA Consulting	Société par actions	TBG NA	Président
Block Invest	Société par actions	Xavier Latil	Président



Rémunérations et avantages en nature versés aux mandataires sociaux de la Société pour l'exercice

Gestion des mandataires sociaux

Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2022, il a été attribué à la direction un montant de 164 307,00 € bruts annuels.

Par ailleurs, au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022, aucune rémunération n'a été versée aux membres du Conseil d'Administration.

Opérations sur titres réalisées par les mandataires sociaux et personnes liées

A la date de la clôture de l'exercice 2022, les dirigeants et administrateurs détiennent, dans le capital de la Société, les participations suivantes :

Les montants des opérations réalisées au cours de l'exercice 2022 sur les titres de la Société par les personnes visées à l'article L. 621-18-2 du Code monétaire et financier, et selon les modalités prévues par les articles 222-14 et 222-15 du Règlement Général de l'Autorité des marchés financiers (AMF), correspondent un montant de 92 939,92 € (prix unitaire de 0,04€) et, toutes ces opérations ont fait l'objet d'une déclaration auprès de l'AMF.

Conventions visées aux articles L.225-38 et suivants les codes de commerce

Conventions visées aux articles L.225-38 et suivants du Code de commerce Conformément au premier alinéa de l'article L. 225-37-4 du Code de commerce, il doit être mentionné dans le rapport sur le gouvernement d'entreprise, sauf lorsqu'elles sont des conventions portant sur des opérations courantes et conclues à des conditions normales, les conventions intervenues, directement ou par personne interposée, entre, d'une part et selon le cas, l'un des membres du directoire ou du conseil de surveillance, le directeur général, l'un des directeurs généraux délégués, l'un des administrateurs ou l'un des actionnaires disposant d'une fraction des droits de vote supérieure à 10 %, d'une société et, d'autre part, une autre société contrôlée par cette dernière au sens de l'article L.233-3 du Code de commerce.

Nous vous précisons qu'aucune convention visée à l'article L.225-38 du Code de commerce n'a été conclue au cours de l'exercice écoulé.

DATE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE : 28 JUIN 2022

NATURE DE LA DÉLÉGATION

Délégation de compétence au Conseil d'administration à l'effet d'émettre des actions ordinaires de la Société et des valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société, avec maintien du droit préférentiel de souscription des actionnaires

DURÉE DE VALIDITÉ	PLAFOND (VALEUR NORMALE)	MODALITÉS DE DÉTERMINATION DU PRIX
26 mois	940 000 €	

UTILISATIONS DES DÉLÉGATIONS FINANCIÈRES

Néant

NATURE DE LA DÉLÉGATION

Délégation de compétence au Conseil d'administration à l'effet d'émettre, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires, des actions ordinaires de la Société et des valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société par une offre au public

DURÉE DE VALIDITÉ	PLAFOND (VALEUR NORMALE)	MODALITÉS DE DÉTERMINATION DU PRIX
18 mois	940 000 €	Moyenne pondérée des cours des vingt (20) dernières séances de bourse précédant sa fixation éventuellement diminuée d'une décote maximale de 25 %

UTILISATIONS DES DÉLÉGATIONS FINANCIÈRES

Néant



NATURE DE LA DÉLÉGATION

Délégation de compétence au Conseil d'administration à l'effet d'émettre, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires, des actions ordinaires de la Société et des valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société dans le cadre d'une offre visée au 1° de l'article L. 411-2 du Code monétaire et financier.

DURÉE DE VALIDITÉ	PLAFOND (VALEUR NORMALE)	MODALITÉS DE DÉTERMINATION DU PRIX
18 mois	400 680 € dans la limite de 20% du capital social sur 12 mois	Moyenne pondérée des cours des vingt (20) dernières séances de bourse précédant sa fixation éventuellement diminuée d'une décote maximale de 25 %
UTILISATIONS DES DÉLÉGATIONS FINANCIÈRES		
Néant		

NATURE DE LA DÉLÉGATION

Délégation de compétence au Conseil d'administration à l'effet d'émettre des actions ordinaires de la Société avec suppression du droit préférentiel de souscription au profit d'une catégorie de bénéficiaires.

DURÉE DE VALIDITÉ	PLAFOND (VALEUR NORMALE)	MODALITÉS DE DÉTERMINATION DU PRIX
18 mois	200 000 €	Modalités détermination du prix : moyenne pondérée des cours des vingt (20) dernières séances de bourse précédant sa fixation
UTILISATIONS DES DÉLÉGATIONS FINANCIÈRES		
27/07/2022 : 83.487,04 € 02/09/2022 : 44.571,40 € 30/11/2022 : 62.943,44 €		



NATURE DE LA DÉLÉGATION

Délégation de compétence au Conseil d'administration à l'effet de décider une ou plusieurs augmentation(s) de capital par incorporation de primes, réserves, bénéfices ou autres.

DURÉE DE VALIDITÉ	PLAFOND (VALEUR NORMALE)	MODALITÉS DE DÉTERMINATION DU PRIX
18 mois	500 000 €	NA

UTILISATIONS DES DÉLÉGATIONS FINANCIÈRES

Néant

NATURE DE LA DÉLÉGATION

Autorisation à donner au Conseil d'administration à l'effet de procéder à l'attribution gratuite d'actions existantes ou à émettre de la Société

DURÉE DE VALIDITÉ	PLAFOND (VALEUR NORMALE)	MODALITÉS DE DÉTERMINATION DU PRIX
38 mois	10% du capital à la date d'attribution	NA

UTILISATIONS DES DÉLÉGATIONS FINANCIÈRES

04/07/2022 : 475.000 AGA
28/09/2022 : 368.223 AGA
12/10/2022 : 200.000 AGA
12/01/2023 : 375.000 AGA
30/01/2023 : 585.000 AGA
13/02/2023 : 18.000 AGA
11/04/2023 : 420.000 AGA

NATURE DE LA DÉLÉGATION

Délégation de compétence au Conseil d'administration à l'effet d'augmenter le capital social par l'émission d'actions réservée aux adhérents d'un plan d'épargne d'entreprise

DURÉE DE VALIDITÉ	PLAFOND (VALEUR NORMALE)	MODALITÉS DE DÉTERMINATION DU PRIX
18 mois	60 102 €	NA

UTILISATIONS DES DÉLÉGATIONS FINANCIÈRES

Néant



COMPTES ANNUELS

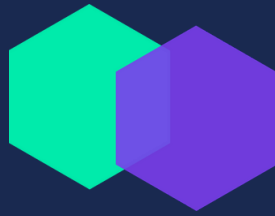
Conformément aux dispositions de l'article L.451-1-2-I du Code monétaire et financier, les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2022 sont annexés au présent rapport, cf. infra.

ATTESTATION DU RAPPORT FINANCIER ANNUEL

Conformément aux dispositions de l'article L.451-1-2-I du Code monétaire et financier, l'attestation du directeur général de la Société relative au présent rapport est annexée supra.

Le Conseil d'Administration remercie l'ensemble du personnel pour le concours qu'il a apporté aux diverses activités du Groupe.

Le Conseil d'Administration.



**The
Blockchain
Group**

Be part of the future

4. PRÉSENTATION DES DONNÉES RETRAITÉES DE L'EXERCICE 2022



Les informations figurant dans ce chapitre n'ont pas fait l'objet d'un audit de la part des Commissaires aux Comptes

Eléments de communication financière - indicateur de performance financière retraité non audité

Le groupe utilise l'EBITDA comme indicateur de performance financière et communique sur cet agrégat, il est donc calculé d'après le résultat d'exploitation (EBIT) en y ajoutant les dotations aux amortissements.

Cet indicateur s'établit comme suit :

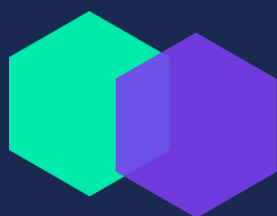
EN MILLIERS D'EUROS	ANNÉE 2022 (12 mois)	ANNÉE 2021 (12 mois)
Résultat d'exploitation	(9 577)	(1 533)
Dotations aux amortissements et provisions	2 669	467
EBITDA	(6 908)	(1 086)
Réintégration de la marge sur les développements et produits internes	4 008	649
Arrêt Shopbot	17	570
Retraitement Blockchain Land (Blockchain Camp)	148	194
Réintégration CIR	2 160	1 980
Arrêt QBITSOFT	886	-
Autres retraitement de charges non récurrentes	449	-
EBITDA RETRAITE	761	2 307

L'EBITDA retraité permet de présenter un EBITDA en excluant les évènements non normatifs et récurrents de l'activité du Groupe.

Les éléments à retraiter pour l'exercice clos au 31 décembre 2022 ont été listés ci-dessous. Leur justification opérationnelle et économique est précisée ci-après :

- **Arrêt Shopbot** : mi 2021, la direction de The Blockchain Group a pris la décision de ne plus poursuivre l'activité Shopbot du fait des changements importants intervenus sur son marché. Ainsi, en vision opérationnelle, a été retraité la perte opérationnelle constatée.
- **Arrêt QBITSOFT** : il a été fait le choix en fin d'année 2022 de ne pas poursuivre cette activité au vu du faible niveau de maturité du marché pour une offre de service sur le quantique et la volonté de recentrage du Groupe sur son cœur de métier, à savoir de conseil technologique et blockchain. Celle-ci a été cédée à son Directeur Général. Néanmoins, certaines entités du Groupe ont constaté des charges dans le compte de résultat pour appuyer le développement de cette nouvelle activité lors de son lancement (ex : salaire du DG porté par la holding TBG initialement, frais d'actes, ...) pour un total de 886 k€. Afin d'apporter une vision proforma, ces charges ont donc fait l'objet d'un retraitement.

- **Réintégration des marges sur les développements et produits internes** : les activités de Trimane, iORGA et, dans une moindre mesure, S2M, ont été fortement impactées au cours de l'exercice 2022 par l'appui apporté à Eniblock et Dip Tek pour les accompagner à dans la finalisation de leurs produits, et BountySource pour la refonte de sa plateforme. Ainsi, au total, ce sont près de 15% des ressources totales du Groupe qui ont été affectées à des projets internes de développement conformément à la feuille de route fixée en début d'exercice, 2022 étant une année de forts investissements. Or étant donné la nature des investissements réalisés, ceux-ci n'ont réellement commencé à générer du chiffre d'affaires qu'à partir du deuxième trimestre 2023 alors que les ressources ont quant à elles bien été déployées, ressources qui auraient pu être affectées à des clients externes et générées ainsi du chiffre d'affaires. Néanmoins, il convient de noter qu'une partie des travaux internes ont été activés en Production Immobilisée sur les sociétés ayant eu recours à de la sous-traitance interne. Or cette Production Immobilisée, en vision consolidée, ne prend pas en compte le taux de marge de marché estimé à 25% pour ce type de prestations. Ainsi le retraitement correspond au total du chiffre d'affaires interne comprenant la réintégration de la marge réalisée sur des prestations ayant été activées en Production immobilisée
- **Retraitement Blockchain Land** : ce retraitement correspond à la masse salariale des candidats en attente de leur affectation une fois la formation conclue et qui est désormais prise en charge par pôle emploi désormais (le temps qu'ils soient effectivement affectés à une entité et opérationnelle donc).
- **Réintégration du CIR** : étant donné l'importance des travaux et projets de R&D dans l'activité globale du Groupe, et de la récurrence du CIR dans les produits de celui-ci, nous réintégrons le montant de ce dernier comme un produit d'exploitation. A noter qu'une demande de remboursement est effectuée chaque année, générant ainsi un flux de trésorerie positif.
- **Autres retraitements de charges non récurrentes** : ils correspondent aux frais engagés par le Groupe pour la cotation d'Eniblock sur Euronext Growth intervenue en septembre 2022



**The
Blockchain
Group**

Be part of the future

5.

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Période du 1er janvier au 31 décembre 2022



BILAN CONSOLIDÉ - ACTIF

ACTIF (EN MILLIERS D'EUROS)	BRUT	AMORT & PROV	31/12/2022	31/12/21
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles	11 243	(2 864)	8 379	3 682
Ecarts d'acquisition	30 831	(6 102)	24 730	24 190
Immobilisations corporelles	1 409	(667)	742	1 364
Immobilisations financières	322	-	322	312
Titres mis en équivalence	-	-	-	-
TOTAL	43 806	(9 633)	34 173	29 548
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours	-	-	-	-
Clients & comptes rattaché	8 093	(785)	7 307	9 066
Autres créances (1)	6 987	-	6 987	7 574
Valeurs mobilières de placement	-	-	-	3
Disponibilités	1 020	-	1 020	3 244
TOTAL	16 100	(785)	15 315	19 892
COMPTES DE RÉGULARISATION ET ASSIMILÉS				
Charges constatées d'avance	1 341	-	1 341	1 427
TOTAL DE L'ACTIF	61 246	(10 418)	50 828	50 867
(1) Dont impôts différés actifs	950	-	950	1 007



BILAN CONSOLIDÉ - PASSIF

PASSIF (EN MILLIERS D'EUROS)	31/12/2022	31/12/2021
CAPITAUX PROPRES		
Capital	2 305	1 988
Primes	31 342	28 876
Réserves et report à nouveau	(1 908)	(1 182)
Écarts de conversion	-	-
Résultat de la période – part du groupe	(5 051)	(516)
TOTAL	26 718	29 166
INTÉRÊTS MINORITAIRES	564	778
PROVISIONS	90	474
DETTES		
Emprunts et dettes financières (1)	5 900	4 127
Fournisseurs & comptes rattachés	5 296	5 055
Dettes sociales et fiscales	8 985	6 953
Autres dettes et comptes de régularisation (3)	1 707	3 420
TOTAL	21 888	19 555
COMPTES DE REGULARISATION ET ASSIMILÉS		
Produits constatés d'avance	1 567	894
TOTAL DU PASSIF	50 828	50 867

COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ

EN MILLIERS D'EUROS	ANNEE 2022 (12 MOIS) 31/12/2022	ANNEE 2021 (12 MOIS) 31/12/2021	VARIATIONS EN €	VARIATIONS EN %
Chiffres d'affaires	21 288	15 817	5 471	34,6%
Autres produits d'exploitation	4 717	3 567	1 151	32,3%
Total produits d'exploitation	26 005	19 383	6 622	34,2%
Achats	(6 985)	(4 868)	(2 075)	42,3%
Autres achats et charges externes	(4 265)	(2 252)	(2 013)	89,4%
Charges de personnel	(21 118)	(12.485)	(8 634)	69,2%
Impôts et taxes	(525)	(735)	210	28,5%
Dotations aux amortissements	(2 272)	(368)	(1 606)	4 309,8%
Dépréciations	(335)	(20)	(315)	1 589,2%
Dotation aux provisions	-	0	-	-
Autres charges	(20)	-	(21)	na
Total charges d'exploitation	(35 520)	(20 707)	(14 475)	69,9%
Résultat d'exploitation	(9 515)	(1 324)	(7 852)	-5 080,4%
Produits financiers	212	205	8	3,8%
Charges financières	(161)	(364)	179	-42,9%
Résultat financier	51	(159)	211	132,2%
Résultat courant des entreprises intégrés	(9 464)	(1 483)	(7 662)	-5 166,6 %
Produits exceptionnels	1 148	278	(37)	-13,5%
Charges exceptionnelles	(538)	(313)	(225)	71,9%
Résultat exceptionnel	610	(36)	251	738,2%
Impôts sur les bénéfices (1)	2 090	1 641	450	27,4%
Résultat net des sociétés intégrées avant amortissement des écarts d'acquisition	(6 763)	122	(6 885)	-5 643,4%
Quote-part dans les résultats des entreprises mises en équivalence	-	-	-	na
Amortissement des écarts d'acquisition	(61)	(619)	557	-90,1%
Résultat net de l'ensemble consolidé	(6 318)	(497)	(6 918)	-1 391,9%
Part revenant aux intérêts minoritaires	(1 804)	19	(1 768)	-9 073,3%
Résultat - part du groupe	(5 021)	(516)	(5 149)	-997,0%
Résultat par action	(0,087133) €	(0,010390)€		
Résultat dilué par action	(0,087133) €	(0,010390)€		

(1) Dont crédit impôt recherche

2 127

299



TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE

EN MILLIERS D'EUROS	ANNEE 2022 (12 MOIS) 31/12/2022	ANNEE 2021 (12 MOIS) 31/12/2021
ACTIVITÉ		
Résultats net des sociétés intégrés	(6 825)	(497)
<i>Elimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité</i>	-	-
- Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions nettes de reprises	2 321	1 126
-Variation des impôts différés	57	(40)
- Plus-value de cession, nettes d'impôt	25	91
Marge brute d'autofinancement des sociétés intégrées	(4 421)	680
Dividendes reçus des sociétés mises en équivalence	-	-
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité	3 109	1 587
Flux net de trésorerie généré par l'activité	(1 312)	2 268
OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT		
Cessions/réductions d'immobilisations	164	94
Acquisitions d'immobilisations	(4 294)	
Variations de périmètre	(4 995)	(5 052)
Variation nette des placements à court terme	13	874
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissements	(9 111)	(7 839)
OPÉRATIONS DE FINANCEMENT		
Augmentation de capital en numéraire (nette de frais)	6 313	7 429
Dividendes versés aux minoritaires des sociétés intégrés	-	-
Rachats nets d'actions propres	103	(93)
Augmentation des dettes financières	233	544
Remboursement des dettes financières	(101)	(844)
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	6 547	7 035
VARIATION DE TRESORERIE	(3 876)	1 526
Trésorerie d'ouverture	1 846	320
Incidence des variations de cours de devises	1	3
Trésorerie de clôture	(2 021)	1 846
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités	1 020	3 244
Soldes créditeurs de banques et concours bancaires courants	(3 042)	(1 408)
Trésorerie de clôture	(2 021)	1 840



TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

En milliers d'€	Capital	Primes liées au capital	Réserves	Auto-contrôle	Ecarts de conversion	Résultat combiné de l'exercice	Total capitaux propres
Situation clôture 31/12/2020	1 230	710	(1 940)	-	-	724	724
Augmentations de capital social	758	28 166	(21 496)	-	-	-	7 428
Actions gratuites	-	-	-	-	-	-	-
Ecarts de conversion	-	-	-	-	126	-	126
Variation de périmètre	-	-	25 941	-	(4 556)	-	21 385
Affectation résultat de l'exercice précédent	-	-	724	-	-	(724)	-
Résultat consolidé part du groupe	-	-	-	-	-	(516)	(516)
Dividendes versés aux minoritaires (1)	-	-	-	-	-	-	-
Reclassement de présentation	(0)	(0)	76	(129)	72	-	19
Situation clôture 31/12/2021	1 988	28 876	3 306	(129)	(4 358)	(516)	29 166
Amort. 2021 relations clients (S2M, Trimane)	-	-	(315)	-	-	-	(315)
Aug. capital dans TBG	317	2 466	-	-	-	-	2 783
Actions propres	-	-	-	103	-	-	103
Affectation résultat de l'exercice précédent	-	-	(516)	-	-	516	-
Résultat consolidé part du groupe	-	-	-	-	-	(5 020)	(5 020)
Ecarts de conversion	-	-	-	-	28	-	28
Autres	-	-	(24)	-	1	-	(23)
SITUATION CLOTÛRE AU 31/12 2022	2 305	31 342	2 451	(26)	(4 329)	(5 020)	26 723



ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDÉS DU 31 DÉCEMBRE 2022

La période des comptes recouvre une durée de 12 mois allant du 1er janvier 2022 au 31 décembre 2022.

Les éléments comparatifs du bilan sont ceux du 31 décembre 2021. Les éléments comparatifs du compte de résultat et du tableau de flux de trésorerie consolidés sont ceux de l'exercice 2021 qui était d'une durée de 12 mois.

Les états financiers sont présentés en milliers d'Euros (k€).

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'Administration en date du 22 mai 2023 suivant les méthodes et estimations comptables présentées dans les notes et tableaux qui suivent. Ces dernières sont identiques à celles utilisées lors de l'établissement des différents comptes présentés à titre comparatif.

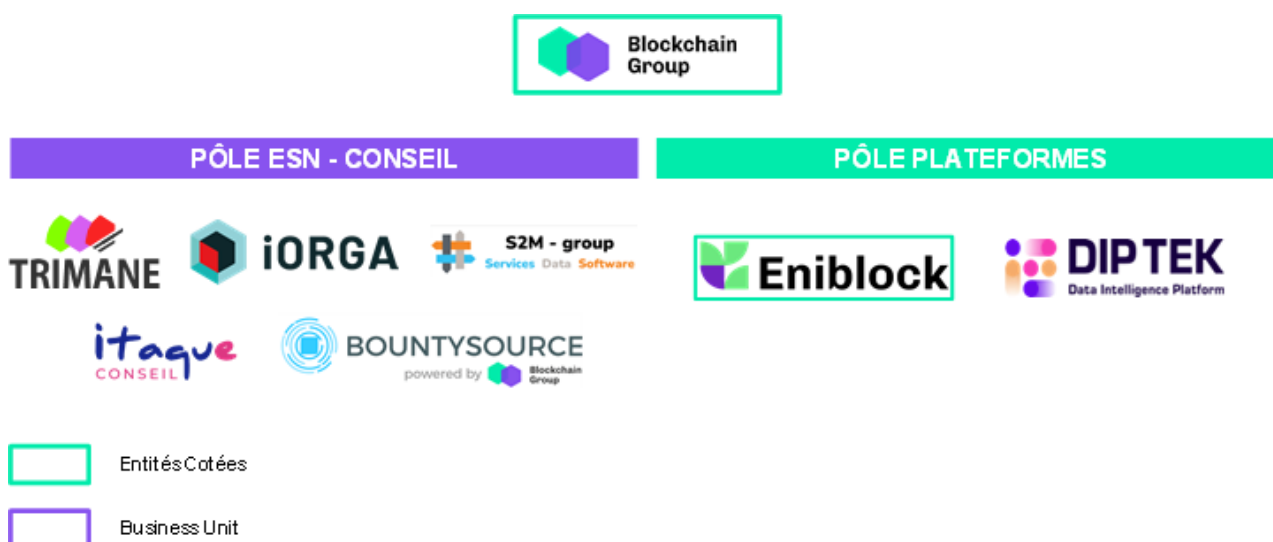


NOTE 1 : PRÉSENTATION DE L'ACTIVITÉ

The Blockchain Group, seule société cotée en France spécialisée en conseil technologique et marketing dans la blockchain, publie ses résultats annuels 2022.

THE BLOCKCHAIN GROUP est une Société anonyme à Conseil d'Administration au capital de 2.333.041,36 € (soit 58 326 034 actions), dont le siège social : Tour W – 102, Terrasses Boieldieu – 92800 Puteaux 504 914 094 R.C.S. Nanterre. La société a été introduite en bourse le 28/06/2011, et elle est cotée sur le marché Euronext Growth (ALTBG ; Code ISIN : FR0011053636).

The Blockchain Group est principalement composée des entités suivantes (cf. détail infra note 4) :



La société a été créée en 2008 et est cotée sur le marché Euronext Growth Paris, The Blockchain Group est spécialisé dans les prestations de services dédiées à l'accompagnement des entreprises dans l'exploitation de technologies blockchain ainsi qu'à l'édition de plateformes de « Blockchain as a service », via contrats en régie, des projets de développement ou par la souscription à notre offre Eniblock. Le Groupe propose de nombreux services comme des services de conseil (WEB2, DATA, WEB 3, ...) ainsi que des services technologiques.

Le Groupe s'appuie également sur des partenaires comme IRT SystemX et ses ressources internes pour accélérer le développement des projets blockchain et proposer une offre globale dans l'accompagnement stratégique, marketing, business et technologique des projets.

L'activité du groupe se répartit aujourd'hui entre les prestations de services technologiques et blockchain qui représente 80% du chiffre d'affaires de TBG et l'activité issue des plateformes logicielles qui représente la croissance de l'activité globale a été notamment portée par l'accélération de la plateforme Eniblock® et de la bonne tenue de l'accompagnement en conseil blockchain de client

s de TBG. Cette technologie bénéficie d'une forte demande de la part des entreprises qui voient en ses nombreuses applications des possibilités d'offrir à leurs propres clients des solutions innovantes et sécurisées dans le cadre de leurs différentes offres.

Ainsi, le secteur d'activité du groupe pour son offre entre 2019 et 2022, le marché a affiché une croissance soutenue avec de 10% sur la période. En effet, l'intelligence artificielle, le développement de la Blockchain, matérialise une nouvelle phase dans le processus de transformation digitale des organisations. Ces innovations transverses s'inscrivent dans la continuité des investissements engagé ces dernières années par le secteur. D'une part l'essor du Big data au sein des entreprises pousse le renforcement de leur expertise analytique grâce à l'intelligence artificielle. En effet, les progrès récents autour de l'intelligence artificielle ont permis l'émergence de plateformes capables de décupler la puissance et la rapidité de traitement de l'information et de renforcer les performances des modèles d'anticipation des comportements.

D'autre part la montée en puissance des cryptoactifs commence à inciter les investissements dans les technologies Blockchain. Les clients potentiels devraient ainsi augmenter sur les prochaines années, avec notamment des entreprises qui commencent à exploiter de manière industrielle les technologies blockchain.



NOTE 2 : FAITS SIGNIFICATIFS DE LA PERIODE - ELEMENTS DE COMMUNICATION FINANCIERE

Faits significatifs de la période

L'exercice 2022 a été marqué par la cotation d'Eniblock. Après deux exercices 2020 et 2021 marqués par quatre acquisitions (iORGA Groupe et BountySource en 2020, puis Trimane et S2M en 2021), TBG s'est focalisé au cours du premier semestre 2022 sur la consolidation de ces activités historiques et sur la commercialisation de la plateforme Eniblock et son implémentation auprès de sa première cohorte de clients. Pour exemple, concernant le passeport connecté du véhicule connecté, deux acteurs majeurs, que sont la Société Générale Assurances et Covéa, ont rejoint le consortium mené par Stellantis, concrétisant encore davantage la pertinence de ce type de produit pour les acteurs du secteur de l'assurance. Afin d'appuyer le déploiement de la plateforme BaaS, une part importante des ressources internes de la société ont été dédiées à Eniblock, en particulier technique, avec un appui important des équipes d'iORGA Group et de Trimane

Le second semestre a accentué cette dynamique avec un focus sur la commercialisation de la plateforme Eniblock qui a d'ores et déjà atteint ses objectifs de nombre de clients 2022, avec sa cotation sur Euronext Growth en septembre 2022.

Eniblock, la plateforme tout-en-un visant à accompagner les acteurs de tous secteurs vers le Web3 Créée en 2019, Eniblock a développé une plate-forme (tokenisation, conservation, workflow, paiement et conformité), qui propose ses services aux acteurs souhaitant proposer une offre d'actifs numériques de divers secteurs, quel que soit l'actif ou la blockchain. Elle présente un seul produit pour créer, gérer et héberger une solution d'actifs numériques sur une infrastructure hébergée dans le cloud. L'orientation produit de la plateforme répond au marché mondial du Web3 (projet d'internet décentralisé basé sur la technologie blockchain) en plein essor avec une taille de marché mondial estimée à 6,19 milliards de dollars en 2023 et un taux de croissance annuel composé de 44,6% entre 2023 et 2030.

Contours de l'opération :

L'objectif de cette admission sur le marché Euronext Growth Paris est de permettre à Eniblock de bénéficier d'une visibilité auprès des investisseurs et d'être cotée sur un marché offrant un cadre réglementaire adapté à sa taille et son projet de développement.

L'augmentation de capital d'Eniblock du 08.07.2023 souscrite par TBG a permis de porter le taux d'intérêt du groupe dans Eniblock de 52,17% à 53,33 %. Cette opération a conduit à constater un écart d'acquisition complémentaire de 1,7 M€. L'augmentation de capital d'Eniblock du 28.07.2023 souscrite par des actionnaires minoritaires a conduit à diminuer le pourcentage de participation du groupe dans Eniblock de 53,33 % à 51,92%. Cette opération, assimilée au niveau comptable à une cession partielle, a conduit à constater un profit de dilution de 0,9 M€.



NOTE 3 : PRINCIPES ET METHODES DES COMPTES CONSOLIDÉS

Continuité d'exploitation

La situation de trésorerie nette disponible au 31/12/2022 est négative de (2 021) k€.

A ce stade, la Société poursuit le développement, la mise à l'échelle et l'industrialisation de sa technologie (pour les Plateformes), ce qui engendre notamment des dépenses R&D significatives. La société a procédé à une revue de son risque de liquidité et considère, à la date d'arrêté des comptes, pouvoir faire face à ses besoins de trésorerie sur les douze mois à venir compte tenu :

- de la poursuite de la maîtrise des dépenses grâce à la mise en place d'un certain nombre de mesures d'économies et de l'optimisation de son besoin en fonds de roulement,
- du financement de l'activité Eniblock par l'intermédiaire de financements externes (dette, investissement). Étant précisé que le Groupe dispose d'ores et déjà d'offres fermes dans ce cadre. (cf. ci-après)
- d'une augmentation de capital avec maintien du droit préférentiel de souscription garantie par un des actionnaires jusqu'au 31 juillet 2023 à hauteur de 1 M€

Dans ce contexte, les comptes ont été arrêtés par le Conseil d'Administration en application du principe de continuité d'exploitation. Par ailleurs, la Société continue d'étudier très activement différentes alternatives pour poursuivre à moyen terme le financement de son activité et de son développement. Parmi les modalités possibles, la société envisage une ou plusieurs des solutions suivantes, sans que cette liste ne soit restrictive:

- placement privé auprès d'un ou plusieurs investisseurs,
- augmentations de capital, mise en place d'emprunts
- obligataires, ou obtention de financements publics.

A ce titre, Eniblock annonce avoir conclu un accord de financement avec le fonds d'investissement Atlas Capital Markets au terme duquel cet investisseur s'est engagé (au-travers de l'un des fonds dont il assure la gestion) à souscrire à une augmentation de capital de la Société pour un montant global d'environ 1,2 M€ ; cette opération en capital devrait être réalisée dans les prochaines semaines par l'utilisation de la 5ème résolution de l'assemblée générale de la Société du 10 mars 2023 et selon les termes de cette résolution (et notamment avec application d'une décote limitée à 15% sur le prix par action nouvelle calculé sur la base de la moyenne pondérée des cours des 20 dernières séances de bourse de l'action Eniblock sur le marché Euronext Growth précédant la date d'émission).

En complément, le groupe envisage de faire appel au marché avec une augmentation de capital avec maintien des droits préférentiels de souscriptions dès à présent garantie jusqu'au 31 juillet 2023 par un des actionnaires pour un montant de 1 M€.



Changement de réglementation comptable

Les comptes annuels du groupe The Blockchain Group sont établis conformément au règlement relatif aux comptes consolidés en vigueur en France. Les dispositions du règlement n°20.01 du Comité de Réglementation Comptable, homologué le 09 octobre 2020, sont appliquées.

Ce règlement, applicable aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2022, unifie, abroge et remplace le principal règlement relatif aux comptes consolidés en règles françaises.

The Blockchain Group n'est pas astreinte à publier des comptes consolidés, mais elle s'est engagée dans une démarche volontaire de l'établissement de comptes consolidés. Elle le fait dans la mesure où les entités ont des intérêts communs.

Application des méthodes Oui, Non, N/A	Dec. 2022	Dec. 2021	Commentaires	Note
Comptabilisation des contrats de location-financement	Non	Non	Car non significatif le contrat de location ne correspond qu'à quelques véhicules et à un photocopieur.	n/a
Étalement obligatoire des coûts d'emprunt	Oui	Oui	-	n/a
Comptabilisation obligatoire en charges des frais d'établissement	N/A	N/A	-	n/a
Comptabilisation obligatoire à l'actif de certains coûts	Oui	Oui	-	3.1
Écarts de conversion des actifs et passifs monétaires au bilan	Oui	Oui	-	3.15
Provisionnement des prestations de retraites et assimilés	Non	Non (1)	Méthode préférentielle non appliquée comme historiquement dans les précédentes publications financières. L'engagement hors bilan est présenté infra dans les notes.	3.13 / 5.25
Comptabilisation à l'avancement des opérations partiellement achevées à la clôture de l'exercice	Oui	Oui	-	3.10
Méthodes optionnelles spécifiques aux comptes consolidés maintenues	Oui	Oui	-	5.2

En synthèse le changement de réglementation comptable n'a pas d'impact significatif sur les comptes consolidés annuels du groupe The Blockchain Group.

PRINCIPES DES COMPTES CONSOLIDÉS

Les sociétés dans lesquelles The Blockchain Group détient, de manière durable, directement ou indirectement, une participation supérieure à 40% du capital et pour lesquelles le Groupe détient le contrôle exclusif, sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale avec constatation des droits des associés minoritaires dans les filiales consolidées.

Les sociétés dans lesquelles The Blockchain Group détient, directement ou indirectement, une participation d'au moins 20% et exerce une influence notable sont consolidées selon la méthode de mise en équivalence.

Les sociétés pour lesquelles les actions ou parts ne sont détenues qu'en vue de leur cession ultérieure ne sont pas intégrées.

Les sociétés sont intégrées sur la base des comptes établis au 31 décembre 2022.

PERIMETRE DE CONSOLIDATION

Le périmètre est détaillé en note 4 avec un organigramme synthétique ainsi qu'une fiche détaillée pour chaque entité du groupe comprise dans le périmètre de consolidation. Il est à noter que les méthodes d'intégration des filiales sont aussi mentionnées dans cette note.

PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les principales méthodes comptables adoptées par le groupe The Blockchain sont les suivantes :

————— Note 3.1 Frais de développement

La société a opté pour la méthode préférentielle de l'activation de ses frais de développement (hors frais de recherche) répondant aux six critères d'activation prévus par le Plan Comptable Général

- Faisabilité technique nécessaire à l'achèvement de l'immobilisation incorporelle en vue de sa mise en service ou de sa vente ;
- Intention d'achever l'immobilisation incorporelle et de l'utiliser ou de la vendre ;
- Capacité à utiliser ou à vendre l'immobilisation incorporelle ;
- Façon dont l'immobilisation incorporelle génèrera des avantages économiques futurs probables (existence d'un marché pour la production issue de l'immobilisation incorporelle ou pour l'immobilisation incorporelle elle-même ou, si celle-ci doit être utilisée en interne, son utilité) ;
- Disponibilité de ressources (techniques, financières et autres) appropriées pour achever le développement et utiliser ou vendre l'immobilisation incorporelle ;
- Capacité à évaluer de façon fiable les dépenses attribuables à l'immobilisation incorporelle au cours de son développement.

Seuls les coûts (directs et indirects) qui sont directement attribuables à la production de l'immobilisation sont désormais incorporables au coût de production :

- Les frais des prestataires attribuables au développement de l'immobilisation,
- es charges directes de production, comprenant notamment les salaires et autres coûts liés au personnel directement engagé pour générer l'actif ainsi que les coûts de dépôt de brevet.

Les frais de développement qui sont activés lors de la mise en service publique de nos plateformes par nos clients (i.e générateur de chiffre d'affaires récurrents, via nos commissions facturées lors des échanges de flux de données) sont amortis à compter de cette mise en service des immobilisations produites, sur leur durée réelle d'utilisation de 3 ans en fonction de la nature des projets.

Une analyse des différents développements est réalisée à chaque clôture, i.e. au 30 juin et au 31 décembre de chaque exercice, et en cas d'échec ou de perspectives commerciales insuffisantes ou d'une obsolescence constatée des développements (brique technique plus utilisée dans nos produits), un amortissement exceptionnel est comptabilisé pour la valeur nette comptable et l'immobilisation incorporelle est sortie du bilan. De plus, si la durée d'utilité est indéterminée, les amortissements sont remplacés par un test de dépréciation réalisé au moins deux fois par exercice, d'après la méthode de l'actualisation des flux futurs. Sinon, ce test est mis en œuvre uniquement en cas d'indices de pertes de valeur.

Note 3.2 Autres immobilisations incorporelles

Les autres immobilisations incorporelles sont principalement composées de fichiers d'adresses mails et figurent à l'actif du bilan à leur valeur historique d'acquisition. Elles sont amorties à compter de leur mise en service en proportion du nombre d'adresses invalides de la base à la date de l'arrêt des comptes.

Note 3.3 Écarts d'acquisition

Les regroupements d'entreprises (acquisitions d'entités, etc.) sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition. Cette méthode conduit à la comptabilisation des actifs et passifs des entités acquises à leur juste valeur.

Lors de l'acquisition d'une entreprise, la différence entre le coût d'acquisition des titres des sociétés nouvellement consolidées (incluant les coûts de transaction) et la juste valeur des actifs et passifs identifiés à la date d'acquisition constitue l'écart d'acquisition.

Conformément aux dispositions réglementaires en vigueur, le Groupe dispose d'un délai se terminant à la clôture du 1er exercice ouvert postérieurement à celui de l'acquisition au cours duquel le Groupe peut procéder aux analyses et expertises nécessaires en vue de comptabiliser et d'évaluer les actifs et passifs identifiables.

Les écarts d'acquisition positifs sont inscrits à l'actif du bilan consolidé. Leur utilisation est présumée à durée non limitée.

Pour les écarts d'acquisition déjà inscrits au bilan de l'exercice clos le 31 décembre 2015, le groupe a retenu l'option de poursuivre leur amortissement sur les durées d'utilisation antérieurement déterminées, à savoir un amortissement linéaire sur une durée de 10 ans.

La valeur des écarts d'acquisition est appréciée à la clôture de chaque exercice en fonction des résultats des filiales concernées et chaque fois qu'il existe un indice quelconque montrant qu'une diminution de valeur a pu se produire. Une dépréciation accélérée de l'écart d'acquisition est retenue par le groupe lorsque les perspectives d'activité de la filiale divergent de manière significative des hypothèses qui ont prévalu lors de l'acquisition ou des tests de la clôture précédente.

Les tests de dépréciation privilégient la méthode de valorisation par actualisation des flux futurs de trésorerie (Discounted Cash-Flow) selon les principes suivants :

- les flux de trésorerie sont issus de prévisions sur 5 ans ;
- le taux d'actualisation correspond au coût moyen pondéré du capital du secteur ;
- la valeur terminale est calculée par sommation à l'infini des flux de trésorerie actualisés, déterminés sur la base d'un flux normatif et d'un taux de croissance perpétuelle.

Ils sont effectués par défaut au 31 décembre, sauf indice de perte de valeur constaté à un autre moment de l'année.

Une analyse de sensibilité du calcul des paramètres clés utilisés (taux d'actualisation et taux de croissance à l'infini) selon des hypothèses possibles, n'a pas fait apparaître de scénario dans la laquelle la valeur recouvrable de l'UGT deviendrait inférieure à sa valeur comptable.

Le Groupe n'a pas identifié de pertes de valeur au 31 décembre 2022 et de ce fait n'a pas enregistré de dépréciation sur les écarts d'acquisition enregistrés.

Les calculs et les affectations en UGT des écarts d'acquisitions ont été effectués définitivement pour la clôture 2022.

Note 3.4 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont inscrites à l'actif à leur coût d'acquisition, diminué d'un amortissement calculé suivant le mode linéaire (L) sur la base de leur durée de vie économique. Les durées d'utilisation appliquées sont les suivantes :

- Agencements et installations : 5 à 10 ans (L)
- Matériel de bureau : de 3 à 5 ans (L)
- Mobilier de bureau : de 3 à 10 ans (L)

Note 3.5 Immobilisations financières

Les immobilisations financières correspondent à des dépôts de garantie enregistrés au bilan pour le montant versé ou à des actifs financiers ou prêts dont l'horizon de liquidité est supérieur à un an à l'origine.

Lorsque la valeur d'inventaire d'une immobilisation financière est inférieure à son coût d'acquisition ou à sa valeur comptable, une dépréciation est dotée du montant de la différence.

Note 3.6 Créances clients et comptes rattachés

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale et une dépréciation spécifique est constituée sur les créances identifiées comme présentant un risque d'irrecouvrabilité totale ou partielle.

Les créances présentant un risque potentiel ou un retard anormal dans le recouvrement font l'objet d'une dépréciation en fonction de l'ancienneté, la nature et le niveau du risque identifié.

Note 3.7 Opérations, créances et dettes en devises

Les transactions libellées en devises sont comptabilisées dans la monnaie fonctionnelle de l'entité au cours de change en vigueur au jour de la transaction. Les éléments monétaires en devises étrangères sont convertis à chaque arrêté comptable au cours de clôture.

Les écarts de change en résultant ou provenant du règlement de ces éléments monétaires sont comptabilisés en produits ou charges de la période.

Note 3.8 Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement, constituées d'OPCVM de trésorerie ou de comptes à terme, sont évaluées à leur juste valeur.

Elles font l'objet d'une dépréciation lorsque leur valeur d'inventaire devient inférieure à leur valeur comptable.

Note 3.9 Impositions différées

Certains décalages d'imposition dans le temps peuvent dégager des différences temporaires entre la valeur fiscale et la valeur comptable des actifs et passifs.

Ces différences donnent lieu à la constatation d'impôts différés selon la méthode du report variable, c'est-à-dire au dernier taux connu à la date de clôture.

Au 31 décembre 2022, les taux d'imposition utilisés s'élèvent respectivement à 25%

Des impôts différés sont activés sur la base des pertes fiscales des sociétés opérationnelles dans la mesure où leur imputation apparaît probable.

Les activations correspondantes sont évaluées sur la base des perspectives d'évolution des résultats fiscaux de chaque entité dans la limite des imputations anticipées sur les deux ou trois exercices suivants celui de l'arrêté. Au 31 décembre 2022, la réactualisation des impôts différés produit un impact de 57 K€ de charge tandis que la somme des déficits non activés s'élève quant à elle à 15 717 k€

Les impôts différés actif et passifs constatés par une même entité font l'objet de compensations au bilan. Au 31 décembre 2022, ce poste est de 950 K€ à l'actif.

Note 3.10 Subventions

Aucune subvention reçue au cours de l'exercice clos au 31 décembre 2022

Note 3.11 Reconnaissance du chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires consolidé s'appuie sur les différentes activités des sociétés du Groupe dont les modalités de reconnaissance du revenu sont propres à chacune des activités.

Pour l'activité des sociétés Iorga Group, Trimane Groupe, S2M et Eniblock, les règles de prise en compte du chiffre d'affaires sont les suivantes :

- Pour les contrats en régie, le chiffre d'affaires de ces prestations est comptabilisé au fur et à mesure que le service est rendu. Le revenu est évalué en fonction du prix de vente contractuel et des temps passés facturables.
- Des factures à établir ou des produits constatés d'avance sont enregistrés lorsque la facturation n'est pas en phase avec l'avancement des travaux. Pour les contrats au forfait, le chiffre d'affaires est reconnu au fur et à mesure de l'avancement des travaux sur la base des coûts engagés et des coûts restant à venir. Une provision pour perte à terminaison est constatée contrat par contrat dès qu'une perte est anticipée. Des factures à établir ou des produits constatés d'avance sont enregistrés lorsque la facturation n'est pas en phase avec l'avancement des travaux.

Les principaux contrats de prestations récurrentes concernent soit des prestations d'abonnement ou de licences pour la mise à disposition d'outils technologiques ou de génération de contacts qualifiés sur Internet.

Dans le cas d'outils, la rémunération est composée d'un montant fixe mensuel et d'un montant variable.

La facturation intervient typiquement sur une base mensuelle pour des montants correspondant à l'abonnement mensuel ou à la licence mensuelle ou aux volumes délivrés et validés par les clients au titre d'un mois donné.

Selon la nature de la prestation concernée, le chiffre d'affaires correspondant est reconnu en comptabilité sur la période : correspondant à l'utilisation ou la mise à disposition des outils technologiques de livraison des contacts qualifiés, d'envoi des mails, de réalisation des clics, de réalisation des ventes validées.

Pour l'activité de conseil et d'accompagnement d'aide à la formation professionnelle réalisée par Itaque, le chiffre d'affaires est reconnu à la fin de chaque formation.

Note 3.12 Reconnaissance d'opérations en résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel comprend, le cas échéant, des éléments extraordinaires correspondant à des opérations ou événements non récurrents.

Note 3.13 Résultat par action

Les résultats par action sont calculés et présentés par référence aux principes posés par l'avis n°27 émis par l'Ordre des Experts-Comptables. Ces calculs s'appuient notamment sur :

Le résultat net – part du groupe de la période divisé par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de la période de constatation du résultat.

Le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de la période de constatation du résultat.

Note 3.14 Indemnités de fin de carrière

Les engagements de retraite concernent uniquement les salariés français du groupe (aucune obligation de cette nature ne s'appliquant dans les autres pays où le groupe est implanté) et sont traités en engagements hors bilan (voir note 5.5).

Les hypothèses prises pour leur calcul sont les suivantes :

- Taux d'actualisation de 3,22%
- Turn over des salariés de 1%
- Evolution des rémunérations de 2%
- Taux de charges sociales de 45%

Note 3.13 Instruments financiers

Au 31 décembre 2022, le groupe The Blockchain ne dispose d'aucun instrument financier.

Note 3.14 Conversion des états financiers des sociétés étrangères

Les bilans des sociétés étrangères non autonomes sont convertis en Euro selon la méthode du cours historique :

Les éléments non monétaires sont convertis au cours historique, c'est-à-dire au cours du change à la date de l'entrée des éléments d'actif considérés dans le patrimoine de chaque entreprise.

Les éléments monétaires sont convertis au cours de change à la date de clôture de l'exercice ou de la période.

Les éléments du compte de résultat (à l'exception des charges calculées qui sont converties au cours historique) et les flux de trésorerie de ces mêmes sociétés sont convertis au taux moyen de l'exercice ou de la période.

Les différences de conversion engendrées par la traduction en Euro des comptes des sociétés étrangères non autonomes sont présentées au compte de résultat consolidés du groupe dans le résultat financier.

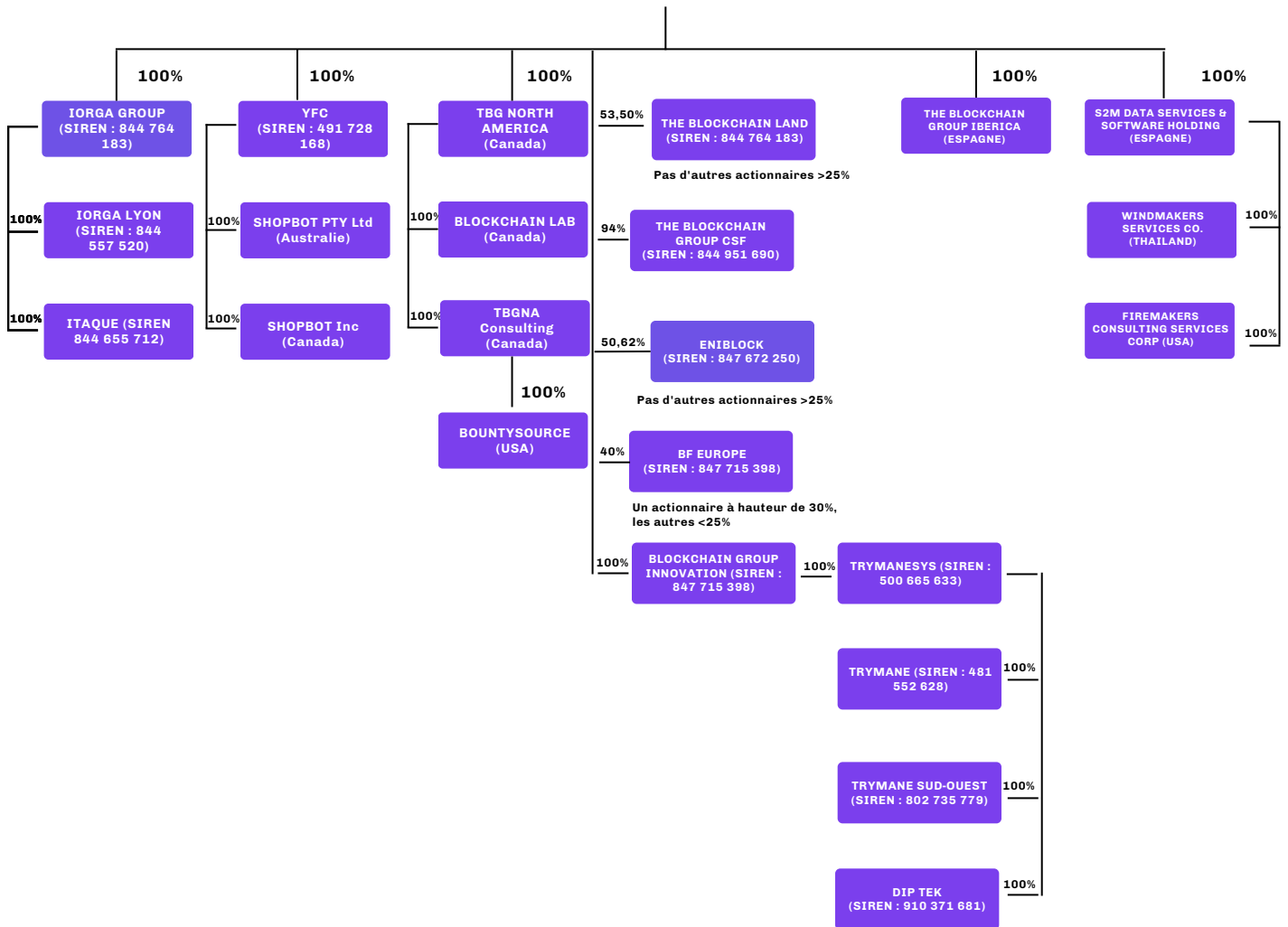
Les bilans des sociétés étrangères autonomes sont convertis en Euro au taux de change constaté à la date de clôture de l'exercice ou de la période.

Les comptes de résultat et les flux de trésorerie de ces mêmes sociétés sont convertis au taux moyen de l'exercice ou de la période.

Les différences de conversion engendrées par la traduction en Euro des comptes des sociétés étrangères sont présentées dans les capitaux propres consolidés du groupe au poste «Ecart de conversion ».

NOTE 4 : PÉRIMÈTRE DES COMPTES CONSOLIDÉS

THE BLOCKCHAIN GROUP (SIREN : 504 914 094)



THE BLOCKCHAIN GROUP

SOCIÉTÉ MÈRE

102 terrasse Boieldieu
Tour W
92800 Puteaux
Capital Social de 2.331.661,36 euros
SIREN N° 504 914 094

IORGA GROUP

FILIALE FRANÇAISE : 100%

102, Terrasse Boieldieu Tour W
92800 Puteaux
Capital social : 702 690,00 €
N° siren : 423 010 784
Pourcentage d'intérêts : 100 %
Méthode : Intégration globale
Entrée : le 1er janvier 2020

YFC

FILIALE FRANÇAISE : 100%

102, Terrasse Boieldieu Tour W
92800 Puteaux
Capital social : 47 029,80 €
N° siren : 491 728 168
Pourcentage d'intérêts : 100 %
Méthode : Intégration globale
Entrée : le 4 juillet 2012

IORGA LYON

FILIALE FRANÇAISE : 100%

5-9, rue Juliette Récanier 69006 Lyon
Capital social : 5 000,00 €
N° siren : 844 557 520 00021
Pourcentage d'intérêts : 100 %
Méthode : Intégration globale
Entrée : le 1er janvier 2020

SHOPBOT PTY LTD

FILIALE AUSTRALIENNE : 100%

Unit 1 575, Darling street Rozelle NSW 2039 -
AUSTRALIE
Capital social : 100 AUD
N° immat : ACN 120.561.033
Pourcentage d'intérêts : 100%
Méthode : Intégration globale
Entrée : le 4 juillet 2012

ITAQUE

FILIALE FRANÇAISE : 100%

60, chemin de Fontanille BP91502
84916 Avignon
Capital social : 5 000,00 €
N° siren : 844 655 712 00017
Pourcentage d'intérêts : 100 %
Méthode : Intégration globale
Entrée : le 1er janvier 2020

SHOPBOT INC

FILIALE CANADIENNE : 100%

200-79, Bvd René-Levesque G1R5N5 QUEBEC
CANADA
Capital social : 100 CAD N° immat :
1164145360
Pourcentage d'intérêts : 100%
Méthode : Intégration globale
Entrée : le 4 juillet 2012



BOUNTYSOURCE INC.

FILIALE AMERICAINE : 100%

427 N Tatnall Street # 40189
Capitalsocial:1279003USD
EinNumner(USTIN):46-1982433
Pourcentage d'intérêts : 100,00%
Méthode : Intégration globale
Entrée : le 1er juillet 2020

BF EUROPE

FILIALE FRANÇAISE: 40%

102, Terrasse Boieldieu Tour W
92800 Puteaux
Capitalsocial : 3 370,00 €
N° siren : 847 715 398
Pourcentage d'intérêts : 40,00 %
Méthode : Intégration globale

THE BLOCKCHAIN LAND

FILIALE FRANÇAISE : 53,50%

102, Terrasse Boieldieu Tour W
92800 Puteaux
92 100 Boulogne Billancourt
Capital social : 2 000,00 €
N° siren : 844 764 183
Pourcentage d'intérêts : 51,00 %
Méthode : Intégration globale
Entrée : le 13 août 2018

BLOCKCHAIN GROUP INNOVATION

FILIALE FRANÇAISE: 100%

102,Terrasse Boieldieu Tour W
92800 Puteaux
Capitalsocial : 11 198 865,00 €
N° siren : 891 643 090
Pourcentage d'intérêts : 100%
Méthode : Intégration globale
Entrée : le 02 décembre 2020

TBG CSF

FILIALE FRANÇAISE: 94%

102 terrasse Boieldieu Tour W
92800 Puteaux
Capitalsocial : 2 000,00 €
N° siren : 843 951 690
Pourcentage d'intérêts : 94,00 %
Méthode : Intégration globale
Entrée : le 13 août 2018

TRIMAESYS

FILIALE FRANÇAISE: 100%

102, Terrasse Boieldieu Tour W
92800 Puteaux
Capital social : 300 000,00 €
N° siren : 500 665 633
Pourcentage d'intérêts : 100%
Méthode : Intégration globale

ENIBLOCK

FILIALE FRANÇAISE: 50,62%

102 terrasse Boieldieu Tour W
92800 Puteaux
Capitalsocial : 3 000,00 €
N° siren : 847 672 250
Pourcentage d'intérêts : 50,62 %
Méthode : Intégration globale

TRIMANE

FILIALE FRANÇAISE: 100%

102, Terrasse Boieldieu Tour W
92800 Puteaux
Capital social : 105 000,00 €
N° siren : 481 552 628
Pourcentage d'intérêts : 100%
Méthode : Intégration globale
Entrée : le 01 juillet 2021

DIP TEK

FILIALE FRANÇAISE: 100%

102 terrasse Boieldieu Tour W
92800 Puteaux
Capitalsocial : 10 000,00 €
N° siren : 910 371 681
Pourcentage d'intérêts : 100,00 %
Méthode : Intégration globale

TRIMANE SUD-OUEST

FILIALE FRANÇAISE: 100%

Immeuble Trident - Bâtiment A 2 avenue de l'Europe
31520 Ramonville-Saint-Agne
Capital social : 10 000,00 €
N° siren : 802 735 779
Pourcentage d'intérêts : 100%
Méthode : Intégration globale
Entrée : le 01 juillet 2021



THE BLOCKCHAIN GROUP NORTH AMERICA.

FILIALE CANADIENNE : 100%

2220-800 boul. René-Lévesque O
Montréal, Québec, H3B 1X9, Canada
Capitalsocial : CAD 10 000,00 €
N° immat : 1176736198
Pourcentage d'intérêts : 100 %
Méthode : Intégration globale
Entrée : le 21 juillet 2021

TBGNA CONSULTING

FILIALE CANADIENNE : 100%

550 Burrard Street, Suite 2900 Vancouver,
British Columbia, Canada
Capitalsocial : CAD 510 000,00
N° immat : BC1366853
Pourcentage d'intérêts : 100 % Méthode :
Intégration globale Entrée : le 9 juin 2022

BLOCKCHAIN LAB

FILIALE CANADIENNE : 100%

13075 rue Monseigneur-Cooke,
Quebec, Québec, G2A 3B4, Canada
Capitalsocial : CAD 10 000,00 €
N° siren : 1173560799
Pourcentage d'intérêts : 100 % Méthode :
Intégration globale Entrée : le 7 juillet 2021



NOTE 5 : INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Note 5.1 Immobilisations incorporelles

Les variations des valeurs brutes et des amortissements s'analysent comme suit :

EN MILLIERS D'EUROS	31/12/21	Augmentation	Diminution	Transfert	Sortie	31/12/22
Logiciels	3 021	3 100	-	1 748	-	7 867
Relations clients (S2M & Trimane)	-	-	-	2 233	-	2 233
Immo. Incorporelles en cours	1 094	721	-	(674)	-	1 140
TOTAL	4 115	3 821	-	3 307	-	11 243

EN MILLIERS D'EUROS	31/12/21	Augmentation	Diminution	Transfert	Sortie	31/12/22
Amort. Logiciels	(430)	(1 794)	-	(0)	-	(2 224)
Amort. Relations Clients	-	(319)	-	(319)	-	(640)
Amort. Autres Immo. Inc.	(6 040)	(61)	-	-	-	(6 102)
TOTAL	(6 474)	(2 174)	-	(319)	-	(8 966)

Les logiciels sont composés des développements R&D initiés depuis la création de la filiale technologique, Eniblock, notamment pour le passeport du véhicule, les plateformes de Tokenisation (NFTs,...).

Note 5.2 Ecart d'acquisition

Le tableau ci-après détaille les principaux éléments de détermination des écarts d'acquisition constatés à l'occasion des entrées historiques de périmètre.

Les écarts d'acquisition relatifs aux sociétés S2M et Trimaesys (« Groupe Trimane ») ont été évalués. Conformément à l'article 231-10 du règlement 2020-01, la société disposait d'un délai d'un an à partir de la date d'acquisition des dites sociétés pour réévaluer la valeur des écarts d'acquisition, identifier éventuellement les actifs et passifs identifiables et imputer le solde en écart d'acquisition.

Les taux d'actualisation utilisés dans le cadre des impairment test sont à 10,5%. Il est à noter qu'à la clôture de l'exercice 2022 les écarts d'acquisitions des Shopbot ont été dépréciés en totalité, et font apparaître une vnc nulle, conformément au plan de dépréciation initialement convenu et constaté lors des exercices précédents.



Ainsi, l'affectation des écarts d'acquisitions font apparaître les allocations suivantes :

Écarts d'acquisition (en k€)	IORGA	S2M	ENIBLOCK	BOUNTY	YFC	TRIMANE	TOTAL
Écarts d'acquisition	2 893	4 659	-	-	6 102	16 457	
Amortissements des écarts d'acquisition	-	-	-	-	(6 040)		
TOTAL AU 31/12/2021	2 893	4 659	-	120	61	16 457	24 190
Var. écarts d'acquisition (allocation en immobilisations incorp. : relations clients)	-	(340) (1)	1 834 (7)	-	-	(894) (2 & 3)	(540)
TOTAL AU 31/12/2022	2 893	4 319	1 834	120	-	15 564	24 730

(1) S2M pour 265 k€, l'affectation porte sur la relation client.

(2) Trimane pour 1 968 k€, l'affectation porte sur la relation client.

(3) Constatation d'un complément de prix de 1 M€ conformément au SPA signé en janvier 2021

(4) Ecart d'acquisition suite à l'augmentation de la prise de participation de TBG dans Eniblock en amont de sa cotation sur Euronext Growth

Note 5.3 Immobilisations corporelles

Les variations des valeurs brutes et des amortissements s'analysent comme suit :

Valeurs brutes (en milliers d'€)	31/12/2021	Augmentation	Diminution	Transfert	Sortie	31/12/2022
Constructions et installations techniques	55	-	-	0	-	55
Agencements, matériels et mobiliers de bureau	970	136	(34)	(64)	-	1 007
Immobilisation corporelles en cours	850	457	-	(960)	-	346
TOTAL	1 875	952	(34)	(1 024)	-	1 409

Amortissements (en milliers d'€)	31/12/2021	Augmentation	Diminution	Transfert	Sortie	31/12/2022
Constructions et installations techniques	(38)	(10)	-	(0)	-	(48)
Agencements, matériels et mobiliers de bureau	(473)	(150)	4	0	-	(619)
TOTAL	(511)	(160)	4	-	-	(667)



Note 5.4 Immobilisations financières

Les variations des valeurs brutes et les amortissements s'analysent comme suit :

Valeurs brutes (en milliers d'€)	31/12/21	Augmentation	Diminution	31/12/22
Titres non consolidés (1)	-	-	-	-
Créances rattachées aux participations (2)	-	-	-	-
Autres immobilisations financières (3)	312	113	(103)	322
TOTAL	312	4 525	(4 517)	322

(1) Ces postes concernent les titres et créances détenues sur la société MAKAZI SAS à la suite de sa déconsolidation intervenue en date du 30/09/2015.

(2) Participations des structures du groupe

(3) Principalement dépôts versés au titre de baux

Amortissements (en milliers d'€)	31/12/21	Augmentation	Cession / Dilution	Virement / Affectation	31/12/22
Titres non consolidés (1)	-	-	-	-	-
Créances rattachées aux participations (2)	-	-	-	-	-
Autres immobilisations financières	-	-	-	-	-
TOTAL	-	-	-	-	-

(1) Les titres de MAKAZI SAS sont dépréciés à hauteur de 100 %

(2) La créance sur MAKAZI SAS est dépréciée pour 127 K€

Note 5.5 Créances clients et comptes rattachés

Créances clients et comptes rattachés (en milliers d'€)	31/12/2022	31/12/2021
Clients et comptes rattachés Clients / Créances douteuses	8 093	9 488
Dép. pour créances douteuses et litigieuses	(785)	(422)
TOTAL	7 307	9 066



Note 5.6 Autres créances et comptes de régularisation

Les autres créances et comptes de régularisation s'analysent comme suit :

En milliers d'€	31/12/2022	31/12/2021
Avances et acomptes versés sur commandes	30	193
Etat – Impôt sur les bénéfices	2 188	1 997
Etat – Impôts différés actifs	950	1 007
Etat – Taxe sur le chiffre d'affaires	3 270	3 837
Charges constatées d'avance	1 341	1 427
Autres créances	548	539
Dépréciation sur autres créances	-	-
TOTAL	8 327	9 000

Note 5.7 Impôts différés actifs

En milliers d'€	31/12/2022	-1 an	+1 an / -5 ans
TOTAL	950	950	-

Les IDA ont été constatés sur l'écart d'acquisition de la société iORGA. Les déficit fiscaux détenus par le groupe sont non activés.

Note 5.8 Trésorerie

En milliers d'€	31/12/2022	31/12/2021
Valeurs mobilières de placement	-	3
Disponibilités	1 020	3 244

Note 5.9 Comptes de régularisation et assimilés

Les charges constatées d'avance s'élèvent à 1 341 k€ au 31 décembre 2022 contre 1 427 k€ au 31 décembre 2021. (Dont 1 011 k€ de CCA de Média For Equity sur BF Europe, qui feront l'objet d'un plan média, notamment dans le cadre du développement d'Eniblock au cours des prochains exercices, post Covid19).

Ces charges seront apurées au cours des exercices futures, notamment dans le cadre de la politique de communications du Groupe et de ses activités. Elles correspondent à des ajustements classiques de charges d'exploitation.



Note 5.10 Capitaux Propres

Le tableau de variation des capitaux propres combinés (part du groupe) s'analyse comme suit :

En milliers d'€	Capital	Primes liées au capital	Réserves	Auto-contrôle	Ecarts de conversion	Résultat combiné de l'exercice	Total capitaux propres
Situation clôture 31/12/2021	1 988	28 876	3 306	(129)	(4 358)	(516)	29 166
Aug. capital dans TBG	317	2 466	-	-	-	-	2 783
Affect. écarts d'acqu. (relations clients)	-	-	(315)	-	-	-	(315)
Transfert interne titres BountySource	-	-	-	-	(17)	-	(17)
Actions propres	-	-	-	103	-	-	103
Résultat de l'exercice précédent	-	-	(516)	-	-	516	-
Résultat consolidé part du groupe	-	-	-	-	-	(5 020)	(5 020)
Ecarts de conversion	-	-	-	-	45	-	45
Autres	-	-	(24)	-	1	-	(23)
SITUATION CLOTÛRE AU 31/12 2022	2 305	31 342	2 451	(26)	(4 329)	(5 020)	26 723

Les mouvements sur le poste capital social s'analysent comme suit :

En €	Nombre d'actions	Nominal	Montant
Situation clôture 31/12/2021	49 707 784	0,04 €	1 988 311,36 €
Actions gratuites	1 920 000	0,04 €	76 800 €
Exercice des BSA 2021	61 038	0,04 €	2 441,52 €
Compensations de créances	5 932 941	0,04 €	237 317,64 €
Situation clôture au 31/12/2022	57 621 763	0,04 €	2 304 870,52 €

Au 31 décembre 2022 le capital de la société est constitué de 57.621.763 actions de valeur nominale 0.04 €. La société The Blockchain Group détient au 31 décembre 2022, 91 500 de ses propres actions. Ces dernières ont été acquises sur le marché au titre d'un programme de rachat d'actions portant sur un nombre maximum de 307 758 titres, initié en juillet 2011 dans le cadre des dispositions de l'article L.225-209-1 du Code de Commerce.

Conformément à la réglementation en vigueur, ces dernières sont privées de droits pécuniaires et extra pécuniaires. Les actions propres et les résultats de cessions réalisées en cours d'exercice sont imputés sur les capitaux propres du groupe.

	31/12/22	31/12/21	31/12/20	31/12/19	31/12/18
Nombre d'actions en circulation en fin de période (hors actions propres)	57 621 763	49 707 784	30 657 661	26 243 972	25 418 972

Les titres donnant accès au capital de la société mère sont les suivants :

	Nombre de titres ou droits	Année / date de départ des options	Prix de souscription	Parité	% du capital (1)
Actions gratuites 2021 (2)	2 000 000	2021	NA	1 AGA = 1 action	4,03%
Actions gratuites 2022 (2)	260 500	2022	NA	1 AGA = 1 action	0,53%
Bons de souscription TBG BSA2 (3)	62 500	2017	4,00 €	1 BSA = 1 AO	0,13%
Bons de souscription TBG BSA2 (3)	62 500	2017	4,00 €	1 BSA = 1 AO	0,13%
Bons de souscription TBG BSA2 (3)	125 000	2017	4,00 €	1 BSA = 1 AO	0,25%
Bons de souscription TBG BSA2 (4)	48 837 832	2021	1,60 €	12 BSA = 1 AO	8,21%

(1) les pourcentages s'entendent dans l'hypothèse d'une souscription intégrale de tous les instruments en circulation au 31 décembre 2020

(2) ces AGA seront attribués par émission d'actions nouvelles

(3) ces BSA sont exerçables dans les 5 ans de leur émission

(4) ces BSA sont exerçables jusqu'au 30/06/2023



Note 5.11 Intérêts minoritaires

Conformément à l'article 252-1 de l'ANC, "lorsque, à la suite de pertes, la part revenant aux intérêts minoritaires d'une entité consolidée par intégration globale devient négative, l'excédent ainsi que les pertes ultérieures imputables aux intérêts minoritaires sont déduits des intérêts majoritaires, sauf si les associés ou actionnaires minoritaires ont l'obligation formelle de combler ces pertes.

Si, ultérieurement, l'entité consolidée réalise des bénéfices, les intérêts majoritaires sont alors crédités de la totalité des profits jusqu'à ce que la partie qu'ils avaient assumée des pertes imputables aux intérêts minoritaires ait été totalement éliminée."

Dans le cas présent, et conformément à la réglementation en vigueur, les minoritaires des filiales de The Blockchain Group n'ayant pas pris d'engagement formel de combler les pertes, la part du résultat net imputable aux minoritaires a été reclassé en résultat groupe (pour la partie qui conduit à des intérêts minoritaires négatifs).

Note 5.12 Information financière réduite à une seule action

En €	2022	2021	2020	2019	2018	2017
Nombre moyen pondéré d'actions	57 621 763	40 233 278	30 758 771	26 243 972	25 418 972	10 967 488
Résultat net par action – part du groupe	(0,087) €	(0,013) €	0,026 €	0,0108 €	(0,0648) €	(0,48) €
Nombre moyen d'actions (avec dilution)	57 621 763	40 132 168	30 657 661	24 418 972	22 338 945	14 047 515
Résultat dilué par action (1)	(0,087) €	(0,013) €	0,024 €	0,0116 €	(0,0737) €	(0,48) €
Nombre d'actions en circulation en fin de période (hors actions propres)	57 621 763	49 707 784	30 657 661	26 243 972	25 418 972	13 340 467
Fonds propres par action (2)	0,464 €	0,587 €	0,025 €	0,0108 €	(0,0648) €	0,02 €

(1) Lorsque le résultat net de base par action est négatif, le résultat dilué par action est identique au résultat de base par action (Avis OEC n°27 §3)

(2) Y compris le résultat – part du groupe de la période

Note 5.13 Provisions

Le poste « Provisions » s'analyse comme suit au 31 décembre 2022 :

En milliers d'€	31/12/21	Dotation	Reprise	Sortie	Transfert	31/12/22
Provision pour risques	90	-	-	-	-	90
Provisions pour charges	384	-	(384)	-	-	-
Autres	-	-	-	-	-	-
Total	474	-	(384)	-	-	90

A la connaissance du groupe, il n'existe, à la date d'arrêté des comptes consolidés semestriels, aucun fait exceptionnel ou litige autres que ceux relatés dans les présentes notes, susceptible d'avoir une incidence significative sur sa situation financière, son patrimoine, son activité et ses résultats.

Note 5.14 Emprunts et dettes financières

Le poste « Emprunts et dettes financières » s'analyse ainsi au 31 décembre 2022 :

En milliers d'€	31/12/2022	Dont part à moins d'un an	Dont part comprise entre un et cinq ans	Dont part à plus de cinq ans
Emprunt obligataire convertible	-	-	-	-
Emprunts	2 836	519	2 317	-
Concours bancaires	3 053	3 053	-	-
Autres dettes financières	10	-	-	10
TOTAL	5 900	3 572	2 317	10

Note 5.15 Dettes fournisseurs et comptes rattachés

Les dettes fournisseurs et comptes rattachés s'analysent comme suit :

En milliers d'€	31/12/2022	Dont part à moins d'un an	Dont part à plus d'un an
Comptes fournisseurs	5 296	5 026	270



Note 5.16 Dettes fiscales et sociales

Les dettes fiscales et sociales s'analysent comme suit :

En milliers d'€	31 décembre 2022	31 décembre 2021
Dettes sociales	4 279	3 499
Dettes fiscales	4 705	3 453
TOTAL	8 985	6 952

Note 5.17 Autres dettes et comptes de régularisation

Le poste « Autres dettes et comptes de régularisation » (hors dettes fiscales et sociales) s'analyse comme suit :

- Crédits vendeur : 165 K€
- Charges à payer : 87 K€
- Factor : 955 K€
- Autres dettes : 209 K€

Notes 5.18 Produits constatés d'avance

Au 31 décembre 2022, les produits constatés d'avance correspondent à des prestations facturées restant à servir et s'élèvent à 1 567 K€.

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Note 5.19 Répartition du Chiffre d'Affaires

Le chiffre d'affaires réalisé par le groupe au cours du premier semestre 2022 s'élève à 21 288 K € :

En milliers d'€	The Blockchain Group Holdings	Eniblock	YFC +	Iorga Group	Trimane, Trimaesys, TSO	Itaque	Bounty Source	S2M Group	Groupe Dec 22 (12 mois)	%
Advisory	-	-	-	-	-	2 414	-	-	2 414	11,3%
Conseil IT	-	-	-	7 145	8 150	-	93	-	15 388	72,3%
Marketing	-	-	1	-	-	-	-	2 326	2 326	10,9%
Blockchain	-	1 050	-	-	-	-	-	-	1 050	4,9%
Activités annexes	111	-	-	-	-	-	-	-	111	0,5%
Total 31/12/22	96	1 050	16	7 145	8 150	2 414	93	2 326	21 288	100%
Total 31/12/21	644	1 984	375	6 723	2 320	1 727	108	1 936	15 817	100%

Sur les 21,3 millions de C.A. pour l'exercice 2022, les sociétés qui font du C.A. hors de France sont les sociétés Bounty et S2M pour un montant de 2 434 k€.

Note 5.20 Autres produits d'exploitation

En milliers d'€	31 décembre 2022 (12 mois)	31 décembre 2021 (12 mois)
Production immobilisée (1)	4 563	3 011
Subventions d'exploitation	-	50
Reprise de prov. et dépréciations clients Transferts de charges d'exploitation	147	273
Autres produits d'exploitation	7	233
TOTAL	4 717	3 567

(1) Ce poste correspond aux coûts internes engagés par le groupe dans le développement de ses applications logicielles



Note 5.21 Charges d'exploitation, achats et charges externes

En milliers d'€	31 décembre 2022 (12 mois)	31 décembre 2021 (12 mois)
Reversements aux affiliés sur ventes de contacts qualifiés, de technologies et achats médias	6 985	4 868
Achats	6 985	4 868
Locations immobilières et mobilières	1 323	626
Honoraires et études	1 418	910
Frais de communication / marketing / RP	413	139
Déplacement / missions	450	252
Autres	681	325
Autres achats et charges externes	4 265	2 252
Total achats consommés	11 270	7 119

Note 5.22 Résultat financier

En milliers d'€	31 décembre 2022 (12 mois)	31 décembre 2021 (12 mois)
Produits financiers	212	205
Produits de valeurs mobilières de placement	-	-
Intérêts Gains de change N / N-1	179	2
Autres Produits financiers	-	-
Reprise de provisions	33	203
Charges financières	(161)	(364)
Intérêts et charges sur emprunts	(99)	(65)
Abandon de créance	-	-
Pertes de change	(17)	(220)
Dépréciations de titres et créances financières	-	(12)
Autres charges financières	(46)	(66)
Résultat financier	51	(159)

Note 5.23 Résultat exceptionnel

En milliers d'€	31 décembre 2022 (12 mois)	31 décembre 2021 (12 mois)
Produits exceptionnels	1 148	278
Produits exceptionnels s/ opérations de gestion	39	96
Produits de cession d'actifs	164	(21)
Reprise de provisions	-	200
Produits exceptionnels s/ opération de capital (1)	908	3
Autres produits exceptionnels	37	-
Charges exceptionnelles	(538)	(313)
Charges exceptionnelles s/ opérations de gestion	(210)	-
Valeur nette comptable des actifs cédés	(179)	(69)
Indemnisation acquéreur de la société	-	-
Autres charges exceptionnelles	(149)	(244)
Dépréciations à caractère exceptionnel	-	-
Résultat Exceptionnel	610	(36)

(1) Les 908 k€ de produits exceptionnels sur opération de capital correspondent quasi exclusivement au résultat de dilution suite à l'entrée au capital de minoritaires dans le cadre de l'augmentation de capital préalable à la cotation sur Euronext Growth.

Note 5.24 Charges d'impôts sur les bénéfices

En milliers d'€	31 décembre 2022 (12 mois)	31 décembre 2021 (12 mois)
Impôts exigibles ou acquittés nets	418	313
intégration fiscale	20	-
Variation des postes d'impôts différés	(57)	40
Variation des postes d'impôts calculés	1 709	1 287
TOTAL	2 090	1 641

Autres informations

Note 5.25 Effectifs

Les effectifs du groupe inscrits au 31 décembre 2022 s'établissent à 252 personnes contre 245 personnes au 31 décembre 2021.

Les effectifs moyens sur le premier semestre 2022 s'établissent à 263 personnes contre 241 pour l'année 2021.

Note 5.26 Engagements hors bilan

La société a procédé au 31 décembre 2022 à un calcul prévisionnel d'indemnités de départ à la retraite.

En milliers d'€	31 décembre 2022	31 décembre 2021
Engagements donnés	676	1 283
Avals, cautions, garanties - BPI	-	250
Personnel – Indemnités de fin de carrière	676	1 033
Avals, cautions, garanties	-	-
Effets escomptés non échus	-	-
Autres engagements reçus	-	-

Note 5.27 Répartition des actifs, et des résultats d'exploitation par pôle d'activité

Au 31 décembre 2022 la répartition se fait (sur les entités les plus significatifs sur leur contribution dans les résultats) entre la holding de financement (société mère The Blockchain Group), et le périmètre (YFC, Inc., Pty), le pôle Eniblock (avec Xdev Tech), le groupe Iorga (avec Iorga-Lyon et Itaque) et le groupe S2M (avec Windmakers).

Résultat d'exploitation après DAP des écarts d'acquisition (En milliers d'€)	31/12/2022	31/12/2021
Advisory	291	69
Conseil IT	(5 612)	(814)
Marketing	(135)	(1 198)
Blockchain	(4 059)	1
Total Résultat d'Exploitation après DAP des écarts d'acquisition	(9 515)	(1 943)



Note 5.28 Rémunérations en France et avantages alloués aux membres des organes d'administration et de direction de la société mère

Rémunérations versées sur la période aux organes de direction : 164 k€ brut

Rémunérations à raison de leurs fonctions dans les entreprises contrôlées : néant

Engagement en matière de pension et indemnités assimilées : néant

Note 5.29 Honoraires versés aux Commissaires aux Comptes

Honoraires d'audit légal inscrits au compte de résultat : 187 K€

NOTE 6 : ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE DES COMPTES CONSOLIDÉS ANNUELS

Opération de financement

Eniblock annonce avoir conclu un accord de financement avec le fonds d'investissement Atlas Capital Markets au terme duquel cet investisseur s'est engagé (au-travers de l'un des fonds dont il assure la gestion) à souscrire à une augmentation de capital de la Société pour un montant global d'environ 1,2M€ ; cette opération en capital devrait être réalisée dans les prochaines semaines par l'utilisation de la 5ème résolution de l'assemblée générale de la Société du 10 mars 2023 et selon les termes de cette résolution (et notamment avec application d'une décote limitée à 15% sur le prix par action nouvelle calculé sur la base de la moyenne pondérée des cours des 20 dernières séances de bourse de l'action Eniblock sur le marché Euronext Growth précédant la date d'émission).

L'accord de financement prévoit également que la Société pourra, si elle le souhaite et sans aucune obligation, bénéficier de la part de cet investisseur d'un financement supplémentaire de l'ordre de 8 M€ durant les 24 prochains mois sous forme d'obligations convertibles en actions ordinaires nouvelles de la Société (par tranche de 500.000 € chacune) ; aucune autre valeur mobilière ne sera attachée à ces actions nouvelles ou aux obligations convertibles (type BSA...).

Dans le cadre de cette opération de financement, la société mère, en sa qualité d'associé de référence d'Eniblock, a consenti au profit d'Atlas Capital Markets, un nantissement sur d'une partie des actions Eniblock qu'elle détient (environ 4 millions d'actions) afin de garantir les engagements pris par Eniblock au titre de cette opération.

La Société publiera un communiqué de presse relatif à la réalisation de l'augmentation de capital précitée selon les formes et délais requis par les lois et règlements applicables. Pour ce qui concerne le financement complémentaire optionnel de 8 M€ sous forme d'obligations convertibles, la Société en soumettra l'autorisation auprès de ses actionnaires à l'occasion de son assemblée générale annuelle prévue au mois de juin 2023.

En complément, le groupe envisage de faire appel au marché avec une augmentation de capital avec maintien des droits préférentiels de souscriptions dès à présent garantie jusqu'au 31 juillet 2023 par un des actionnaires pour un montant de 1 M€. Le lancement de cette opération fera également l'objet prochainement d'une communication particulière comprenant l'ensemble des informations requises.



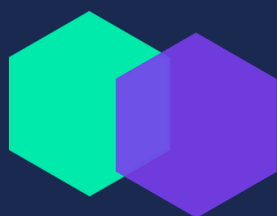
NOTE 7 : CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES

En application des dispositions des articles L 225-40 et L 225-30 et suivants du Code de Commerce, nous portons à votre connaissance les conventions conclues ou renouvelées au cours de l'exercice.

Il a été conclue une convention d'assistance entre The BlockChain group SA, The BlockChain Group Iberic S.L. et Eniblock SA afin de l'assister dans son opération de cotation directe et sa recherche de financement. A ce titre, les frais facturés et refacturés sont de :

- TBG Iberica a facturé à Eniblock : 2 124 083.50 € en 2022
- The Blockchain Group a facturé à Eniblock : 624 196.98 € en 2022

A ce titre, les frais facturés et refacturés sont de 2 748 280.48 € pour l'exercice 2022.



**The
Blockchain
Group**

Be part of the future

6. COMPTES SOCIAUX ANNUELS AU 31 DÉCEMBRE 2022



BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2022 12			Exercice N-1 31/12/2021 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	13 448.33		13 448.33		13 448.33	
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles	57 976.48		57 976.48		57 976.48	
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles	390 641.63	127 531.61	263 110.02	332 744.27	-69 634.25	-20.93
	Immobilisations en cours						
Avances et acomptes							
Immobilisations financières (2)							
Participations mises en équivalence							
Autres participations	56 187 426.28	23 155 137.07	33 032 289.21	33 309 508.24	-277 219.03	-0.83	
Créances rattachées à des participations	127 500.00	127 500.00					
Autres titres immobilisés	25 894.50		25 894.50	128 899.00	-103 004.50	-79.91	
Prêts							
Autres immobilisations financières	218 242.70		218 242.70	214 896.25	3 346.45	1.56	
Total II	57 021 130.12	23 410 168.88	33 610 961.24	33 986 047.76	-375 086.52	-1.10	
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes				15 000.00	-15 000.00	-100.00
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	5 262 997.85	93 219.60	5 169 778.25	4 148 318.12	1 021 460.13	24.62
	Autres créances	6 035 567.67		6 035 567.67	4 484 808.13	1 550 759.54	34.58
Capital souscrit - appelé, non versé							
Valeurs mobilières de placement							
Disponibilités	213 636.61		213 636.61	237 175.84	-23 539.03	-9.92	
Charges constatées d'avance (3)	200 422.17		200 422.17	274 417.18	-73 995.01	-26.96	
Total III	11 712 624.50	93 219.60	11 619 404.90	9 159 719.27	2 459 685.63	26.85	
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	68 733 754.62	23 503 388.48	45 230 366.14	43 145 767.03	2 084 599.11	4.83	

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
		31/12/2022	12	31/12/2021	12
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 2 304 871)	2 304 870.52	1 988 311.36	316 559.16	15.92
	Primes d'émission, de fusion, d'apport	31 342 268.71	28 875 924.51	2 466 344.20	8.54
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves				
	Réserve légale				
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves				
	Report à nouveau	-3 588 428.74	-3 228 917.48	-359 511.26	-11.13
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	-4 136 501.95	-359 511.26	3 776 990.69	NB
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées	1 438 625.42	956 574.68	482 050.74	50.39	
Total I	27 360 833.96	28 232 381.81	-871 547.85	-3.09	
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
Total II					
PROVISIONS	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges				
Total III					
DETTES (I)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit				
	Concours bancaires courants	855 605.39	3 727.44	851 877.95	NB
	Emprunts et dettes financières diverses	12 422 440.66	10 046 065.53	2 376 375.13	23.65
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		16 302.00	-16 302.00	-100.00
	Dettes d'exploitation				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 979 379.07	2 394 400.71	584 978.36	24.43	
Dettes fiscales et sociales	898 615.70	788 287.83	110 327.87	14.00	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	165 000.00	165 000.00			
Autres dettes	142 673.44	1 111 578.73	-968 905.29	-67.16	
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (I)				
	Total IV	17 463 714.26	14 525 362.24	2 938 352.02	20.23
	Ecarts de conversion passif (V)	405 817.92	388 022.98	17 794.94	4.59
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)		45 230 366.14	43 145 787.03	2 084 599.11	4.83

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2022 12			Exercice N-1 31/12/2021 12	Ecart N / N-1 -	
	France	Exportation	Total		Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de biens						
Production vendue de services	2 551 149.80		2 551 149.80	3 370 386.61	-819 236.81	-24.31
Chiffre d'affaires NET	2 551 149.80		2 551 149.80	3 370 386.61	-819 236.81	-24.31
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			7 137.84	14 611.11	-7 473.27	-51.15
Autres produits			258.66	46 816.34	-46 557.68	-99.45
Total des Produits d'exploitation (I)			2 558 546.30	3 431 814.06	-873 267.76	-25.45
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements			27 211.12	12 907.61	14 303.51	110.61
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			3 404 776.96	2 617 898.19	786 878.77	30.06
Impôts, taxes et versements assimilés			8 548.23	13 236.12	-4 687.89	-35.42
Salaires et traitements			492 417.01	520 220.77	-27 803.76	-5.34
Charges sociales			212 425.64	218 809.11	-6 383.47	-2.92
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			74 823.21	50 787.99	24 035.22	47.32
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				750.00	-750.00	-100.00
Dotations aux provisions						
Autres charges			45.42	13 994.50	-13 949.08	-99.68
Total des Charges d'exploitation (II)			4 220 247.59	3 448 604.29	771 643.30	22.38
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			-1 661 701.29	-16 790.23	-1 644 911.06	NS
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1 -	
	31/12/2022	31/12/2021	Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)	15 222.90	142 137.57	-126 914.67	-89.29
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges		213 104.89	-213 104.89	-100.00
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	15 222.90	355 242.46	-340 019.56	-95.71
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	2 439 548.71	200 000.00	2 239 548.71	NB
Intérêts et charges assimilées (4)	187 833.50	153 807.21	34 026.29	22.12
Différences négatives de change	285.34	321.86	-36.52	-11.35
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	2 627 667.55	354 129.07	2 273 538.48	642.01
2. Résultat financier (V-VI)	-2 612 444.65	1 113.39	-2 613 558.04	NB
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	-4 274 145.94	-15 676.84	-4 258 469.10	NB
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital	1 027 632.60		1 027 632.60	
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII	1 027 632.60		1 027 632.60	
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	82 658.97	69 054.12	13 604.85	19.70
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	401 247.90		401 247.90	
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	482 050.74	295 140.30	186 910.44	63.33
Total VIII	965 957.61	364 194.42	601 763.19	165.23
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	61 674.99	-364 194.42	425 869.41	116.93
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	-75 969.00	-20 380.00	-55 609.00	-273.13
Total des produits (I+III+V+VII)	3 601 401.80	3 787 056.52	-185 654.72	-4.90
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	7 737 903.75	4 146 567.78	3 591 335.97	86.61
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	-4 136 501.95	-359 511.26	-3 776 990.69	NB

ANNEXE AUX COMPTES ARRÊTÉS AU 31 DÉCEMBRE 2022

Au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 45.230.366,14 € et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte de 4.136.501,95 €.

L'exercice a une durée de 12 mois, correspondant à l'année civile 31/12/2022.

Les notes et les tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration suivant les méthodes et estimations comptables présentées dans les notes et tableaux qui suivent. Ces dernières sont identiques à celles utilisées lors de l'établissement des différents comptes présentés à titre comparatif.

« The Blockchain Group est un nouvel acteur de la Blockchain Technologie.

Nous sommes confiants dans notre capacité à réaliser nos objectifs de croissance pour les années à venir. Le Groupe a relevé de nombreux défis au cours de l'exercice 2022. Nous avons accéléré la montée en puissance de notre plateforme Eniblock®, au travers de nouvelles implémentations chez nos clients bêta-testeurs, de la mise à disposition de nouvelles fonctionnalités ou encore de l'amélioration de l'expérience utilisateur.

Ceci s'est fait concomitamment à la cotation de notre filiale sur Euronext Growth, Eniblock. Nous avons poursuivi nos efforts de prospection de nouveaux clients et nous nous réjouissons de constater une vraie dynamique sur le marché B2B de la blockchain en général et sur l'attrait des offres TBG, plus particulièrement. Nous sommes bien positionnés pour répondre aux nombreuses demandes des entreprises et des collectivités. Fort des investissements réalisés en 2022, la priorité du Groupe en 2023 sera un retour à une rentabilité opérationnelle et au dégagement de cash-flow positifs »

Xavier Latil

Président et Directeur Général



SOMMAIRE

1. FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE.....	101
2. PRINCIPES, RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES.....	102
2.1. CONVENTIONS GÉNÉRALES COMPTABLES APPLIQUÉES.....	102
2.2. CHANGEMENTS DE MÉTHODES, D'ESTIMATION ET DE MODALITÉS D'APPLICATION.....	103
3. NOTES SUR LE BILAN.....	104
3.1. ACTIF.....	104
3.1.1. Immobilisations incorporelles et corporelles	
3.1.2. Immobilisations financières	
3.1.3. Stocks et en-cours	
3.1.4. Créances	
3.1.5. Valeurs immobilières	
3.1.6. Disponibilités et concours bancaires courants	
3.1.7. Charges et produits constatés d'avance	
3.2. PASSIF.....	113
3.2.1. Capitaux propres	
3.2.2. Dettes	

4. NOTES SUR LE COMPTE DE RÉSULTAT.....	118
4.1. CHIFFRE D'AFFAIRES.....	118
4.2. INFORMATIONS RELATIVES AUX CHARGES DE PERSONNEL.....	118
4.3. TRANSFERTS DE CHARGES.....	119
4.4. PRODUITS ET CHARGES FINANCIÈRES.....	119
4.4.1. Charges financières	
4.4.2. Produits financiers	
4.5. PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS.....	120
4.5.1. Charges exceptionnelles	
4.5.2. Produits exceptionnels	
4.6. INFORMATIONS RELATIVES À L'IMPÔT.....	121
5. AUTRES INFORMATIONS.....	123
5.1. RÉMUNÉRATION DES DIRIGEANTS.....	123
5.2. RÉMUNÉRATION DES COMMISSAIRES AUX COMPTES.....	123
5.3. ÉCARTS DE CONVERSION ACTIFS ET PASSIFS.....	123
5.4. DÉTAIL DES CHARGES À PAYER.....	123
5.5. HORS BILAN.....	124
5.6. ÉVÉNEMENTS POST CLÔTURE.....	125



1. FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Accroissement de la production de l'exercice

L'activité a été notamment portée par la bonne tenue de l'accompagnement en conseil blockchain et data des clients de TBG. La Blockchain bénéficie d'une forte demande de la part des entreprises qui voient en ses nombreuses applications des possibilités d'offrir à leurs propres clients des solutions innovantes et sécurisées dans le cadre de leurs différentes offres.

Accélération des investissements pour soutenir la croissance (données retraitées)

Pour accompagner le développement de ses ventes et la finalisation de ses plateformes, TBG a renforcé ses équipes et a fait appel des ressources externes qualifiées pour investir dans ses différentes solutions logicielles.

Évènements exceptionnels

Le groupe a lancé Eniblock, un pur player Web3, qui propose une nouvelle gamme d'outils et d'API en mode SaaS B2B pour répondre aux besoins technologiques des marques cherchant à développer leur expertise, leur évolution et leur business dans le Web3. Pour assurer la croissance d'Eniblock, The Blockchain Group a investi massivement dans son développement en 2022, et a réalisé la cotation en bourse d'Eniblock sur Euronext Growth en septembre de la même année. Cela doit lui permettre de déployer ses projets et son financement futur avec une stratégie propre à son secteur et dont TBG compte tirer profit.

En complément, TBG a procédé à certaines réallocations de ressources notamment à la suite du développement du « CAMP » pour la formation d'ingénieurs Blockchain et Data, en reconversion professionnelle.

Perspectives favorables

Dans les prochains mois, la stratégie de The Blockchain Group sera axée sur la rentabilité et la croissance organique annuelle du chiffre d'affaires pour ses entités de services. Le groupe a déjà mis en place des initiatives commerciales fortes, notamment l'offre MetaDev3, qui combine toutes les expertises du groupe pour mieux servir ses clients.

De plus, le groupe a simplifié et optimisé ses structures pour générer des économies et améliorer ses synergies commerciales. Également, la croissance se faisant à marge constante, elle contribuera à l'amélioration de sa rentabilité et de « l'excess cash-flow » pour les exercices à venir.



2. PRINCIPES, RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

2.1. CONVENTIONS GÉNÉRALES COMPTABLES APPLIQUÉES

Les comptes sont établis en application du PCG 2014-03 du 5 juin 2014 actualisé des textes postérieurs et des avis de l'ANC.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels clos, qui ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables applicables en France selon le modèle simplifié prévu à l'article L.123-16 du Code de Commerce.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence et d'indépendance des exercices, en présumant de la continuité de l'exploitation et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Les comptes annuels ont été établis en maintenant le principe de la continuité d'exploitation, compte tenu des actions engagées dans le cadre de la réorganisation opérationnelle du Groupe et de la restructuration financière qui s'en est découlée.

A ce stade, la Société poursuit le développement, la mise à l'échelle et l'industrialisation de sa technologie (pour les Plateformes), ce qui engendre notamment des dépenses R&D significatives. La société a procédé à une revue de son risque de liquidité et considère, à la date d'arrêté des comptes, pouvoir faire face à ses besoins de trésorerie sur les douze mois à venir compte tenu :

- de la poursuite de la maîtrise des dépenses grâce à la mise en place d'un certain nombre de mesures d'économies et de l'optimisation de son besoin en fonds de roulement,
- du financement de l'activité Eniblock par l'intermédiaire de financements externes (dette, investissement). Étant précisé que le Groupe dispose d'ores et déjà d'offres fermes dans ce cadre. (cf. ci-après)
- d'une augmentation de capital avec maintien du droit préférentiel de souscription garantie par un des actionnaires jusqu'au 31 juillet 2023 à hauteur de 1 M€

Dans ce contexte, les comptes ont été arrêtés par le Conseil d'Administration en application du principe de continuité d'exploitation. Par ailleurs, la Société continue d'étudier très activement différentes alternatives pour poursuivre à moyen terme le financement de son activité et de son développement. Parmi les modalités possibles, la société envisage une ou plusieurs des solutions suivantes, sans que cette liste ne soit restrictive :

- placement privé auprès d'un ou plusieurs investisseurs,
- augmentations de capital, mise en place d'emprunts
- obligataires, ou obtention de financements publics.

En complément du financement ATLAS sur Eniblock, le groupe envisage de faire appel au marché avec une augmentation de capital avec maintien des droits préférentiels de souscriptions dès à présent garantie jusqu'au 31 juillet 2023 par un des actionnaires pour un montant de 1 M€.

La tenue des opérations courantes (achats, vents et trésorerie) de la société a été effectuée jusqu'au 31 décembre 2022.

PRÉCISION SUR LE CONTEXTE DE L'ARRÊTE 2022

La tenue des opérations courantes (achats, vents et trésorerie) de la société a été effectuée jusqu'au 31 décembre 2022.

Les évènements postérieurs ont été pris en compte ou sous forme de provisions afin de traduire au mieux la réalité comptable et financière du patrimoine de la société au 31/12/2022 ainsi que son résultat pour l'année 2022.

Les états financiers de l'entité ont été préparés sur la base de la continuité de l'activité. Les activités ont continué à être affectées par le Covid-19 sur l'année 2021 et l'entité s'attend à un faible impact sur ses états financiers en 2022. A la date d'arrêt des comptes par le Conseil d'administration du 28 avril 2023 des états financiers 2022 de Blockchain Group, la direction de The Blockchain Group n'a pas connaissance d'incertitudes significatives qui remettent en cause la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation.

L'évaluation des éléments inscrits en comptabilité a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques.

2.2. CHANGEMENTS DE MÉTHODES, D'ESTIMATION ET DE MODALITÉS D'APPLICATION

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

3. NOTES SUR LE BILAN

3.1. ACTIF

3.1.1. Immobilisations incorporelles et corporelles

Elles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations).

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire (L) ou dégressif (D) en fonction de la durée de vie prévue. Les taux les plus couramment pratiqués sont les suivants :

Immobilisations incorporelles et corporelles	Mode (L/D)	Durée
Logiciels	L	3 ans
Matériel informatique	L	3 ans
Matériel de bureau	L	3 ans
Mobilier	L	10 ans

L'entrée en application des règlements CRC 2002-10 et 2004-06 relatifs respectivement à la définition, la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs à compter du 1er janvier 2005 n'a pas eu pour effet, compte tenu de la nature des actifs, de remettre en cause les règles et méthodes comptables retenues précédemment.

Tableau des amortissements :

Situation et mouvements Rubriques	Valeur brute à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute à la clôture de l'exercice
	A	B	C	D = A + B + C
IMMO INCORPORELLES				
Frais d'établissement	-	-	-	-
TOTAL 1	-	-	-	-
Autres immobilisations incorporelles	-	57 976	-	57 976
Concessions Droits Brevets	-	13 448	-	13 448
Immobilisations incorporelles en cours	-	-	-	-
TOTAL 2	-	71 425	-	71 425
IMMO INCORPORELLES				
Installations générales & aménagements divers	314 901	1 720	-	316 621
Matériel de bureau et d'informatique	23 745	-	-	23 745
Mobilier de bureau	46 807	3 469	-	50 276
Immobilisations corporelles en cours	-	-	-	-
TOTAL 3	385 453	5 189	-	390 642
TOTAL (1+2+3)	385 453	76 614	-	462 067

Tableau des amortissements :

Situation et mouvements Rubriques	Valeur brute à l'ouverture de l'exercice	Augmentations Dotations de l'exercice	Diminutions d'amort. de l'exercice	Amortissements cumulés à la fin de l'exercice
	A	B	C	D = A + B + C
IMMO INCORPORELLES				
Frais d'établissement	-	-	-	-
TOTAL 1	-	-	-	-
Autres immobilisations incorporelles	-	-	-	-
Concessions Droits Brevets	-	-	-	-
Immobilisations incorporelles en cours	-	-	-	-
TOTAL 2	-	-	-	-
IMMO INCORPORELLES				
Installations générales & aménagements divers	42 123	62 659	-	104 782
Matériel de bureau et d'informatique	5 072	5 072	-	10 143
Mobilier de bureau	5 514	7 092	-	12 606
Immobilisations corporelles en cours	-	-	-	-
TOTAL 3	52 709	74 823	-	127 532
TOTAL (1+2+3)	52 709	74 823	-	127 532



3.1.2. Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont comptabilisées à leurs valeurs historiques.

ACTIONS PROPRES

Les actions propres sont classées selon les modalités suivantes :

- les actions propres acquises en vue de couvrir des plans de stocks options présents et à venir sont classées en Valeurs mobilières de placement ;
- tous les autres mouvements sont classés en « autres titres immobilisés » ; il s'agit notamment des actions auto-détenues dans le cadre d'un contrat de liquidité.

Tableau des immobilisations financières :

Situation et mouvements Rubriques	Valeur brute à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute à la clôture de l'exercice
	A	B	C	D = A+ B + C
Actions propres	128 899	-	(103 004)	25 895
Autres participations (1)	54 025 096	2 542 880	(380 550)	56 187 426
Dépôts de cautionnements	214 896	3 346	-	218 243
Créances rattachées à des participations	127 500	-	-	127 500
TOTAL	54 496 391	2 546 226	(438 554)	56 559 244

(1) l'augmentation intervenue en 2022 et due à une augmentation de capital par compensation de créances pour le complément de prix de Trimane et Eniblock.

Tableau des dépréciations :

Situation et mouvements Rubriques	Valeur brute à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute à la clôture de l'exercice
	A	B	C	D = A+ B + C
Titres et participations (1)	20 715 586	2 439 549	-	23 155 137
Autres immobilisation financières	-	-	-	-
Dépôts de cautionnements	-	-	-	-
Créances rattachées à des participations	127 500	-	-	127 500
TOTAL	20 843 086	2 439 549	-	23 282 637

(1) l'augmentation intervenue en 2022 et due à une augmentation de capital par compensation de créances pour le complément de prix de Trimane et Eniblock.

FILIALES ET PARTICIPATIONS :

Observations sur la valeur d'utilité des titres YFC (groupe)

Les goodwill des UGT (Unités Génératrices de Trésorerie) ont été totalement amortis à la clôture des comptes 2022.



Dans le cadre de ses acquisitions réalisées en 2021 et de sa nouvelle activité Blockchain, le groupe s'est doté de plusieurs filiales opérationnelles qui chacune a une compétence spécifique dans le cadre des besoins du Groupe :

- The Blockchain LAND – structure Média
- Eniblock – blockchain
- TBG Procurement – société d'achats du groupe
- BF EUROPE – Structure Média, Communication et Marketing
- Iorga Groupe (Iorga-Lyon- Itaque) : Activité ESN
- BountySource ; communauté de développeurs OpenSource
- Groupe Trimane : Activité ESN
- Groupe S2M : Conseils en marketing

Liste des filiales et participations

Situation et mouvements Rubriques	Valeur brute à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute à la clôture de l'exercice
	A	B	C	D = A+ B + C
FILIALES				
The Blockchain Land				
102, terrasse Boieldieu - Tour W 92800 Puteaux	1 020	250	-	1 270
Eniblock				
102, terrasse Boieldieu - Tour W 92800 Puteaux	10 425	2 504 480	-	2 514 902
TBG Procurement				
102, terrasse Boieldieu - Tour W 92800 Puteaux	1 880	-	-	1 880
BF Europe				
8 rue Barthélémy Danjou, 92100 Boulogne-Billancourt	1 348	-	-	1 348
YFC				
102, terrasse Boieldieu - Tour W 92800 Puteaux	10 865 056	-	-	10 865 056
iOrga Group				
102, terrasse Boieldieu - Tour W 92800 Puteaux	1 807 266	-	-	1 807 266

Bountysource

c/o Pramex International 1251 avenue of America FL3 New York - NY 10020	380 550	-	(380 550)	-
---	---------	---	-----------	---

Blockchain Group Innovation

102, terrasse Boieldieu - Tour W 92800 Puteaux	23 326 175	-	-	23 326 175
---	------------	---	---	------------

S2M Data Services & Software Holding

Carrer de Provença, 339 08037 Barcelona	5 342 794	-	-	5 342 794
--	-----------	---	---	-----------

TBG North America

2220-800 boul. René-Lévesque O Montréal, Québec, H3B 1X9, Canada	-	6 799	-	6 799
--	---	-------	---	-------

The Blockchain Group Iberica

Avinguda Diagonal, 601 - 8° 80028 Barcelona	3 000	-	-	3 000
--	-------	---	---	-------

Block Invest

102, terrasse Boieldieu - Tour W 92800 Puteaux	-	31 354	-	31 354
---	---	--------	---	--------

PARTICIPATIONS	41 739 511	2 542 883	(380 550)	43 901 844
-----------------------	-------------------	------------------	------------------	-------------------

MAKAZI

29-31 rue de Courcelles 75008 Paris	12 285 583	-	-	12 285 583
--	------------	---	---	------------

TOTAL	54 025 094	2 542 883	(380 550)	56 187 426
--------------	-------------------	------------------	------------------	-------------------

Amortissements et dépréciations Rubriques	Valeur brute à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute à la clôture de l'exercice
	A	B	C	D = A + B + C
FILIALES				
YFC (1)	(8 430 006)	(2 435 051)	-	(10 865 056)
TBG LAND	-	(1 270)	-	(1 270)
BF EUROPE	-	(1 348)	-	(1 348)
TBG CSF	-	(1 880)	-	(1 880)
PARTICIPATIONS				
MAKAZI	(12 285 583)	-	-	(12 285 582)
TOTAL	(20 715 588)	(2 439 549)	-	(23 155 137)

(1) il a été constaté en 2022 une dépréciation des titres de YFC de 2,4 M€ afin de tenir compte de l'arrêt de cette activité historiques décidé par le direction de The Blockchain Group afin de se recentrer les ressources financières et humaines du groupe sur son coeur de métier, l'activité blockchain. Ainsi, au 31/12/2022, la totalité des titres de YFC ont été dépréciés.

AU 31 DÉCEMBRE 2022	Méthode de consolidation	% d'intérêts	Date d'entrée de périmètre
The Blockchain Group	IG	100%	juin-12
YFC	IG	100%	juil-16
ShopBot PTY	IG	100%	juil-16
ShopBot Inc	IG	100%	juil-16
The Blockchain Land	IG	51%	août-18
Eniblock	IG	50,61%	sept-18
TBG CSF	IG	51%	août-18
BF Europe	IG	40%	janv-19
BountySource	IG	100%	juil-20
TBG Iberica	IG	100%	nov-20
Blockchain Group Innovation	IG	100%	déc-20
Trimaesys	IG	100%	juil-21
Trimane	IG	100%	juil-21
Trimane Sud-Ouest	IG	100%	juil-21
S2M Data Services & Software Holding	IG	100%	janv-21
Windmakers Services Co.	IG	100%	janv-21
Firemakers Consulting Services Corp	IG	100%	janv-21
iORGA Group	IG	100%	janv-20
iORGA Lyon	IG	100%	janv-20
Itaque	IG	100%	janv-20
The Blockchain group North America	IG	100%	juil-21
Blockchain Lab	IG	100%	juil-21
TBGNA Consulting	IG	100%	juin-22

Créances rattachées à des participations

La société The Blockchain Group détient par ailleurs les créances suivantes sur la société MAKAZI :

Créances liées à des participations Rubriques	Valeur brute à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute à la clôture de l'exercice
	A	B	C	D = A + B + C
Créances MAKAZI	127 500	-	-	127 500
TBG Innovation	-	-	-	-
TOTAL	127 500	-	-	127 500



Amortissements et dépréciations Rubriques	Valeur brute à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute à la clôture de l'exercice
	A	B	C	D = A + B + C
Créances MAKAZI	(127 500)	-	-	(127 500)
TOTAL	(127 500)	-	-	(127 500)

3.1.3. Stocks et en-cours

N/A

3.1.4. Créances

CRÉANCES CLIENTS ET COMPTES RATTACHÉS

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale et une dépréciation spécifique est dotée sur des créances identifiées comme présentant un risque d'irrecouvrabilité totale ou partielle.

OPÉRATIONS, CRÉANCES ET DETTES EN DEVICES

Les créances et dettes en devises sont converties en cours d'exercice, au cours de change du jour de la transaction (ou en cas d'opérations multiples dans une même devise sur une période donnée au cours de change mensuel moyen) et au cours de clôture à la date d'arrêté des comptes. Dans le cas où une perte de change latente est constatée, une provision pour perte de change est constituée à due concurrence. Les gains latents de change ne sont pas reconnus en profit de la période.

Détail des créances et produits à recevoir.

EN EUROS	Exercice clos le 31/12/2022	Exercice clos le 31/12/2021
Fournisseurs débiteurs	374	28 982
Rabais, remises, ristournes	-	148 880
Créances clients	5 262 997	4 241 537
Provisions pour créances douteuses	(93 220)	(93 220)
Créances fiscales et sociales	682 339	621 115
Comptes courants	5 285 522	3 675 829
Débiteurs et Avances	4 000	15 000
Autres créances	63 333	10 000
TOTAL	11 205 346	8 648 129



Etat des échéances des créances de l'actif circulant :

EN EUROS	Montant	Liquidité de l'actif	
		Échéance à moins d'1 an	Échéance à plus d'1 an
Fournisseurs débiteurs	374	374	-
Créances clients	5 262 997	5 262 997	-
Provisions pour créances douteuses	(93 220)	(93 220)	-
Créances fiscales et sociales	682 339	682 339	-
Comptes courants	5 285 522	5 285 522	-
Débiteurs et Avances	4 000	4 000	-
TOTAL	11 205 346	11 125 718	-

3.1.5. Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement, le cas échéant constituées d'OPCVM de trésorerie, sont présentées à leur coût d'achat. Elles font l'objet d'une dépréciation lorsque leur valeur d'inventaire devient inférieure à leur valeur comptable. Ce poste comprend également des titres auto-détenus pour un montant de 51 k€.

3.1.6. Disponibilités et concours bancaires courants

Au 31 décembre 2021, The Blockchain Group dispose de 323 636,81 € de disponibilités et de concours bancaires de 855 605,39 €.

3.1.7. Charges constatées d'avance

Elles correspondent à des ajustements classiques de charges d'exploitation.

Il a été constaté des charges constatées d'avance à la clôture de l'exercice 2022 correspondant à des dépenses engagées dans le cadre de projet qui seront finalisés sur l'exercice 2023.

Description	Exercice clos le 31/12/2022	Exercice clos le 31/12/2021
Charges constatées d'avances	200 422	274 417
Frais sur acquisition en cours	-	-
TOTAL	200 422	274 417

3.2. PASSIF

3.2.1. Capitaux propres

Tableau de variation des capitaux propres :

En milliers d'€	Capital	Primes	Bons de souscript.	Réserve indisponible	Report à nouveau	Rés. de l'ex.	Amort. dérogatoires	Total capitaux propres
Situation clôture 31/12/2021	1 988 311	28 875 924	-	-	(3 228 917)	(359 511)	956 574	28 232 381
MOUVEMENTS								
Augmentations de capital (nettes de frais) (*)	-	2 466 344	-	-	-	-	-	2 466 344
Réductions de capital (nettes de frais)	-	-	-	-	-	-	-	-
Affectation du résultat de l'exercice précédent	-	-	-	-	(359 511)	359 611	-	-
Résultat de l'exercice 2022	-	-	-	-	-	(4 136 502)	-	(4 136 502)
Reclassements	-	-	-	-	-	-	-	-
Provisions réglementées	-	-	-	-	-	-	-	-
Amortissements dérogatoires	-	-	-	-	-	-	482 050	-
Actions gratuites	316 559	-	-	-	-	-	-	316 559
Situation clôture 31/12/2022	2 304 870	31 342 268	-	-	(3 588 428)	(4 136 502)	1 438 625	27 360 834

(*) Augmentation de capital par compensation de créances déduction faite des frais liés à ces opérations

Au 31 décembre 2022, le capital de la société est constitué de 57.621.763 actions de valeur nominale 0,04 €. La société The Blockchain Group détient 91 500 de ses propres actions.

Ces dernières ont été acquises sur le marché au titre d'un programme de rachat d'actions portant sur un nombre maximum de 255 778 titres initié en juillet 2011 dans le cadre des dispositions de l'article L.225-209-1 du Code de Commerce. Conformément à la réglementation en vigueur, ces dernières sont privées de droits pécuniaires et extra pécuniaires. Les actions propres et les résultats de cessions réalisées en cours d'exercice sont imputés sur les capitaux propres du groupe.



	Nombre de titres ou droits	Année/date de départ des options	Prix de souscription	Parité d'exercice (nb d'act. pour 1 inst.)	% maximal de capital (droits financiers)
Actions gratuites 2021	250 000	2021	NA	1 AGA = 1 AO	0,43%
Actions gratuites 2022	1 043 233	2022	NA	1 AGA = 1 AO	1,81%
Bons de souscription BSA2	48 837 832	2021	1,60 €	12 BSA = 1 AO	7,06%

Les titres donnant accès au capital de la société The Blockchain Group sont les suivants :

(1) Les pourcentages s'entendent dans l'hypothèse d'une souscription intégrale de tous les instruments en circulation au 31 décembre 2022.

(2) Ces actions gratuites seront attribuées par émission d'actions nouvelles.

(3) Ces bons sont exerçables dans les 5 ans de leur émission.

Amortissements dérogatoires :

Amortissements dérogatoires	31/12/2021	Dotations	Reprises	31/12/2022
Frais d'acquisition de titres de participation	956 575	482 050	-	1 438 625
TOTAL	956 575	482 050	-	1 438 625

La société applique le nouveau règlement sur les passifs (règlement CRC 2000-06) entré en vigueur le 1er janvier 2002. Dans ce cadre les provisions pour risques et charges sont constituées pour faire face aux sorties probables de ressources au profit de tiers sans contrepartie pour la société. Ces provisions sont estimées en prenant en considération les hypothèses les plus probables à la clôture de l'exercice.

Les provisions pour risques et charges sont constituées de provisions pour litiges potentiels avec des tiers.

Tableau des provisions :

Provisions pour risques	31/12/2021	Dotations	Reprises	31/12/2022
Provision pour risques	-	-	-	-
Provision pour charges	-	-	-	-
TOTAL	-	-	-	-

3.2.2. Dettes

Emprunts et dettes financières

Le poste « Emprunts et dettes financières » s'analyse comme suit au 31 décembre 2022 :

DETTES FINANCIÈRES :

	Exercice clos le 31/12/2022	Exercice clos le 31/12/2021
Avances SHOPBOT Canada	2 428 843	2 412 525
Avances SHOPBOT Pty	1 621 826	1 613 723
CC ITAQUE	6 821	30 000
CC BGI	3 017 309	3 786 101
Avance S2M Group	800 538	-
CC Trimaesys	-	32 178
CC Trimane	3 215 910	1 350 000
CC Trimane Sud-Ouest	265 000	215 000
CC Eniblock	836 892	391 356
CC TBG Iberica	-	71 452
CC iORGA Group	104 393	18 823
Intégration fiscale iORGA Group	124 908	124 908
TOTAL	12 422 441	10 046 066

Etat des échéances des dettes et charges à payer financières

ÉCHÉANCE DES DETTES FINANCIERES :

	Montant	Degré d'exigibilité du passif		
		Échéance à moins d'1 an	Échéance à plus d'1 an	Échéances à plus de 5 ans
Avances SHOPBOT Canada	2 428 843	2 428 843	-	-
Avances SHOPBOT Pty	1 621 826	1 621 826	-	-
CC ITAQUE	6 821	6 821	-	-
CC BGI	3 017 309	-	3 017 309	-
Avance S2M Group	800 538	800 538	-	-
CC Trimaesys	-	-	-	-
CC Trimane	3 215 910	-	3 215 910	-
CC Trimane Sud-Ouest	265 000	265 000	-	-
CC Eniblock	839 892	839 892	-	-
CC TBG Iberica	-	-	-	-
CC iORGA Group	104 393	104 393	-	-
Intégration fiscale iORGA Group	124 908	124 908	-	-
TOTAL	12 422 441	6 186 222	6 233 219	-

Détail des dettes et charges à payer

AUTRES DETTES	Exercice clos le 31/12/2022	Exercice clos le 31/12/2021
Fournisseurs	2 651 767	2 045 352
Factures non parvenues	327 613	349 048
Dettes sociales	128 604	147 811
• <i>Personnel</i>	27 344	34 683
• <i>Organismes sociaux</i>	101 260	113 127
Dettes Fiscales	770 012	640 476
• <i>Etats Impôts et Taxes - TVA</i>	766 754	624 460
• <i>Autres impôts</i>	3 258	16 016
Client avoir à établir	-	16 302
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	165 000	165 000
Credit vendeur Iorga et S2M	108 686	1 090 282
Autres dettes	33 988	21 297
TOTAL	4 185 668	4 475 568

Etat des échéances des autres dettes et charges à payer

AUTRES DETTES	Montant	Degré d'exigibilité du passif		
		Échéance à moins d'1 an	Échéance à plus d'1 an	Échéances à plus de 5 ans
Fournisseurs	2 651 767	2 651 767	-	-
Factures non parvenues	327 613	327 613	-	-
Dettes sociales	128 604	128 604	-	-
• <i>Personnel</i>	27 344	27 344	-	-
• <i>Organismes sociaux</i>	101 260	101 260	-	-
Dettes Fiscales	770 012	770 012	-	-
• <i>Etats Impôts et Taxes - TVA</i>	766 754	766 754	-	-
• <i>Autres impôts</i>	3 258	3 258	-	-
Client avoir à établir	-	-	-	-
Dettes s/ immo. et cptes rattachés	165 000	165 000	-	-
Credit vendeur Iorga et S2M	108 686	108 686	-	-
Autres dettes	33 988	33 988	-	-
TOTAL	4 185 668	4 185 668	-	-



4. NOTES SUR LE COMPTE DE RÉSULTAT

4.1. CHIFFRE D'AFFAIRES

Ventilation du chiffre d'affaires :

	Exercice clos le 31/12/2022	Exercice clos le 31/12/2021
Vente de marchandises	-	-
Prestations de services	387 190	3 973
Management Fees	1 183 060	2 995 816
Location Bureaux	980 900	370 597
TOTAL	2 551 150	3 370 387

Ventilation du chiffre d'affaires par activité et par marché géographique :

	Exercice clos le 31/12/2022	Exercice clos le 31/12/2021
Export	-	383 940
France	-	2 167 209
TOTAL	-	2 551 150

4.2. INFORMATIONS RELATIVES AUX CHARGES DE PERSONNEL

INDEMNITÉS DE FIN DE CARRIÈRE

La société constitue des provisions pour indemnités de fin de carrière. Elle présente cette information en engagements hors bilan.

EN EUROS	Exercice clos le 31/12/2022	Exercice clos le 31/12/2021
Salaires et traitements	492 417	520 220
Charges sociales	212 426	218 809
TOTAL	704 845	739 029
EFFECTIF MOYEN	3,58	5,00



4.3. TRANSFERTS DE CHARGES

Il a été comptabilisé un montant de 7 137,84 € correspondants à des avantages en nature et des aides apprentis.

4.4. PRODUITS ET CHARGES FINANCIÈRES

4.4.1. Charges financières

	Exercice clos le 31/12/2022	Exercice clos le 31/12/2021
Intérêts couruts PTY	(16 714)	(16 036)
Intérêts couruts INC	(25 503)	(23 593)
Dotations provisions pour risque	(14 983)	-
Dotations provisions sur immobilisation	(2 439 549)	(200 000)
Interêts credit vendeur iORGA	(2 025)	(28 144)
Autres charges financières	(117 810)	(86 035)
Pertes de changes	(285)	(322)
TOTAL	(2 627 668)	(354 129)

4.4.2. Produits financiers

	Exercice clos le 31/12/2022	Exercice clos le 31/12/2021
Reprise provision écarts de change	-	-
Reprise provision participation Makazi	-	-
Reprise dépréciation actions propres	-	13 105
Reprises provisions pour risques et charges financières	-	200 000
Revenu titres participation	-	-
Différence positive de changes	-	-
Produits financiers divers	15 223	142 138
TOTAL	15 223	355 242

RÉSULTATS FINANCIERS	(2 612 445)	1 113
-----------------------------	--------------------	--------------



4.5. PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS

4.5.1. Charges exceptionnelles

	Exercice clos le 31/12/2022	Exercice clos le 31/12/2021
Moins-values / cession d'actions propres	-	-
Amendes et pénalités	(887)	-
Dommages et intérêts	-	-
Charges sur projet de croissance	-	-
Dotations aux amortissements dérogatoires	(482 051)	-
Valeurs nettes comptables des titres cédés	-	-
VNC actifs scédés immo financière	(401 248)	-
Dotations aux amortissements exceptionnels	-	(295 140)
Charges exceptionnelles	(81 772)	(69 054)
TOTAL	(965 958)	(364 194)

4.5.2. Produits exceptionnels

	Exercice clos le 31/12/2022	Exercice clos le 31/12/2021
Produits exceptionnels	-	-
Plus values / cessions d'actions propres	-	-
Produits de cession de titres	1 027 633	-
Reprise amortissements dérogatoires	-	-
Produits exceptionnels divers (BPI)	-	-
Reprise de provision pour risques et charges	-	-
TOTAL	1 027 633	-

RÉSULTATS EXCEPTIONNELS	61 675	(364 194)
--------------------------------	---------------	------------------



4.6. INFORMATIONS RELATIVES À L'IMPÔT

Tableau d'accroissements et d'allègements de la dette future d'impôt

NATURE (EN MILLIERS D'€)	Bases d'impôt 2022	-1 an	Entre 1 et 5 ans	+ 5ans ou non défini	Bases d'impôt 2021
Décalages temporaires en base					-
Amortissements dérogatoires					-
Charges non déductibles temporairement					-
A déduire l'année suivante					-
Déficits fiscaux reportables					-
Produits imposés fiscalement mais non encore comptabilisés					388
Plus-values latentes sur OPVCM					-
Ecarts de conversion passif					388
Total des décalages d'imposition en bases					-
Total des décalages en impôt (26,5%)					-

Résultat fiscal de l'exercice

RÉSULTAT FISCAL	
Produits exceptionnels	
Plus values / cessions d'actions propres	
Produits de cession de titres	
TOTAL IMPÔT	

RÉPARTITION DE L'IMPÔT

Impôts sur les bénéfices (0 €)

Depuis le 1er janvier 2012, la société The Blockchain Group s'est constituée mère d'un groupe intégré.

Sur l'exercice 2022 le périmètre d'intégration fiscale concerne les sociétés suivantes : YFC, iORGA Group, iORGA Lyon, Itaque, S2M et Trimane

Au titre de l'exercice, la société a dégagé un résultat fiscal déficitaire.

	Résultat avant impôt	Impôt dû	Résultat net
Résultat courant	(4 274 146)	-	-
Résultat exceptionnel	61 675	-	-
Intégration fiscale	75 969	-	-
TOTAL	(4 136 502)	-	-

5. AUTRES INFORMATIONS

5.1. RÉMUNÉRATION DES DIRIGEANTS

Rémunérations versées sur la période aux organes de direction : 164 307,00 €

Aucune information n'est donnée sur la rémunération des dirigeants car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

5.2. RÉMUNÉRATION DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

En application des articles R123-198 et R23314 du Code de Commerce, il est précisé que les honoraires des Commissaires aux Comptes relatifs aux prestations sur l'exercice 2021 recouvrent uniquement la mission légale et ont été enregistrés pour un montant de 140 461,87 € hors taxes.

5.3. ÉCARTS DE CONVERSION ACTIFS ET PASSIFS

INSTRUMENTS FINANCIERS

Au 31 décembre 2022, la société THE BLOCKCHAIN Group ne dispose d'aucun instrument financier de couverture contre les risques de taux et de change.

5.4. DÉTAIL DES CHARGES À PAYER

Emprunts et dettes financières	Montant
Intérêts courus à payer	5 605
Billets à ordre	850 000
TOTAL	855 605

Dettes fournisseurs et comptes rattachés	Montant
Fourn. - factures à recevoir	327 613
TOTAL	327 613

Dettes fiscales et sociales	Montant
Prov./congrés payés	17 850
Autres charges de personnel	9 494
Organismes sociaux	57 565
Ch.soc.sur cp à payer	7 632
Ch.soc.sur primes à payer	-
Ch .soc .à payer	36 062
Prélèvement à la source	3 258
TVA Collectée	766 754
Etat-divers à payer	-
TOTAL IMPÔT	898 616

Dettes fiscales et sociales	Montant
Clients	11 913
Crédit vendeur iORGA et Itaque	108 686
Crédit vendeur S2M	-
Autres charges financières	22 075
TOTAL	142 673

5.5. HORS BILAN

Dans le cadre de la renégociation du prêt, signé avec la BPI, une clause d'Excess cash flow a été insérée dans le protocole, pour un montant de 200 k€, couvrant les années 2020 à 2024.

Cette clause a été couverte par une provision exceptionnelle de 200 k€ à l'issue de l'exercice 2020 comptabilisée dans les comptes sociaux et consolidés, reprise au cours de l'exercice clos au 31 décembre 2021. En 2022, la constatation d'une nouvelle provision n'est pas nécessaire.

5.6. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Opération de financement

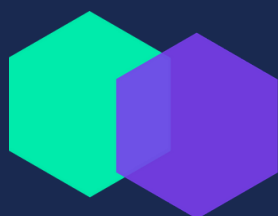
Eniblock annonce avoir conclu un accord de financement avec le fonds d'investissement Atlas Capital Markets au terme duquel cet investisseur s'est engagé (au-travers de l'un des fonds dont il assure la gestion) à souscrire à une augmentation de capital de la Société pour un montant global d'environ 1,2M€ ; cette opération en capital devrait être réalisée dans les prochaines semaines par l'utilisation de la 5ème résolution de l'assemblée générale de la Société du 10 mars 2023 et selon les termes de cette résolution (et notamment avec application d'une décote limitée à 15% sur le prix par action nouvelle calculé sur la base de la moyenne pondérée des cours des 20 dernières séances de bourse de l'action Eniblock sur le marché Euronext Growth précédant la date d'émission).

L'accord de financement prévoit également que la Société pourra, si elle le souhaite et sans aucune obligation, bénéficier de la part de cet investisseur d'un financement supplémentaire de l'ordre de 8 M€ durant les 24 prochains mois sous forme d'obligations convertibles en actions ordinaires nouvelles de la Société (par tranche de 500.000 € chacune) ; aucune autre valeur mobilière ne sera attachée à ces actions nouvelles ou aux obligations convertibles (type BSA...).

Dans le cadre de cette opération de financement, la société mère, en sa qualité d'associé de référence d'Eniblock, a consenti au profit d'Atlas Capital Markets, un nantissement sur d'une partie des actions Eniblock qu'elle détient (environ 4 millions d'actions) afin de garantir les engagements pris par Eniblock au titre de cette opération.

La Société publiera un communiqué de presse relatif à la réalisation de l'augmentation de capital précitée selon les formes et délais requis par les lois et règlements applicables. Pour ce qui concerne le financement complémentaire optionnel de 8 M€ sous forme d'obligations convertibles, la Société en soumettra l'autorisation auprès de ses actionnaires à l'occasion de son assemblée générale annuelle prévue au mois de juin 2023.

En complément, le groupe envisage de faire appel au marché avec une augmentation de capital avec maintien des droits préférentiels de souscriptions dès à présent garantie jusqu'au 31 juillet 2023 par un des actionnaires pour un montant de 1 M€. Le lancement de cette opération fera également l'objet prochainement d'une communication particulière comprenant l'ensemble des informations requises.



**The
Blockchain
Group**

Be part of the future

7. RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Arrêtés au 31 décembre 2022



Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2022

The Blockchain Group

Société anonyme
au capital de 2 333 661,36 €

Tour W
102, Terrasse Boieldieu
92800 Puteaux

Grant Thornton

Commissaire aux comptes

29, rue du Pont
92200 Neuilly-sur-Seine

BCRH & Associés

Commissaire aux comptes

35, rue de Rome
75008 Paris

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

The Blockchain Group

Exercice clos le 31 décembre 2022

Aux actionnaires de la société **The Blockchain Group**,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société **The Blockchain Group** relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de cet exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les points clés de l'audit relatifs aux risques d'anomalies significatives qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice, ainsi que les réponses que nous avons apportées face à ces risques.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

Reconnaissance du revenu

La note « 3.11 Reconnaissance du chiffre d'affaires » de l'annexe aux comptes consolidés expose les modalités de comptabilisation du chiffre d'affaires.

Nos travaux ont consisté à apprécier les règles et méthodes retenues par votre société ainsi qu'à vérifier leur correcte application et le caractère approprié des informations fournies dans les notes de l'annexe des comptes consolidés. Nos travaux ont également consisté à apprécier les données et hypothèses utilisées par la société et à vérifier les calculs retenus.

Evaluation des Ecart d'acquisition

La note « 3.3 Ecart d'acquisition » de la partie « Note 3 Principes et méthodes des comptes consolidés » de l'annexe aux comptes consolidés, expose les modalités appliquées en matière d'évaluation des écarts d'acquisition.

Nos travaux ont consisté à examiner les modalités de mise en œuvre des tests de dépréciation des écarts d'acquisition telles qu'exposées dans cette note, à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent les prévisions de flux de trésorerie futurs actualisés, ainsi qu'à revoir les calculs effectués par votre société. Dans le cadre de nos appréciations, nous avons vérifié le caractère raisonnable de ces estimations et le caractère approprié des informations fournies dans les notes de l'annexe des comptes consolidés.

Vérification des informations relatives au groupe données dans le rapport de gestion

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion du Président.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes consolidés

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;
- concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

Neuilly-sur-Seine et Paris, le 24 mai 2023

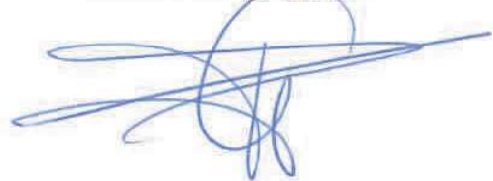
Les commissaires aux comptes

Grant Thornton
Membre français de Grant Thornton
International



Samuel Clochard
Associé

BCRH & Associés
Membre de PKF Arsilon



Paul Gauteur
Associé



ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Période du 1er janvier au 31 décembre 2022



BILAN CONSOLIDÉ - ACTIF

ACTIF (EN MILLIERS D'EUROS)	BRUT	AMORT & PROV	31/12/2022	31/12/21
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles	11 243	(2 864)	8 379	3 682
Ecarts d'acquisition	30 831	(6 102)	24 730	24 190
Immobilisations corporelles	1 409	(667)	742	1 364
Immobilisations financières	322	-	322	312
Titres mis en équivalence	-	-	-	-
TOTAL	43 806	(9 633)	34 173	29 548
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours	-	-	-	-
Clients & comptes rattaché	8 093	(785)	7 307	9 066
Autres créances (1)	6 987	-	6 987	7 574
Valeurs mobilières de placement	-	-	-	3
Disponibilités	1 020	-	1 020	3 244
TOTAL	16 100	(785)	15 315	19 892
COMPTES DE RÉGULARISATION ET ASSIMILÉS				
Charges constatées d'avance	1 341	-	1 341	1 427
TOTAL DE L'ACTIF	61 246	(10 418)	50 828	50 867
(1) Dont impôts différés actifs	950	-	950	1 007



BILAN CONSOLIDÉ - PASSIF

PASSIF (EN MILLIERS D'EUROS)	31/12/2022	31/12/2021
CAPITAUX PROPRES		
Capital	2 305	1 988
Primes	31 342	28 876
Réserves et report à nouveau	(1 908)	(1 182)
Écarts de conversion	-	-
Résultat de la période – part du groupe	(5 051)	(516)
TOTAL	26 718	29 166
INTÉRÊTS MINORITAIRES	564	778
PROVISIONS	90	474
DETTES		
Emprunts et dettes financières (1)	5 900	4 127
Fournisseurs & comptes rattachés	5 296	5 055
Dettes sociales et fiscales	8 985	6 953
Autres dettes et comptes de régularisation (3)	1 707	3 420
TOTAL	21 888	19 555
COMPTES DE REGULARISATION ET ASSIMILÉS		
Produits constatés d'avance	1 567	894
TOTAL DU PASSIF	50 828	50 867



COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ

EN MILLIERS D'EUROS	ANNEE 2022 (12 MOIS) 31/12/2022	ANNEE 2021 (12 MOIS) 31/12/2021	VARIATIONS EN €	VARIATIONS EN %
Chiffres d'affaires	21 288	15 817	5 471	34,6%
Autres produits d'exploitation	4 717	3 567	1 151	32,3%
Total produits d'exploitation	26 005	19 383	6 622	34,2%
Achats	(6 985)	(4 868)	(2 075)	42,3%
Autres achats et charges externes	(4 265)	(2 252)	(2 013)	89,4%
Charges de personnel	(21 118)	(12.485)	(8 634)	69,2%
Impôts et taxes	(525)	(735)	210	28,5%
Dotations aux amortissements	(2 272)	(368)	(1 606)	4 309,8%
Dépréciations	(335)	(20)	(315)	1 589,2%
Dotation aux provisions	-	0	-	-
Autres charges	(20)	-	(21)	na
Total charges d'exploitation	(35 520)	(20 707)	(14 475)	69,9%
Résultat d'exploitation	(9 515)	(1 324)	(7 852)	-5 080,4%
Produits financiers	212	205	8	3,8%
Charges financières	(161)	(364)	179	-42,9%
Résultat financier	51	(159)	211	132,2%
Résultat courant des entreprises intégrés	(9 464)	(1 483)	(7 662)	-5 166,6 %
Produits exceptionnels	1 148	278	(37)	-13,5%
Charges exceptionnelles	(538)	(313)	(225)	71,9%
Résultat exceptionnel	610	(36)	251	738,2%
Impôts sur les bénéfices (1)	2 090	1 641	450	27,4%
Résultat net des sociétés intégrées avant amortissement des écarts d'acquisition	(6 763)	122	(6 885)	-5 643,4%
Quote-part dans les résultats des entreprises mises en équivalence	-	-	-	na
Amortissement des écarts d'acquisition	(61)	(619)	557	-90,1%
Résultat net de l'ensemble consolidé	(6 318)	(497)	(6 918)	-1 391,9%
Part revenant aux intérêts minoritaires	(1 804)	19	(1 768)	-9 073,3%
Résultat - part du groupe	(5 021)	(516)	(5 149)	-997,0%
Résultat par action	(0,087133) €	(0,010390)€		
Résultat dilué par action	(0,087133) €	(0,010390)€		

(1) Dont crédit impôt recherche

2 127

299



TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE

EN MILLIERS D'EUROS	ANNEE 2022 (12 MOIS) 31/12/2022	ANNEE 2021 (12 MOIS) 31/12/2021
ACTIVITÉ		
Résultats net des sociétés intégrés	(6 825)	(497)
<i>Elimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité</i>	-	-
- Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions nettes de reprises	2 321	1 126
-Variation des impôts différés	57	(40)
- Plus-value de cession, nettes d'impôt	25	91
Marge brute d'autofinancement des sociétés intégrées	(4 421)	680
Dividendes reçus des sociétés mises en équivalence	-	-
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité	3 109	1 587
Flux net de trésorerie généré par l'activité	(1 312)	2 268
OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT		
Cessions/réductions d'immobilisations	164	94
Acquisitions d'immobilisations	(4 294)	
Variations de périmètre	(4 995)	(5 052)
Variation nette des placements à court terme	13	874
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissements	(9 111)	(7 839)
OPÉRATIONS DE FINANCEMENT		
Augmentation de capital en numéraire (nette de frais)	6 313	7 429
Dividendes versés aux minoritaires des sociétés intégrés	-	-
Rachats nets d'actions propres	103	(93)
Augmentation des dettes financières	233	544
Remboursement des dettes financières	(101)	(844)
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	6 547	7 035
VARIATION DE TRÉSORERIE	(3 876)	1 526
Trésorerie d'ouverture	1 846	320
Incidence des variations de cours de devises	1	3
Trésorerie de clôture	(2 021)	1 846
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités	1 020	3 244
Soldes créditeurs de banques et concours bancaires courants	(3 042)	(1 408)
Trésorerie de clôture	(2 021)	1 840



TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

En milliers d'€	Capital	Primes liées au capital	Réserves	Auto-contrôle	Ecarts de conversion	Résultat combiné de l'exercice	Total capitaux propres
Situation clôture 31/12/2020	1 230	710	(1 940)	-	-	724	724
Augmentations de capital social	758	28 166	(21 496)	-	-	-	7 428
Actions gratuites	-	-	-	-	-	-	-
Ecarts de conversion	-	-	-	-	126	-	126
Variation de périmètre	-	-	25 941	-	(4 556)	-	21 385
Affectation résultat de l'exercice précédent	-	-	724	-	-	(724)	-
Résultat consolidé part du groupe	-	-	-	-	-	(516)	(516)
Dividendes versés aux minoritaires (1)	-	-	-	-	-	-	-
Reclassement de présentation	(0)	(0)	76	(129)	72	-	19
Situation clôture 31/12/2021	1 988	28 876	3 306	(129)	(4 358)	(516)	29 166
Amort. 2021 relations clients (S2M, Trimane)	-	-	(315)	-	-	-	(315)
Aug. capital dans TBG	317	2 466	-	-	-	-	2 783
Actions propres	-	-	-	103	-	-	103
Affectation résultat de l'exercice précédent	-	-	(516)	-	-	516	-
Résultat consolidé part du groupe	-	-	-	-	-	(5 020)	(5 020)
Ecarts de conversion	-	-	-	-	28	-	28
Autres	-	-	(24)	-	1	-	(23)
SITUATION CLOTÛRE AU 31/12 2022	2 305	31 342	2 451	(26)	(4 329)	(5 020)	26 723



ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDÉS DU 31 DÉCEMBRE 2022

La période des comptes recouvre une durée de 12 mois allant du 1er janvier 2022 au 31 décembre 2022.

Les éléments comparatifs du bilan sont ceux du 31 décembre 2021. Les éléments comparatifs du compte de résultat et du tableau de flux de trésorerie consolidés sont ceux de l'exercice 2021 qui était d'une durée de 12 mois.

Les états financiers sont présentés en milliers d'Euros (k€).

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'Administration en date du 22 mai 2023 suivant les méthodes et estimations comptables présentées dans les notes et tableaux qui suivent. Ces dernières sont identiques à celles utilisées lors de l'établissement des différents comptes présentés à titre comparatif.



NOTE 1 : PRÉSENTATION DE L'ACTIVITÉ

The Blockchain Group, seule société cotée en France spécialisée en conseil technologique et marketing dans la blockchain, publie ses résultats annuels 2022.

THE BLOCKCHAIN GROUP est une Société anonyme à Conseil d'Administration au capital de 2.333.041,36 € (soit 58 326 034 actions), dont le siège social : Tour W – 102, Terrasses Boieldieu – 92800 Puteaux 504 914 094 R.C.S. Nanterre. La société a été introduite en bourse le 28/06/2011, et elle est cotée sur le marché Euronext Growth (ALTBG ; Code ISIN : FR0011053636).

The Blockchain Group est principalement composée des entités suivantes (cf. détail infra note 4) :



La société a été créée en 2008 et est cotée sur le marché Euronext Growth Paris, The Blockchain Group est spécialisé dans les prestations de services dédiées à l'accompagnement des entreprises dans l'exploitation de technologies blockchain ainsi qu'à l'édition de plateformes de « Blockchain as a service », via contrats en régie, des projets de développement ou par la souscription à notre offre Eniblock. Le Groupe propose de nombreux services comme des services de conseil (WEB2, DATA, WEB 3, ...) ainsi que des services technologiques.

Le Groupe s'appuie également sur des partenaires comme IRT SystemX et ses ressources internes pour accélérer le développement des projets blockchain et proposer une offre globale dans l'accompagnement stratégique, marketing, business et technologique des projets.

L'activité du groupe se répartit aujourd'hui entre les prestations de services technologiques et blockchain qui représente 80% du chiffre d'affaires de TBG et l'activité issue des plateformes logicielles qui représente la croissance de l'activité globale a été notamment portée par l'accélération de la plateforme Eniblock® et de la bonne tenue de l'accompagnement en conseil blockchain de client



s de TBG. Cette technologie bénéficie d'une forte demande de la part des entreprises qui voient en ses nombreuses applications des possibilités d'offrir à leurs propres clients des solutions innovantes et sécurisées dans le cadre de leurs différentes offres.

Ainsi, le secteur d'activité du groupe pour son offre entre 2019 et 2022, le marché a affiché une croissance soutenue avec de 10% sur la période. En effet, l'intelligence artificielle, le développement de la Blockchain, matérialise une nouvelle phase dans le processus de transformation digitale des organisations. Ces innovations transverses s'inscrivent dans la continuité des investissements engagé ces dernières années par le secteur. D'une part l'essor du Big data au sein des entreprises pousse le renforcement de leur expertise analytique grâce à l'intelligence artificielle. En effet, les progrès récents autour de l'intelligence artificielle ont permis l'émergence de plateformes capables de décupler la puissance et la rapidité de traitement de l'information et de renforcer les performances des modèles d'anticipation des comportements.

D'autre part la montée en puissance des cryptoactifs commence à inciter les investissements dans les technologies Blockchain. Les clients potentiels devraient ainsi augmenter sur les prochaines années, avec notamment des entreprises qui commencent à exploiter de manière industrielle les technologies blockchain.



NOTE 2 : FAITS SIGNIFICATIFS DE LA PERIODE - ELEMENTS DE COMMUNICATION FINANCIERE

Faits significatifs de la période

L'exercice 2022 a été marqué par la cotation d'Eniblock. Après deux exercices 2020 et 2021 marqués par quatre acquisitions (iORGA Groupe et BountySource en 2020, puis Trimane et S2M en 2021), TBG s'est focalisé au cours du premier semestre 2022 sur la consolidation de ces activités historiques et sur la commercialisation de la plateforme Eniblock et son implémentation auprès de sa première cohorte de clients. Pour exemple, concernant le passeport connecté du véhicule connecté, deux acteurs majeurs, que sont la Société Générale Assurances et Covéa, ont rejoint le consortium mené par Stellantis, concrétisant encore davantage la pertinence de ce type de produit pour les acteurs du secteur de l'assurance. Afin d'appuyer le déploiement de la plateforme BaaS, une part importante des ressources internes de la société ont été dédiées à Eniblock, en particulier technique, avec un appui important des équipes d'iORGA Group et de Trimane

Le second semestre a accentué cette dynamique avec un focus sur la commercialisation de la plateforme Eniblock qui a d'ores et déjà atteint ses objectifs de nombre de clients 2022, avec sa cotation sur Euronext Growth en septembre 2022.

Eniblock, la plateforme tout-en-un visant à accompagner les acteurs de tous secteurs vers le Web3 Créée en 2019, Eniblock a développé une plate-forme (tokenisation, conservation, workflow, paiement et conformité), qui propose ses services aux acteurs souhaitant proposer une offre d'actifs numériques de divers secteurs, quel que soit l'actif ou la blockchain. Elle présente un seul produit pour créer, gérer et héberger une solution d'actifs numériques sur une infrastructure hébergée dans le cloud. L'orientation produit de la plateforme répond au marché mondial du Web3 (projet d'internet décentralisé basé sur la technologie blockchain) en plein essor avec une taille de marché mondial estimée à 6,19 milliards de dollars en 2023 et un taux de croissance annuel composé de 44,6% entre 2023 et 2030.

Contours de l'opération :

L'objectif de cette admission sur le marché Euronext Growth Paris est de permettre à Eniblock de bénéficier d'une visibilité auprès des investisseurs et d'être cotée sur un marché offrant un cadre réglementaire adapté à sa taille et son projet de développement.

L'augmentation de capital d'Eniblock du 08.07.2023 souscrite par TBG a permis de porter le taux d'intérêt du groupe dans Eniblock de 52,17% à 53,33 %,.. Cette opération a conduit à constater un écart d'acquisition complémentaire de 1,7 M€. L'augmentation de capital d'Eniblock du 28.07.2023 souscrite par des actionnaires minoritaires a conduit à diminuer le pourcentage de participation du groupe dans Eniblock de 53,33 % à 51,92%. Cette opération, assimilée au niveau comptable à une cession partielle, a conduit à constater un profit de dilution de 0,9 M€.



NOTE 3 : PRINCIPES ET METHODES DES COMPTES CONSOLIDÉS

Continuité d'exploitation

La situation de trésorerie nette disponible au 31/12/2022 est négative de (2 021) k€.

A ce stade, la Société poursuit le développement, la mise à l'échelle et l'industrialisation de sa technologie (pour les Plateformes), ce qui engendre notamment des dépenses R&D significatives. La société a procédé à une revue de son risque de liquidité et considère, à la date d'arrêt des comptes, pouvoir faire face à ses besoins de trésorerie sur les douze mois à venir compte tenu :

- de la poursuite de la maîtrise des dépenses grâce à la mise en place d'un certain nombre de mesures d'économies et de l'optimisation de son besoin en fonds de roulement,
- du financement de l'activité Eniblock par l'intermédiaire de financements externes (dette, investissement). Étant précisé que le Groupe dispose d'ores et déjà d'offres fermes dans ce cadre. (cf. ci-après)
- d'une augmentation de capital avec maintien du droit préférentiel de souscription garantie par un des actionnaires jusqu'au 31 juillet 2023 à hauteur de 1 M€

Dans ce contexte, les comptes ont été arrêtés par le Conseil d'Administration en application du principe de continuité d'exploitation. Par ailleurs, la Société continue d'étudier très activement différentes alternatives pour poursuivre à moyen terme le financement de son activité et de son développement. Parmi les modalités possibles, la société envisage une ou plusieurs des solutions suivantes, sans que cette liste ne soit restrictive:

- placement privé auprès d'un ou plusieurs investisseurs,
- augmentations de capital, mise en place d'emprunts
- obligataires, ou obtention de financements publics.

A ce titre, Eniblock annonce avoir conclu un accord de financement avec le fonds d'investissement Atlas Capital Markets au terme duquel cet investisseur s'est engagé (au-travers de l'un des fonds dont il assure la gestion) à souscrire à une augmentation de capital de la Société pour un montant global d'environ 1,2 M€ ; cette opération en capital devrait être réalisée dans les prochaines semaines par l'utilisation de la 5ème résolution de l'assemblée générale de la Société du 10 mars 2023 et selon les termes de cette résolution (et notamment avec application d'une décote limitée à 15% sur le prix par action nouvelle calculé sur la base de la moyenne pondérée des cours des 20 dernières séances de bourse de l'action Eniblock sur le marché Euronext Growth précédant la date d'émission).

En complément, le groupe envisage de faire appel au marché avec une augmentation de capital avec maintien des droits préférentiels de souscriptions dès à présent garantie jusqu'au 31 juillet 2023 par un des actionnaires pour un montant de 1 M€.



Changement de réglementation comptable

Les comptes annuels du groupe The Blockchain Group sont établis conformément au règlement relatif aux comptes consolidés en vigueur en France. Les dispositions du règlement n°20.01 du Comité de Réglementation Comptable, homologué le 09 octobre 2020, sont appliquées.

Ce règlement, applicable aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2022, unifie, abroge et remplace le principal règlement relatif aux comptes consolidés en règles françaises.

The Blockchain Group n'est pas astreinte à publier des comptes consolidés, mais elle s'est engagée dans une démarche volontaire de l'établissement de comptes consolidés. Elle le fait dans la mesure où les entités ont des intérêts communs.

Application des méthodes Oui, Non, N/A	Dec. 2022	Dec. 2021	Commentaires	Note
Comptabilisation des contrats de location-financement	Non	Non	Car non significatif le contrat de location ne correspond qu'à quelques véhicules et à un photocopieur.	n/a
Etalement obligatoire des coûts d'emprunt	Oui	Oui	-	n/a
Comptabilisation obligatoirement en charges des frais d'établissement	N/A	N/A	-	n/a
Comptabilisation obligatoire à l'actif de certains coûts	Oui	Oui	-	3.1
Ecarts de conversion des actifs et passifs monétaires au bilan	Oui	Oui	-	3.15
Provisionnement des prestations de retraites et assimilés	Non	Non (1)	Méthode préférentielle non appliquée comme historiquement dans les précédentes publications financières. L'engagement hors bilan est présenté infra dans les notes.	3.13 / 5.25
Comptabilisation à l'avancement des opérations partiellement achevées à la clôture de l'exercice	Oui	Oui	-	3.10
Méthodes optionnelles spécifiques aux comptes consolidés maintenues	Oui	Oui	-	5.2

En synthèse le changement de réglementation comptable n'a pas d'impact significatif sur les comptes consolidés annuels du groupe The Blockchain Group.



PRINCIPES DES COMPTES CONSOLIDÉS

Les sociétés dans lesquelles The Blockchain Group détient, de manière durable, directement ou indirectement, une participation supérieure à 40% du capital et pour lesquelles le Groupe détient le contrôle exclusif, sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale avec constatation des droits des associés minoritaires dans les filiales consolidées.

Les sociétés dans lesquelles The Blockchain Group détient, directement ou indirectement, une participation d'au moins 20% et exerce une influence notable sont consolidées selon la méthode de mise en équivalence.

Les sociétés pour lesquelles les actions ou parts ne sont détenues qu'en vue de leur cession ultérieure ne sont pas intégrées.

Les sociétés sont intégrées sur la base des comptes établis au 31 décembre 2022.

PERIMETRE DE CONSOLIDATION

Le périmètre est détaillé en note 4 avec un organigramme synthétique ainsi qu'une fiche détaillée pour chaque entité du groupe comprise dans le périmètre de consolidation. Il est à noter que les méthodes d'intégration des filiales sont aussi mentionnées dans cette note.

PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les principales méthodes comptables adoptées par le groupe The Blockchain sont les suivantes :

————— **Note 3.1 Frais de développement**

La société a opté pour la méthode préférentielle de l'activation de ses frais de développement (hors frais de recherche) répondant aux six critères d'activation prévus par le Plan Comptable Général

- Faisabilité technique nécessaire à l'achèvement de l'immobilisation incorporelle en vue de sa mise en service ou de sa vente ;
- Intention d'achever l'immobilisation incorporelle et de l'utiliser ou de la vendre ;
- Capacité à utiliser ou à vendre l'immobilisation incorporelle ;
- Façon dont l'immobilisation incorporelle générera des avantages économiques futurs probables (existence d'un marché pour la production issue de l'immobilisation incorporelle ou pour l'immobilisation incorporelle elle-même ou, si celle-ci doit être utilisée en interne, son utilité) ;
- Disponibilité de ressources (techniques, financières et autres) appropriées pour achever le développement et utiliser ou vendre l'immobilisation incorporelle ;
- Capacité à évaluer de façon fiable les dépenses attribuables à l'immobilisation incorporelle au cours de son développement.



Seuls les coûts (directs et indirects) qui sont directement attribuables à la production de l'immobilisation sont désormais incorporables au coût de production :

- Les frais des prestataires attribuables au développement de l'immobilisation,
- es charges directes de production, comprenant notamment les salaires et autres coûts liés au personnel directement engagé pour générer l'actif ainsi que les coûts de dépôt de brevet.

Les frais de développement qui sont activés lors de la mise en service publique de nos plateformes par nos clients (i.e générateur de chiffre d'affaires récurrents, via nos commissions facturées lors des échanges de flux de données) sont amortis à compter de cette mise en service des immobilisations produites, sur leur durée réelle d'utilisation de 3 ans en fonction de la nature des projets.

Une analyse des différents développements est réalisée à chaque clôture,i.e. au 30 juin et au 31 décembre de chaque exercice, et en cas d'échec ou de perspectives commerciales insuffisantes ou d'une obsolescence constatée des développements (brique technique plus utilisée dans nos produits), un amortissement exceptionnel est comptabilisé pour la valeur nette comptable et l'immobilisation incorporelle est sortie du bilan. De plus, si la durée d'utilité est indéterminée, les amortissements sont remplacés par un test de dépréciation réalisé au moins deux fois par exercice, d'après la méthode de l'actualisation des flux futurs. Sinon,ce test est mis en œuvre uniquement en cas d'indices de pertes de valeur.

Note 3.2 Autres immobilisations incorporelles

Les autres immobilisations incorporelles sont principalement composées de fichiers d'adresses mails et figurent à l'actif du bilan à leur valeur historique d'acquisition. Elles sont amorties à compter de leur mise en service en proportion du nombre d'adresses invalides de la base à la date de l'arrêté des comptes.

Note 3.3 Écarts d'acquisition

Les regroupements d'entreprises (acquisitions d'entités, etc.) sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition. Cette méthode conduit à la comptabilisation des actifs et passifs des entités acquises à leur juste valeur.

Lors de l'acquisition d'une entreprise, la différence entre le coût d'acquisition des titres des sociétés nouvellement consolidées (incluant les coûts de transaction) et la juste valeur des actifs et passifs identifiés à la date d'acquisition constitue l'écart d'acquisition.

Conformément aux dispositions réglementaires en vigueur, le Groupe dispose d'un délai se terminant à la clôture du 1er exercice ouvert postérieurement à celui de l'acquisition au cours duquel le Groupe peut procéder aux analyses et expertises nécessaires en vue de comptabiliser et d'évaluer les actifs et passifs identifiables.



Les écarts d'acquisition positifs sont inscrits à l'actif du bilan consolidé. Leur utilisation est présumée à durée non limitée.

Pour les écarts d'acquisition déjà inscrits au bilan de l'exercice clos le 31 décembre 2015, le groupe a retenu l'option de poursuivre leur amortissement sur les durées d'utilisation antérieurement déterminées, à savoir un amortissement linéaire sur une durée de 10 ans.

La valeur des écarts d'acquisition est appréciée à la clôture de chaque exercice en fonction des résultats des filiales concernées et chaque fois qu'il existe un indice quelconque montrant qu'une diminution de valeur a pu se produire. Une dépréciation accélérée de l'écart d'acquisition est retenue par le groupe lorsque les perspectives d'activité de la filiale divergent de manière significative des hypothèses qui ont prévalu lors de l'acquisition ou des tests de la clôture précédente.

Les tests de dépréciation privilégient la méthode de valorisation par actualisation des flux futurs de trésorerie (Discounted Cash-Flow) selon les principes suivants :

- les flux de trésorerie sont issus de prévisions sur 5 ans ;
- le taux d'actualisation correspond au coût moyen pondéré du capital du secteur ;
- la valeur terminale est calculée par sommation à l'infini des flux de trésorerie actualisés, déterminés sur la base d'un flux normatif et d'un taux de croissance perpétuelle.

Ils sont effectués par défaut au 31 décembre, sauf indice de perte de valeur constaté à un autre moment de l'année.

Une analyse de sensibilité du calcul des paramètres clés utilisés (taux d'actualisation et taux de croissance à l'infini) selon des hypothèses possibles, n'a pas fait apparaître de scénario dans la laquelle la valeur recouvrable de l'UGT deviendrait inférieure à sa valeur comptable.

Le Groupe n'a pas identifié de pertes de valeur au 31 décembre 2022 et de ce fait n'a pas enregistré de dépréciation sur les écarts d'acquisition enregistrés.

Les calculs et les affectations en UGT des écarts d'acquisitions ont été effectués définitivement pour la clôture 2022.

Note 3.4 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont inscrites à l'actif à leur coût d'acquisition, diminué d'un amortissement calculé suivant le mode linéaire (L) sur la base de leur durée de vie économique. Les durées d'utilisation appliquées sont les suivantes :

- Agencements et installations : 5 à 10 ans (L)
- Matériel de bureau : de 3 à 5 ans (L)
- Mobilier de bureau : de 3 à 10 ans (L)



Note 3.5 Immobilisations financières

Les immobilisations financières correspondent à des dépôts de garantie enregistrés au bilan pour le montant versé ou à des actifs financiers ou prêts dont l'horizon de liquidité est supérieur à un an à l'origine.

Lorsque la valeur d'inventaire d'une immobilisation financière est inférieure à son coût d'acquisition ou à sa valeur comptable, une dépréciation est dotée du montant de la différence.

Note 3.6 Créances clients et comptes rattachés

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale et une dépréciation spécifique est constituée sur les créances identifiées comme présentant un risque d'irrecouvrabilité totale ou partielle.

Les créances présentant un risque potentiel ou un retard anormal dans le recouvrement font l'objet d'une dépréciation en fonction de l'ancienneté, la nature et le niveau du risque identifié.

Note 3.7 Opérations, créances et dettes en devises

Les transactions libellées en devises sont comptabilisées dans la monnaie fonctionnelle de l'entité au cours de change en vigueur au jour de la transaction. Les éléments monétaires en devises étrangères sont convertis à chaque arrêté comptable au cours de clôture.

Les écarts de change en résultant ou provenant du règlement de ces éléments monétaires sont comptabilisés en produits ou charges de la période.

Note 3.8 Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement, constituées d'OPCVM de trésorerie ou de comptes à terme, sont évaluées à leur juste valeur.

Elles font l'objet d'une dépréciation lorsque leur valeur d'inventaire devient inférieure à leur valeur comptable.



Note 3.9 Impositions différées

Certains décalages d'imposition dans le temps peuvent dégager des différences temporaires entre la valeur fiscale et la valeur comptable des actifs et passifs.

Ces différences donnent lieu à la constatation d'impôts différés selon la méthode du report variable, c'est-à-dire au dernier taux connu à la date de clôture.

Au 31 décembre 2022, les taux d'imposition utilisés s'élèvent respectivement à 25%

Des impôts différés sont activés sur la base des pertes fiscales des sociétés opérationnelles dans la mesure où leur imputation apparaît probable.

Les activations correspondantes sont évaluées sur la base des perspectives d'évolution des résultats fiscaux de chaque entité dans la limite des imputations anticipées sur les deux ou trois exercices suivants celui de l'arrêté. Au 31 décembre 2022, la réactualisation des impôts différés produit un impact de 57 K€ de charge tandis que la somme des déficits non activés s'élève quant à elle à 15 717 k€

Les impôts différés actif et passifs constatés par une même entité font l'objet de compensations au bilan. Au 31 décembre 2022, ce poste est de 950 K€ à l'actif.

Note 3.10 Subventions

Aucune subvention reçue au cours de l'exercice clos au 31 décembre 2022

Note 3.11 Reconnaissance du chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires consolidé s'appuie sur les différentes activités des sociétés du Groupe dont les modalités de reconnaissance du revenu sont propres à chacune des activités.

Pour l'activité des sociétés Iorga Group, Trimane Groupe, S2M et Eniblock, les règles de prise en compte du chiffre d'affaires sont les suivantes :

- Pour les contrats en régie, le chiffre d'affaires de ces prestations est comptabilisé au fur et à mesure que le service est rendu. Le revenu est évalué en fonction du prix de vente contractuel et des temps passés facturables.
- Des factures à établir ou des produits constatés d'avance sont enregistrés lorsque la facturation n'est pas en phase avec l'avancement des travaux. Pour les contrats au forfait, le chiffre d'affaires est reconnu au fur et à mesure de l'avancement des travaux sur la base des coûts engagés et des coûts restant à venir. Une provision pour perte à terminaison est constatée contrat par contrat dès qu'une perte est anticipée. Des factures à établir ou des produits constatés d'avance sont enregistrés lorsque la facturation n'est pas en phase avec l'avancement des travaux.



Les principaux contrats de prestations récurrentes concernent soit des prestations d'abonnement ou de licences pour la mise à disposition d'outils technologiques ou de génération de contacts qualifiés sur Internet.

Dans le cas d'outils, la rémunération est composée d'un montant fixe mensuel et d'un montant variable.

La facturation intervient typiquement sur une base mensuelle pour des montants correspondant à l'abonnement mensuel ou à la licence mensuelle ou aux volumes délivrés et validés par les clients au titre d'un mois donné.

Selon la nature de la prestation concernée, le chiffre d'affaires correspondant est reconnu en comptabilité sur la période : correspondant à l'utilisation ou la mise à disposition des outils technologiques de livraison des contacts qualifiés, d'envoi des mails, de réalisation des clics, de réalisation des ventes validées.

Pour l'activité de conseil et d'accompagnement d'aide à la formation professionnelle réalisée par Itaque, le chiffre d'affaires est reconnu à la fin de chaque formation.

Note 3.12 Reconnaissance d'opérations en résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel comprend, le cas échéant, des éléments extraordinaires correspondant à des opérations ou événements non récurrents.

Note 3.13 Résultat par action

Les résultats par action sont calculés et présentés par référence aux principes posés par l'avis n°27 émis par l'Ordre des Experts-Comptables. Ces calculs s'appuient notamment sur :

Le résultat net – part du groupe de la période divisé par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de la période de constatation du résultat.

Le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de la période de constatation du résultat.

Note 3.14 Indemnités de fin de carrière

Les engagements de retraite concernent uniquement les salariés français du groupe (aucune obligation de cette nature ne s'appliquant dans les autres pays où le groupe est implanté) et sont traités en engagements hors bilan (voir note 5.5).



Les hypothèses prises pour leur calcul sont les suivantes :

- Taux d'actualisation de 3,22%
- Turn over des salariés de 1%
- Evolution des rémunérations de 2%
- Taux de charges sociales de 45%

Note 3.13 Instruments financiers

Au 31 décembre 2022, le groupe The Blockchain ne dispose d'aucun instrument financier.

Note 3.14 Conversion des états financiers des sociétés étrangères

Les bilans des sociétés étrangères non autonomes sont convertis en Euro selon la méthode du cours historique :

Les éléments non monétaires sont convertis au cours historique, c'est-à-dire au cours du change à la date de l'entrée des éléments d'actif considérés dans le patrimoine de chaque entreprise.

Les éléments monétaires sont convertis au cours de change à la date de clôture de l'exercice ou de la période.

Les éléments du compte de résultat (à l'exception des charges calculées qui sont converties au cours historique) et les flux de trésorerie de ces mêmes sociétés sont convertis au taux moyen de l'exercice ou de la période.

Les différences de conversion engendrées par la traduction en Euro des comptes des sociétés étrangères non autonomes sont présentées au compte de résultat consolidés du groupe dans le résultat financier.

Les bilans des sociétés étrangères autonomes sont convertis en Euro au taux de change constaté à la date de clôture de l'exercice ou de la période.

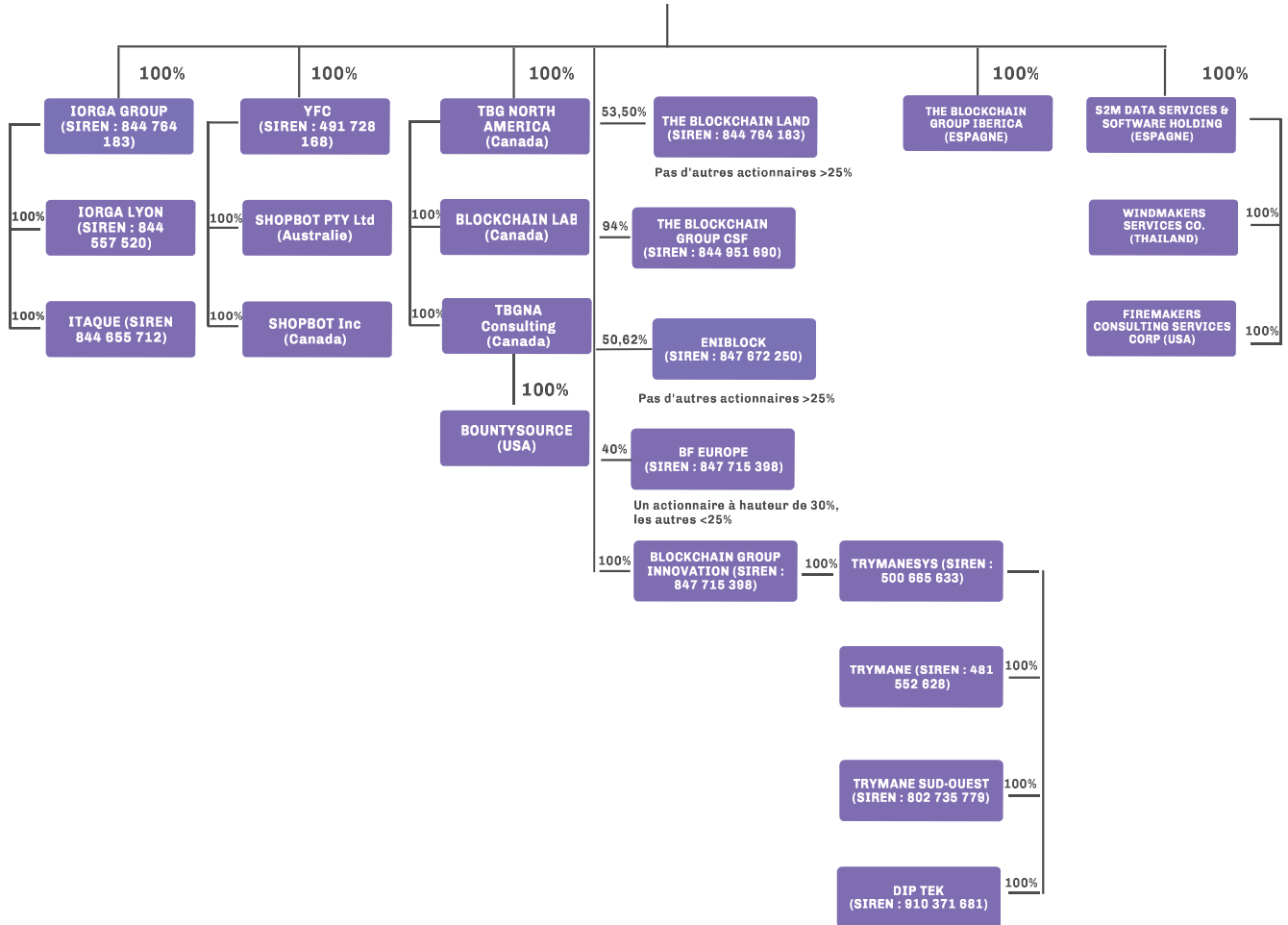
Les comptes de résultat et les flux de trésorerie de ces mêmes sociétés sont convertis au taux moyen de l'exercice ou de la période.

Les différences de conversion engendrées par la traduction en Euro des comptes des sociétés étrangères sont présentées dans les capitaux propres consolidés du groupe au poste «Ecart de conversion ».



NOTE 4 : PÉRIMÈTRE DES COMPTES CONSOLIDÉS

THE BLOCKCHAIN GROUP
(SIREN : 504 914 094)



THE BLOCKCHAIN GROUP

SOCIÉTÉ MÈRE

102 terrasse Boieldieu
Tour W
92800 Puteaux
Capital Social de 2.331.661,36 euros
SIREN N° 504 914 094

IORGA GROUP

FILIALE FRANÇAISE : 100%

102, Terrasse Boieldieu Tour W
92800 Puteaux
Capital social : 702 690,00 €
N° siren : 423 010 784
Pourcentage d'intérêts : 100 %
Méthode : Intégration globale
Entrée : le 1er janvier 2020

YFC

FILIALE FRANÇAISE : 100%

102, Terrasse Boieldieu Tour W
92800 Puteaux
Capital social : 47 029,80 €
N° siren : 491 728 168
Pourcentage d'intérêts : 100 %
Méthode : Intégration globale
Entrée : le 4 juillet 2012

IORGA LYON

FILIALE FRANÇAISE : 100%

5-9, rue Juliette Récanier 69006 Lyon
Capital social : 5 000,00 €
N° siren : 844 557 520 00021
Pourcentage d'intérêts : 100 %
Méthode : Intégration globale
Entrée : le 1er janvier 2020

SHOPBOT PTY LTD

FILIALE AUSTRALIENNE : 100%

Unit 1 575, Darling street Rozelle NSW 2039 -
AUSTRALIE
Capital social : 100 AUD
N° immat : ACN 120.561.033
Pourcentage d'intérêts : 100%
Méthode : Intégration globale
Entrée : le 4 juillet 2012

ITAQUE

FILIALE FRANÇAISE : 100%

60, chemin de Fontanille BP91502
84916 Avignon
Capital social : 5 000,00 €
N° siret : 844 655 712 00017
Pourcentage d'intérêts : 100 %
Méthode : Intégration globale
Entrée : le 1er janvier 2020

SHOPBOT INC

FILIALE CANADIENNE : 100%

200-79, Bvd René-Levesque G1R5N5 QUEBEC
CANADA
Capital social : 100 CAD N° immat :
1164145360
Pourcentage d'intérêts : 100%
Méthode : Intégration globale
Entrée : le 4 juillet 2012



BOUNTYSOURCE INC.

FILIALE AMERICAINE : 100%

427 N Tatnall Street # 40189
Capitalsocial:1279003USD
EinNumner(USTIN):46-1982433
Pourcentage d'intérêts : 100,00%
Méthode : Intégration globale
Entrée : le 1er juillet 2020

BF EUROPE

FILIALE FRANÇAISE: 40%

102, Terrasse Boieldieu Tour W
92800 Puteaux
Capitalsocial : 3 370,00 €
N° siren : 847 715 398
Pourcentage d'intérêts : 40,00 %
Méthode : Intégration globale

THE BLOCKCHAIN LAND

FILIALE FRANÇAISE : 53,50%

102, Terrasse Boieldieu Tour W
92800 Puteaux
92 100 Boulogne Billancourt
Capital social : 2 000,00 €
N° siren : 844 764 183
Pourcentage d'intérêts : 51,00 %
Méthode : Intégration globale
Entrée : le 13 août 2018

BLOCKCHAIN GROUP INNOVATION

FILIALE FRANÇAISE: 100%

102, Terrasse Boieldieu Tour W
92800 Puteaux
Capitalsocial : 11 198 865,00 €
N° siren : 891 643 090
Pourcentage d'intérêts : 100%
Méthode : Intégration globale
Entrée : le 02 décembre 2020

TBG CSF

FILIALE FRANÇAISE: 94%

102 terrasse Boieldieu Tour W
92800 Puteaux
Capitalsocial : 2 000,00 €
N° siren : 843 951 690
Pourcentage d'intérêts : 94,00 %
Méthode : Intégration globale
Entrée : le 13 août 2018

TRIMAESYS

FILIALE FRANÇAISE: 100%

102, Terrasse Boieldieu Tour W
92800 Puteaux
Capital social : 300 000,00 €
N° siren : 500 665 633
Pourcentage d'intérêts : 100%
Méthode : Intégration globale

ENIBLOCK

FILIALE FRANÇAISE: 50,62%

102 terrasse Boieldieu Tour W
92800 Puteaux
Capitalsocial : 3 000,00 €
N° siren : 847 672 250
Pourcentage d'intérêts : 50,62 %
Méthode : Intégration globale

TRIMANE

FILIALE FRANÇAISE: 100%

102, Terrasse Boieldieu Tour W
92800 Puteaux
Capital social : 105 000,00 €
N° siren : 481 552 628
Pourcentage d'intérêts : 100%
Méthode : Intégration globale
Entrée : le 01 juillet 2021

DIP TEK

FILIALE FRANÇAISE: 100%

102 terrasse Boieldieu Tour W
92800 Puteaux
Capitalsocial : 10 000,00 €
N° siren : 910 371 681
Pourcentage d'intérêts : 100,00 %
Méthode : Intégration globale

TRIMANE SUD-OUEST

FILIALE FRANÇAISE: 100%

Immeuble Trident - Bâtiment A 2 avenue de l'Europe
31520 Ramonville-Saint-Agne
Capital social : 10 000,00 €
N° siren : 802 735 779
Pourcentage d'intérêts : 100%
Méthode : Intégration globale
Entrée : le 01 juillet 2021



THE BLOCKCHAIN GROUP NORTH AMERICA.

FILIALE CANADIENNE : 100%

2220-800 boul. René-Lévesque O
Montréal, Québec, H3B 1X9, Canada
Capitalsocial : CAD 10 000,00 €
N° immat : 1176736198
Pourcentage d'intérêts : 100 %
Méthode : Intégration globale
Entrée : le 21 juillet 2021

TBGNA CONSULTING

FILIALE CANADIENNE : 100%

550 Burrard Street, Suite 2900 Vancouver,
British Columbia, Canada
Capitalsocial : CAD 510 000,00
N° immat : BC1366853
Pourcentage d'intérêts : 100 % Méthode :
Intégration globale Entrée : le 9 juin 2022

BLOCKCHAIN LAB

FILIALE CANADIENNE : 100%

13075 rue Monseigneur-Cooke,
Quebec, Québec, G2A 3B4, Canada
Capitalsocial : CAD 10 000,00 €
N° siren : 1173560799
Pourcentage d'intérêts : 100 % Méthode :
Intégration globale Entrée : le 7 juillet 2021



NOTE 5 : INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Note 5.1 Immobilisations incorporelles

Les variations des valeurs brutes et des amortissements s'analysent comme suit :

EN MILLIERS D'EUROS	31/12/21	Augmentation	Diminution	Transfert	Sortie	31/12/22
Logiciels	3 021	3 100	-	1 748	-	7 867
Relations clients (S2M & Trimane)	-	-	-	2 233	-	2 233
Immo. Incorporelles en cours	1 094	721	-	(674)	-	1 140
TOTAL	4 115	3 821	-	3 307	-	11 243

EN MILLIERS D'EUROS	31/12/21	Augmentation	Diminution	Transfert	Sortie	31/12/22
Amort. Logiciels	(430)	(1 794)	-	(0)	-	(2 224)
Amort. Relations Clients	-	(319)	-	(319)	-	(640)
Amort. Autres Immo. Inc.	(6 040)	(61)	-	-	-	(6 102)
TOTAL	(6 474)	(2 174)	-	(319)	-	(8 966)

Les logiciels sont composés des développements R&D initiés depuis la création de la filiale technologique, Eniblock, notamment pour le passeport du véhicule, les plateformes de Tokenisation (NFTs,...).

Note 5.2 Ecart d'acquisition

Le tableau ci-après détaille les principaux éléments de détermination des écarts d'acquisition constatés à l'occasion des entrées historiques de périmètre.

Les écarts d'acquisition relatifs aux sociétés S2M et Trimaesys (« Groupe Trimane ») ont été évalués. Conformément à l'article 231-10 du règlement 2020-01, la société disposait d'un délai d'un an à partir de la date d'acquisition des dites sociétés pour réévaluer la valeur des écarts d'acquisition, identifier éventuellement les actifs et passifs identifiables et imputer le solde en écart d'acquisition.

Les taux d'actualisation utilisés dans le cadre des impairment test sont à 10,5%. Il est à noter qu'à la clôture de l'exercice 2022 les écarts d'acquisitions des Shopbot ont été dépréciés en totalité, et font apparaître une vnc nulle, conformément au plan de dépréciation initialement convenu et constaté lors des exercices précédents.



Ainsi, l'affectation des écarts d'acquisitions font apparaître les allocations suivantes :

Ecarts d'acquisition (en k€)	IORGA	S2M	ENIBLOCK	BOUNTY	YFC	TRIMANE	TOTAL
Ecarts d'acquisition	2 893	4 659	-	-	6 102	16 457	
Amortissements des écarts d'acquisition	-	-	-	-	(6 040)		
TOTAL AU 31/12/2021	2 893	4 659	-	120	61	16 457	24 190
Var. écarts d'acquisition (allocation en immobilisations incorp. : relations clients)	-	(340) (1)	1 834 (7)	-	-	(894) (2 & 3)	(540)
TOTAL AU 31/12/2022	2 893	4 319	1 834	120	-	15 564	24 730

(1) S2M pour 265 k€, l'affectation porte sur la relation client.

(2) Trimane pour 1 968 k€, l'affectation porte sur la relation client.

(3) Constatation d'un complément de prix de 1 M€ conformément au SPA signé en janvier 2021

(4) Ecart d'acquisition suite à l'augmentation de la prise de participation de TBG dans Eniblock en amont de sa cotation sur Euronext Growth

Note 5.3 Immobilisations corporelles

Les variations des valeurs brutes et des amortissements s'analysent comme suit :

Valeurs brutes (en milliers d'€)	31/12/2021	Augmentation	Diminution	Transfert	Sortie	31/12/2022
Constructions et installations techniques	55	-	-	0	-	55
Agencements, matériels et mobiliers de bureau	970	136	(34)	(64)	-	1 007
Immobilisation corporelles en cours	850	457	-	(960)	-	346
TOTAL	1 875	952	(34)	(1 024)	-	1 409

Amortissements (en milliers d'€)	31/12/2021	Augmentation	Diminution	Transfert	Sortie	31/12/2022
Constructions et installations techniques	(38)	(10)	-	(0)	-	(48)
Agencements, matériels et mobiliers de bureau	(473)	(150)	4	0	-	(619)
TOTAL	(511)	(160)	4	-	-	(667)



Note 5.4 Immobilisations financières

Les variations des valeurs brutes et les amortissements s'analysent comme suit :

Valeurs brutes (en milliers d'€)	31/12/21	Augmentation	Diminution	31/12/22
Titres non consolidés (1)	-	-	-	-
Créances rattachées aux participations (2)	-	-	-	-
Autres immobilisations financières (3)	312	113	(103)	322
TOTAL	312	4 525	(4 517)	322

(1) Ces postes concernent les titres et créances détenues sur la société MAKAZI SAS à la suite de sa déconsolidation intervenue en date du 30/09/2015.

(2) Participations des structures du groupe

(3) Principalement dépôts versés au titre de baux

Amortissements (en milliers d'€)	31/12/21	Augmentation	Cession / Dilution	Virement / Affectation	31/12/22
Titres non consolidés (1)	-	-	-	-	-
Créances rattachées aux participations (2)	-	-	-	-	-
Autres immobilisations financières	-	-	-	-	-
TOTAL	-	-	-	-	-

(1) Les titres de MAKAZI SAS sont dépréciés à hauteur de 100 %

(2) La créance sur MAKAZI SAS est dépréciée pour 127 K€

Note 5.5 Créances clients et comptes rattachés

Créances clients et comptes rattachés (en milliers d'€)	31/12/2022	31/12/2021
Clients et comptes rattachés Clients / Créances douteuses	8 093	9 488
Dép. pour créances douteuses et litigieuses	(785)	(422)
TOTAL	7 307	9 066



Note 5.6 Autres créances et comptes de régularisation

Les autres créances et comptes de régularisation s'analysent comme suit :

En milliers d'€	31/12/2022	31/12/2021
Avances et acomptes versés sur commandes	30	193
Etat – Impôt sur les bénéfices	2 188	1 997
Etat – Impôts différés actifs	950	1 007
Etat – Taxe sur le chiffre d'affaires	3 270	3 837
Charges constatées d'avance	1 341	1 427
Autres créances	548	539
Dépréciation sur autres créances	-	-
TOTAL	8 327	9 000

Note 5.7 Impôts différés actifs

En milliers d'€	31/12/2022	-1 an	+1 an / -5 ans
TOTAL	950	950	-

Les IDA ont été constatés sur l'écart d'acquisition de la société iORGA. Les déficit fiscaux détenus par le groupe sont non activés.

Note 5.8 Trésorerie

En milliers d'€	31/12/2022	31/12/2021
Valeurs mobilières de placement	-	3
Disponibilités	1 020	3 244

Note 5.9 Comptes de régularisation et assimilés

Les charges constatées d'avance s'élèvent à 1 341 k€ au 31 décembre 2022 contre 1 427 k€ au 31 décembre 2021. (Dont 1 011 k€ de CCA de Média For Equity sur BF Europe, qui feront l'objet d'un plan média, notamment dans le cadre du développement d'Eniblock au cours des prochains exercices, post Covid19).

Ces charges seront apurées au cours des exercices futures, notamment dans le cadre de la politique de communications du Groupe et de ses activités. Elles correspondent à des ajustements classiques de charges d'exploitation.



Note 5.10 Capitaux Propres

Le tableau de variation des capitaux propres combinés (part du groupe) s'analyse comme suit :

En milliers d'€	Capital	Primes liées au capital	Réserves	Auto-contrôle	Ecarts de conversion	Résultat combiné de l'exercice	Total capitaux propres
Situation clôture 31/12/2021	1 988	28 876	3 306	(129)	(4 358)	(516)	29 166
Aug. capital dans TBG	317	2 466	-	-	-	-	2 783
Affect. écarts d'acqu. (relations clients)	-	-	(315)	-	-	-	(315)
Transfert interne titres BountySource	-	-	-	-	(17)	-	(17)
Actions propres	-	-	-	103	-	-	103
Résultat de l'exercice précédent	-	-	(516)	-	-	516	-
Résultat consolidé part du groupe	-	-	-	-	-	(5 020)	(5 020)
Ecarts de conversion	-	-	-	-	45	-	45
Autres	-	-	(24)	-	1	-	(23)
SITUATION CLOTÛRE AU 31/12 2022	2 305	31 342	2 451	(26)	(4 329)	(5 020)	26 723

Les mouvements sur le poste capital social s'analysent comme suit :

En €	Nombre d'actions	Nominal	Montant
Situation clôture 31/12/2021	49 707 784	0,04 €	1 988 311,36 €
Actions gratuites	1 920 000	0,04 €	76 800 €
Exercice des BSA 2021	61 038	0,04 €	2 441,52 €
Compensations de créances	5 932 941	0,04 €	237 317,64 €
Situation clôture au 31/12/2022	57 621 763	0,04 €	2 304 870,52 €



Au 31 décembre 2022 le capital de la société est constitué de 57.621.763 actions de valeur nominale 0.04 €. La société The Blockchain Group détient au 31 décembre 2022, 91 500 de ses propres actions. Ces dernières ont été acquises sur le marché au titre d'un programme de rachat d'actions portant sur un nombre maximum de 307 758 titres, initié en juillet 2011 dans le cadre des dispositions de l'article L.225-209-1 du Code de Commerce.

Conformément à la réglementation en vigueur, ces dernières sont privées de droits pécuniaires et extra pécuniaires. Les actions propres et les résultats de cessions réalisées en cours d'exercice sont imputés sur les capitaux propres du groupe.

	31/12/22	31/12/21	31/12/20	31/12/19	31/12/18
Nombre d'actions en circulation en fin de période (hors actions propres)	57 621 763	49 707 784	30 657 661	26 243 972	25 418 972

Les titres donnant accès au capital de la société mère sont les suivants :

	Nombre de titres ou droits	Année / date de départ des options	Prix de souscription	Parité	% du capital (1)
Actions gratuites 2021 (2)	2 000 000	2021	NA	1 AGA = 1 action	4,03%
Actions gratuites 2022 (2)	260 500	2022	NA	1 AGA = 1 action	0,53%
Bons de souscription TBG BSA2 (3)	62 500	2017	4,00 €	1 BSA = 1 AO	0,13%
Bons de souscription TBG BSA2 (3)	62 500	2017	4,00 €	1 BSA = 1 AO	0,13%
Bons de souscription TBG BSA2 (3)	125 000	2017	4,00 €	1 BSA = 1 AO	0,25%
Bons de souscription TBG BSA2 (4)	48 837 832	2021	1,60 €	12 BSA = 1 AO	8,21%

(1) les pourcentages s'entendent dans l'hypothèse d'une souscription intégrale de tous les instruments en circulation au 31 décembre 2020

(2) ces AGA seront attribués par émission d'actions nouvelles

(3) ces BSA sont exerçables dans les 5 ans de leur émission

(4) ces BSA sont exerçables jusqu'au 30/06/2023



Note 5.11 Intérêts minoritaires

Conformément à l'article 252-1 de l'ANC, "lorsque, à la suite de pertes, la part revenant aux intérêts minoritaires d'une entité consolidée par intégration globale devient négative, l'excédent ainsi que les pertes ultérieures imputables aux intérêts minoritaires sont déduits des intérêts majoritaires, sauf si les associés ou actionnaires minoritaires ont l'obligation formelle de combler ces pertes.

Si, ultérieurement, l'entité consolidée réalise des bénéfices, les intérêts majoritaires sont alors crédités de la totalité des profits jusqu'à ce que la partie qu'ils avaient assumée des pertes imputables aux intérêts minoritaires ait été totalement éliminée."

Dans le cas présent, et conformément à la réglementation en vigueur, les minoritaires des filiales de The Blockchain Group n'ayant pas pris d'engagement formel de combler les pertes, la part du résultat net imputable aux minoritaires a été reclassé en résultat groupe (pour la partie qui conduit à des intérêts minoritaires négatifs).

Note 5.12 Information financière réduite à une seule action

En €	2022	2021	2020	2019	2018	2017
Nombre moyen pondéré d'actions	57 621 763	40 233 278	30 758 771	26 243 972	25 418 972	10 967 488
Résultat net par action – part du groupe	(0,087) €	(0,013) €	0,026 €	0,0108 €	(0,0648) €	(0,48) €
Nombre moyen d'actions (avec dilution)	57 621 763	40 132 168	30 657 661	24 418 972	22 338 945	14 047 515
Résultat dilué par action (1)	(0,087) €	(0,013) €	0,024 €	0,0116 €	(0,0737) €	(0,48) €
Nombre d'actions en circulation en fin de période (hors actions propres)	57 621 763	49 707 784	30 657 661	26 243 972	25 418 972	13 340 467
Fonds propres par action (2)	0,464 €	0,587 €	0,025 €	0,0108 €	(0,0648) €	0,02 €

(1) Lorsque le résultat net de base par action est négatif, le résultat dilué par action est identique au résultat de base par action (Avis OEC n°27 §3)

(2) Y compris le résultat – part du groupe de la période



Note 5.13 Provisions

Le poste « Provisions » s'analyse comme suit au 31 décembre 2022 :

En milliers d'€	31/12/21	Dotation	Reprise	Sortie	Transfert	31/12/22
Provision pour risques	90	-	-	-	-	90
Provisions pour charges	384	-	(384)	-	-	-
Autres	-	-	-	-	-	-
Total	474	-	(384)	-	-	90

A la connaissance du groupe, il n'existe, à la date d'arrêté des comptes consolidés semestriels, aucun fait exceptionnel ou litige autres que ceux relatés dans les présentes notes, susceptible d'avoir une incidence significative sur sa situation financière, son patrimoine, son activité et ses résultats.

Note 5.14 Emprunts et dettes financières

Le poste « Emprunts et dettes financières » s'analyse ainsi au 31 décembre 2022 :

En milliers d'€	31/12/2022	Dont part à moins d'un an	Dont part comprise entre un et cinq ans	Dont part à plus de cinq ans
Emprunt obligataire convertible	-	-	-	-
Emprunts	2 836	519	2 317	-
Concours bancaires	3 053	3 053	-	-
Autres dettes financières	10	-	-	10
TOTAL	5 900	3 572	2 317	10

Note 5.15 Dettes fournisseurs et comptes rattachés

Les dettes fournisseurs et comptes rattachés s'analysent comme suit :

En milliers d'€	31/12/2022	Dont part à moins d'un an	Dont part à plus d'un an
Comptes fournisseurs	5 296	5 026	270



Note 5.16 Dettes fiscales et sociales

Les dettes fiscales et sociales s'analysent comme suit :

En milliers d'€	31 décembre 2022	31 décembre 2021
Dettes sociales	4 279	3 499
Dettes fiscales	4 705	3 453
TOTAL	8 985	6 952

Note 5.17 Autres dettes et comptes de régularisation

Le poste « Autres dettes et comptes de régularisation » (hors dettes fiscales et sociales) s'analyse comme suit :

- Crédits vendeur : 165 K€
- Charges à payer : 87 K€
- Factor : 955 K€
- Autres dettes : 209 K€

Notes 5.18 Produits constatés d'avance

Au 31 décembre 2022, les produits constatés d'avance correspondent à des prestations facturées restant à servir et s'élèvent à 1 567 K€.



NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Note 5.19 Répartition du Chiffre d'Affaires

Le chiffre d'affaires réalisé par le groupe au cours du premier semestre 2022 s'élève à 21 288 K € :

En milliers d'€	The Blockchain Group Holdings	Eniblock	YFC +	Iorga Group	Trimane, Trimaesys, TSO	Itaque	Bounty Source	S2M Group	Groupe Dec 22 (12 mois)	%
Advisory	-	-	-	-	-	2 414	-	-	2 414	11,3%
Conseil IT	-	-	-	7 145	8 150	-	93	-	15 388	72,3%
Marketing	-	-	1	-	-	-	-	2 326	2 326	10,9%
Blockchain	-	1 050	-	-	-	-	-	-	1 050	4,9%
Activités annexes	111	-	-	-	-	-	-	-	111	0,5%
Total 31/12/22	96	1 050	16	7 145	8 150	2 414	93	2 326	21 288	100%
Total 31/12/21	644	1 984	375	6 723	2 320	1 727	108	1 936	15 817	100%

Sur les 21,3 millions de C.A. pour l'exercice 2022, les sociétés qui font du C.A. hors de France sont les sociétés Bounty et S2M pour un montant de 2 434 k€.

Note 5.20 Autres produits d'exploitation

En milliers d'€	31 décembre 2022 (12 mois)	31 décembre 2021 (12 mois)
Production immobilisée (1)	4 563	3 011
Subventions d'exploitation	-	50
Reprise de prov. et dépréciations clients Transferts de charges d'exploitation	147	273
Autres produits d'exploitation	7	233
TOTAL	4 717	3 567

(1) Ce poste correspond aux coûts internes engagés par le groupe dans le développement de ses applications logicielles



Note 5.21 Charges d'exploitation, achats et charges externes

En milliers d'€	31 décembre 2022 (12 mois)	31 décembre 2021 (12 mois)
Reversements aux affiliés sur ventes de contacts qualifiés, de technologies et achats médias	6 985	4 868
Achats	6 985	4 868
Locations immobilières et mobilières	1 323	626
Honoraires et études	1 418	910
Frais de communication / marketing / RP	413	139
Déplacement / missions	450	252
Autres	681	325
Autres achats et charges externes	4 265	2 252
Total achats consommés	11 270	7 119

Note 5.22 Résultat financier

En milliers d'€	31 décembre 2022 (12 mois)	31 décembre 2021 (12 mois)
Produits financiers	212	205
Produits de valeurs mobilières de placement	-	-
Intérêts Gains de change N / N-1	179	2
Autres Produits financiers	-	-
Reprise de provisions	33	203
Charges financières	(161)	(364)
Intérêts et charges sur emprunts	(99)	(65)
Abandon de créance	-	-
Pertes de change	(17)	(220)
Dépréciations de titres et créances financières	-	(12)
Autres charges financières	(46)	(66)
Résultat financier	51	(159)



Note 5.23 Résultat exceptionnel

En milliers d'€	31 décembre 2022 (12 mois)	31 décembre 2021 (12 mois)
Produits exceptionnels	1 148	278
Produits exceptionnels s/ opérations de gestion	39	96
Produits de cession d'actifs	164	(21)
Reprise de provisions	-	200
Produits exceptionnels s/ opération de capital (1)	908	3
Autres produits exceptionnels	37	-
Charges exceptionnelles	(538)	(313)
Charges exceptionnelles s/ opérations de gestion	(210)	-
Valeur nette comptable des actifs cédés	(179)	(69)
Indemnisation acquéreur de la société	-	-
Autres charges exceptionnelles	(149)	(244)
Dépréciations à caractère exceptionnel	-	-
Résultat Exceptionnel	610	(36)

(1) Les 908 k€ de produits exceptionnels sur opération de capital correspondent quasi exclusivement au résultat de dilution suite à l'entrée au capital de minoritaires dans le cadre de l'augmentation de capital préalable à la cotation sur Euronext Growth.

Note 5.24 Charges d'impôts sur les bénéfices

En milliers d'€	31 décembre 2022 (12 mois)	31 décembre 2021 (12 mois)
Impôts exigibles ou acquittés nets	418	313
intégration fiscale	20	-
Variation des postes d'impôts différés	(57)	40
Variation des postes d'impôts calculés	1 709	1 287
TOTAL	2 090	1 641



Autres informations

Note 5.25 Effectifs

Les effectifs du groupe inscrits au 31 décembre 2022 s'établissent à 252 personnes contre 245 personnes au 31 décembre 2021.

Les effectifs moyens sur le premier semestre 2022 s'établissent à 263 personnes contre 241 pour l'année 2021.

Note 5.26 Engagements hors bilan

La société a procédé au 31 décembre 2022 à un calcul prévisionnel d'indemnités de départ à la retraite.

En milliers d'€	31 décembre 2022	31 décembre 2021
Engagements donnés	676	1 283
Avals, cautions, garanties - BPI	-	250
Personnel – Indemnités de fin de carrière	676	1 033
Avals, cautions, garanties	-	-
Effets escomptés non échus	-	-
Autres engagements reçus	-	-

Note 5.27 Répartition des actifs, et des résultats d'exploitation par pôle d'activité

Au 31 décembre 2022 la répartition se fait (sur les entités les plus significatifs sur leur contribution dans les résultats) entre la holding de financement (société mère The BlockChain Group), et le périmètre (YFC, Inc., Pty), le pôle Eniblock (avec Xdev Tech), le groupe Iorga (avec Iorga-Lyon et Itaque) et le groupe S2M (avec Windmakers).

Résultat d'exploitation après DAP des écarts d'acquisition (En milliers d'€)	31/12/2022	31/12/2021
Advisory	291	69
Conseil IT	(5 612)	(814)
Marketing	(135)	(1 198)
Blockchain	(4 059)	1
Total Résultat d'Exploitation après DAP des écarts d'acquisition	(9 515)	(1 943)



Note 5.28 Rémunérations en France et avantages alloués aux membres des organes d'administration et de direction de la société mère

Rémunérations versées sur la période aux organes de direction : 164 k€ brut

Rémunérations à raison de leurs fonctions dans les entreprises contrôlées : néant

Engagement en matière de pension et indemnités assimilées : néant

Note 5.29 Honoraires versés aux Commissaires aux Comptes

Honoraires d'audit légal inscrits au compte de résultat : 187 K€



NOTE 6 : ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE DES COMPTES CONSOLIDÉS ANNUELS

Opération de financement

Eniblock annonce avoir conclu un accord de financement avec le fonds d'investissement Atlas Capital Markets au terme duquel cet investisseur s'est engagé (au-travers de l'un des fonds dont il assure la gestion) à souscrire à une augmentation de capital de la Société pour un montant global d'environ 1,2M€ ; cette opération en capital devrait être réalisée dans les prochaines semaines par l'utilisation de la 5ème résolution de l'assemblée générale de la Société du 10 mars 2023 et selon les termes de cette résolution (et notamment avec application d'une décote limitée à 15% sur le prix par action nouvelle calculé sur la base de la moyenne pondérée des cours des 20 dernières séances de bourse de l'action Eniblock sur le marché Euronext Growth précédant la date d'émission).

L'accord de financement prévoit également que la Société pourra, si elle le souhaite et sans aucune obligation, bénéficier de la part de cet investisseur d'un financement supplémentaire de l'ordre de 8 M€ durant les 24 prochains mois sous forme d'obligations convertibles en actions ordinaires nouvelles de la Société (par tranche de 500.000 € chacune) ; aucune autre valeur mobilière ne sera attachée à ces actions nouvelles ou aux obligations convertibles (type BSA...).

Dans le cadre de cette opération de financement, la société mère, en sa qualité d'associé de référence d'Eniblock, a consenti au profit d'Atlas Capital Markets, un nantissement sur d'une partie des actions Eniblock qu'elle détient (environ 4 millions d'actions) afin de garantir les engagements pris par Eniblock au titre de cette opération.

La Société publiera un communiqué de presse relatif à la réalisation de l'augmentation de capital précitée selon les formes et délais requis par les lois et règlements applicables. Pour ce qui concerne le financement complémentaire optionnel de 8 M€ sous forme d'obligations convertibles, la Société en soumettra l'autorisation auprès de ses actionnaires à l'occasion de son assemblée générale annuelle prévue au mois de juin 2023.

En complément, le groupe envisage de faire appel au marché avec une augmentation de capital avec maintien des droits préférentiels de souscriptions dès à présent garantie jusqu'au 31 juillet 2023 par un des actionnaires pour un montant de 1 M€. Le lancement de cette opération fera également l'objet prochainement d'une communication particulière comprenant l'ensemble des informations requises.



NOTE 7 : CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES

En application des dispositions des articles L 225-40 et L 225-30 et suivants du Code de Commerce, nous portons à votre connaissance les conventions conclues ou renouvelées au cours de l'exercice.

Il a été conclue une convention d'assistance entre The BlockChain group SA, The BlockChain Group Iberic S.L. et Eniblock SA afin de l'assister dans son opération de cotation directe et sa recherche de financement. A ce titre, les frais facturés et refacturés sont de :

- TBG Iberica a facturé à Eniblock : 2 124 083.50 € en 2022
- The Blockchain Group a facturé à Eniblock : 624 196.98 € en 2022

A ce titre, les frais facturés et refacturés sont de 2 748 280.48 € pour l'exercice 2022.



Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2022

The Blockchain Group

Société anonyme
au capital de 2 333 661,36 €

Tour W
102, Terrasse Boieldieu
92800 Puteaux

Grant Thornton

Commissaire aux comptes

29, rue du Pont
92200 Neuilly-sur-Seine

BCRH & Associés

Commissaire aux comptes

35, rue de Rome
75008 Paris

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

The Blockchain Group

Exercice clos le 31 décembre 2022

Aux actionnaires de la société The Blockchain Group

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société **The Blockchain Group** relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Evaluation des immobilisations financières

La note « 3.1.2. Immobilisations financières » expose les modalités d'évaluation applicables aux titres de participation. Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons procédé à l'appréciation de la méthode retenue et nous avons vérifié la correcte application et le caractère approprié des informations fournies dans l'annexe des comptes annuels.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-6 du code de commerce.

Rapport sur le gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans le rapport du Conseil d'administration sur le gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L. 225-37-4 du code de commerce.

Autres informations

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par Conseil d'administration.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société² à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Neuilly-sur-Seine et Paris, le 24 mai 2023


Les commissaires aux comptes

Grant Thornton
Membre français de Grant Thornton
International

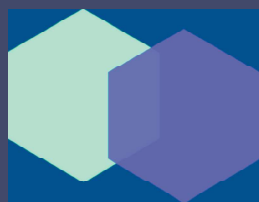


Samuel Clochard
Associé

BCRH & Associés
Membre de PKF Arsilon



Paul Gauteur
Associé



**The
Blockchain
Group**

Be part of the future

COMPTES SOCIAUX ANNUELS AU 31 DÉCEMBRE 2022



BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2022 12			Exercice N-1 31/12/2021 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	13 448.33		13 448.33		13 448.33	
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles	57 976.48		57 976.48		57 976.48	
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles	890 641.83	127 531.81	263 110.02	332 744.27	-69 634.25	-20.93
	Immobilisations en cours						
Avances et acomptes							
Immobilisations financières (2)							
Participations mises en équivalence							
Autres participations	56 187 426.28	23 155 137.07	33 032 289.21	33 309 506.24	-277 219.03	-0.83	
Créances rattachées à des participations	127 500.00	127 500.00					
Autres titres immobilisés	25 894.50		25 894.50	128 899.00	-103 004.50	-79.91	
Prêts							
Autres immobilisations financières	218 242.70		218 242.70	214 896.25	3 346.45	1.56	
Total II	87 021 130.12	23 410 168.88	33 610 961.24	33 986 047.76	-375 086.52	-1.10	
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes				15 000.00	-15 000.00	-100.00
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	5 262 997.85	93 219.60	5 169 778.25	4 148 318.12	1 021 460.13	24.62
	Autres créances	6 035 567.67		6 035 567.67	4 484 808.13	1 550 759.54	34.58
Capital souscrit - appelé, non versé							
Valeurs mobilières de placement							
Disponibilités	213 636.81		213 636.81	237 175.84	-23 539.03	-9.92	
Charges constatées d'avance (3)	200 422.17		200 422.17	274 417.18	-73 995.01	-26.96	
Total III	11 712 624.90	93 219.60	11 619 404.90	9 189 719.27	2 459 685.63	26.85	
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	88 733 754.62	23 503 388.48	45 200 366.14	43 145 767.03	2 084 599.11	4.63	



BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1			
		31/12/2022	12	31/12/2021	12	Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 2 304 871)	2 304 870.52	1 988 311.36	316 559.16	15.92		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport	21 342 268.71	28 875 924.51	2 466 344.20	8.54		
	Ecarts de réévaluation						
	Réserves						
	Réserve légale						
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées						
	Autres réserves						
	Report à nouveau	-3 588 428.74	-3 228 917.48	-359 511.26	-11.13		
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	-4 136 501.95	-359 511.26	3 776 990.69	133		
Subventions d'investissement							
Provisions réglementées	1 438 625.42	956 874.68	482 050.74	50.39			
Total I	27 360 833.96	28 232 381.51	-871 547.55	-3.09			
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs						
	Avances conditionnées						
Total II							
PROVISIONS	Provisions pour risques						
	Provisions pour charges						
	Total III						
DETTES (I)	Dettes financières						
	Emprunts obligataires convertibles						
	Autres emprunts obligataires						
	Emprunts auprès d'établissements de crédit						
	Concours bancaires courants	855 605.39	3 727.44	851 877.95	133		
	Emprunts et dettes financières diverses	12 422 440.66	10 046 065.53	2 376 375.13	23.65		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		16 302.00	-16 302.00	-100.00		
	Dettes d'exploitation						
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 979 379.07	2 394 400.71	584 978.36	24.43		
	Dettes fiscales et sociales	898 615.70	788 287.53	110 327.67	14.00		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	165 000.00	165 000.00					
Autres dettes	142 673.44	1 111 578.78	-968 905.29	-67.16			
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)						
	Total IV	17 463 714.26	14 525 962.24	2 938 352.02	20.23		
	Ecarts de conversion passif (V)	406 817.92	388 022.98	17 794.94	4.59		
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	45 230 366.14	43 145 767.03	2 084 599.11	4.83			



COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2022 12			Exercice N-1 31/12/2021 12	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total		Euros	%
Produits d'exploitation (I)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de biens						
Production vendue de services	2 551 149.80		2 551 149.80	3 370 386.61	-819 236.81	-24.31
Chiffre d'affaires NET	2 551 149.80		2 551 149.80	3 370 386.61	-819 236.81	-24.31
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			7 137.84	14 611.11	-7 473.27	-51.15
Autres produits			258.66	46 816.34	-46 557.68	-99.45
Total des Produits d'exploitation (I)			2 558 546.30	3 431 814.06	-873 267.76	-25.45
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements			27 211.12	12 907.61	14 303.51	110.81
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			3 404 776.96	2 617 898.19	786 878.77	30.06
Impôts, taxes et versements assimilés			8 548.23	13 236.12	-4 687.89	-35.42
Salaires et traitements			492 417.01	520 220.77	-27 803.76	-5.34
Charges sociales			212 425.64	218 809.11	-6 383.47	-2.92
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			74 823.21	80 787.99	24 035.22	47.32
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				750.00	-750.00	-100.00
Dotations aux provisions						
Autres charges			45.42	13 994.50	-13 949.08	-99.65
Total des Charges d'exploitation (II)			4 220 247.59	3 445 604.29	771 643.30	22.38
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			-1 661 701.29	-16 790.23	-1 644 911.06	1%
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1	
	31/12/2022	12	31/12/2021	12
			Ecart N / N-1	
			Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)	15 222,90	142 137,57	-126 914,67	-89,29
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges		213 104,59	-213 104,59	-100,00
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	15 222,90	355 242,16	-240 019,26	-68,71
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	2 439 548,71	200 000,00	2 239 548,71	NB
Intérêts et charges assimilées (4)	187 833,50	153 807,21	34 026,29	22,12
Différences négatives de change	285,34	321,66	-36,32	-11,35
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	2 627 667,55	354 128,87	2 273 538,68	642,01
2. Résultat financier (V-VI)	-2 612 444,65	1 113,29	-2 613 558,04	NB
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	-4 274 145,94	-15 676,54	-4 289 822,04	NB
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital	1 027 632,60		1 027 632,60	
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII	1 027 632,60		1 027 632,60	
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	82 658,97	69 054,12	13 604,85	19,70
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	401 247,90		401 247,90	
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	482 050,74	295 140,30	186 910,44	63,33
Total VIII	965 957,61	364 194,42	601 763,19	165,23
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	-61 674,99	-364 194,42	425 869,41	116,89
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	-75 969,00	-20 360,00	-55 609,00	-273,13
Total des produits (I+III+V+VII)	3 601 401,80	3 787 056,52	-185 654,72	-4,90
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	7 737 903,75	4 146 867,78	3 591 035,97	86,61
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	-4 136 501,95	-359 811,26	-3 776 990,69	NB

ANNEXE AUX COMPTES ARRÊTÉS AU 31 DÉCEMBRE 2022

Au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 45.230.366,14 € et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégagant une perte de 4.136.501,95 €.

L'exercice a une durée de 12 mois, correspondant à l'année civile 31/12/2022.

Les notes et les tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration suivant les méthodes et estimations comptables présentées dans les notes et tableaux qui suivent. Ces dernières sont identiques à celles utilisées lors de l'établissement des différents comptes présentés à titre comparatif.

« The Blockchain Group est un nouvel acteur de la Blockchain Technologie.

Nous sommes confiants dans notre capacité à réaliser nos objectifs de croissance pour les années à venir. Le Groupe a relevé de nombreux défis au cours de l'exercice 2022. Nous avons accéléré la montée en puissance de notre plateforme Eniblock®, au travers de nouvelles implémentations chez nos clients bêta-testeurs, de la mise à disposition de nouvelles fonctionnalités ou encore de l'amélioration de l'expérience utilisateur.

Ceci s'est fait concomitamment à la cotation de notre filiale sur Euronext Growth, Eniblock. Nous avons poursuivi nos efforts de prospection de nouveaux clients et nous nous réjouissons de constater une vraie dynamique sur le marché B2B de la blockchain en général et sur l'attrait des offres TBG, plus particulièrement. Nous sommes bien positionnés pour répondre aux nombreuses demandes des entreprises et des collectivités. Fort des investissements réalisés en 2022, la priorité du Groupe en 2023 sera un retour à une rentabilité opérationnelle et au dégagement de cash-flow positifs »

Xavier Latil

Président et Directeur Général



1. FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Accroissement de la production de l'exercice

L'activité a été notamment portée par la bonne tenue de l'accompagnement en conseil blockchain et data des clients de TBG. La Blockchain bénéficie d'une forte demande de la part des entreprises qui voient en ses nombreuses applications des possibilités d'offrir à leur propres clients des solutions innovantes et sécurisées dans le cadre de leurs différentes offres.

Accélération des investissements pour soutenir la croissance (données retraitées)

Pour accompagner le développement de ses ventes et la finalisation de ses plateformes, TBG a renforcé ses équipes et a fait appel des ressources externes qualifiées pour investir dans ses différentes solutions logicielles.

Évènements exceptionnels

Le groupe a lancé Eniblock, un pur player Web3, qui propose une nouvelle gamme d'outils et d'API en mode SaaS B2B pour répondre aux besoins technologiques des marques cherchant à développer leur expertise, leur évolution et leur business dans le Web3. Pour assurer la croissance d'Eniblock, The Blockchain Group a investi massivement dans son développement en 2022, et a réalisé la cotation en bourse d'Eniblock sur Euronext Growth en septembre de la même année. Cela doit lui permettre de déployer ses projets et son financement futur avec une stratégie propre à son secteur et dont TBG compte tirer profit.

En complément, TBG a procédé à certaines réallocations de ressources notamment à la suite du développement du « CAMP » pour la formation d'ingénieurs Blockchain et Data, en reconversion professionnelle.

Perspectives favorables

Dans les prochains mois, la stratégie de The Blockchain Group sera axée sur la rentabilité et la croissance organique annuelle du chiffre d'affaires pour ses entités de services. Le groupe a déjà mis en place des initiatives commerciales fortes, notamment l'offre MetaDev3, qui combine toutes les expertises du groupe pour mieux servir ses clients.

De plus, le groupe a simplifié et optimisé ses structures pour générer des économies et améliorer ses synergies commerciales. Également, la croissance se faisant à marge constante, elle contribuera à l'amélioration de sa rentabilité et de « l'excess cash-flow » pour les exercices à venir.



2. PRINCIPES, RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

2.1. CONVENTIONS GÉNÉRALES COMPTABLES APPLIQUÉES

Les comptes sont établis en application du PCG 2014-03 du 5 juin 2014 actualisé des textes postérieurs et des avis de l'ANC.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels clos, qui ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables applicables en France selon le modèle simplifié prévu à l'article L.123-16 du Code de Commerce.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence et d'indépendance des exercices, en présumant de la continuité de l'exploitation et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Les comptes annuels ont été établis en maintenant le principe de la continuité d'exploitation, compte tenu des actions engagées dans le cadre de la réorganisation opérationnelle du Groupe et de la restructuration financière qui s'en est découlée.

A ce stade, la Société poursuit le développement, la mise à l'échelle et l'industrialisation de sa technologie (pour les Plateformes), ce qui engendre notamment des dépenses R&D significatives. La société a procédé à une revue de son risque de liquidité et considère, à la date d'arrêt des comptes, pouvoir faire face à ses besoins de trésorerie sur les douze mois à venir compte tenu :

- de la poursuite de la maîtrise des dépenses grâce à la mise en place d'un certain nombre de mesures d'économies et de l'optimisation de son besoin en fonds de roulement,
- du financement de l'activité Eniblock par l'intermédiaire de financements externes (dette, investissement). Étant précisé que le Groupe dispose d'ores et déjà d'offres fermes dans ce cadre. (cf. ci-après)
- d'une augmentation de capital avec maintien du droit préférentiel de souscription garantie par un des actionnaires jusqu'au 31 juillet 2023 à hauteur de 1 M€

Dans ce contexte, les comptes ont été arrêtés par le Conseil d'Administration en application du principe de continuité d'exploitation. Par ailleurs, la Société continue d'étudier très activement différentes alternatives pour poursuivre à moyen terme le financement de son activité et de son développement. Parmi les modalités possibles, la société envisage une ou plusieurs des solutions suivantes, sans que cette liste ne soit restrictive :

- placement privé auprès d'un ou plusieurs investisseurs,
- augmentations de capital, mise en place d'emprunts
- obligataires, ou obtention de financements publics.



En complément du financement ATLAS sur Eniblock, le groupe envisage de faire appel au marché avec une augmentation de capital avec maintien des droits préférentiels de souscriptions dès à présent garantie jusqu'au 31 juillet 2023 par un des actionnaires pour un montant de 1 M€.

La tenue des opérations courantes (achats, vents et trésorerie) de la société a été effectuée jusqu'au 31 décembre 2022.

PRÉCISION SUR LE CONTEXTE DE L'ARRÊTE 2022

La tenue des opérations courantes (achats, vents et trésorerie) de la société a été effectuée jusqu'au 31 décembre 2022.

Les évènements postérieurs ont été pris en compte ou sous forme de provisions afin de traduire au mieux la réalité comptable et financière du patrimoine de la société au 31/12/2022 ainsi que son résultat pour l'année 2022.

Les états financiers de l'entité ont été préparés sur la base de la continuité de l'activité. Les activités ont continué à être affectées par le Covid-19 sur l'année 2021 et l'entité s'attend à un faible impact sur ses états financiers en 2022. A la date d'arrêté des comptes par le Conseil d'administration du 28 avril 2023 des états financiers 2022 de Blockchain Group, la direction de The Blockchain Group n'a pas connaissance d'incertitudes significatives qui remettent en cause la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation.

L'évaluation des éléments inscrits en comptabilité a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques.

2.2. CHANGEMENTS DE MÉTHODES, D'ESTIMATION ET DE MODALITÉS D'APPLICATION

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.



3. NOTES SUR LE BILAN

3.1. ACTIF

3.1.1. Immobilisations incorporelles et corporelles

Elles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations).

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire (L) ou dégressif (D) en fonction de la durée de vie prévue. Les taux les plus couramment pratiqués sont les suivants :

Immobilisations incorporelles et corporelles	Mode (L/D)	Durée
Logiciels	L	3 ans
Matériel informatique	L	3 ans
Matériel de bureau	L	3 ans
Mobilier	L	10 ans

L'entrée en application des règlements CRC 2002-10 et 2004-06 relatifs respectivement à la définition, la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs à compter du 1er janvier 2005 n'a pas eu pour effet, compte tenu de la nature des actifs, de remettre en cause les règles et méthodes comptables retenues précédemment.



Tableau des amortissements :

Situation et mouvements Rubriques	Valeur brute à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute à la clôture de l'exercice
	A	B	C	D = A + B + C
IMMO INCORPORELLES				
Frais d'établissement	-	-	-	-
TOTAL 1	-	-	-	-
Autres immobilisations incorporelles	-	57 976	-	57 976
Concessions Droits Brevets	-	13 448	-	13 448
Immobilisations incorporelles en cours	-	-	-	-
TOTAL 2	-	71 425	-	71 425
IMMO INCORPORELLES				
Installations générales & aménagements divers	314 901	1 720	-	316 621
Matériel de bureau et d'informatique	23 745	-	-	23 745
Mobilier de bureau	46 807	3 469	-	50 276
Immobilisations corporelles en cours	-	-	-	-
TOTAL 3	385 453	5 189	-	390 642
TOTAL (1+2+3)	385 453	76 614	-	462 067

Tableau des amortissements :

Situation et mouvements Rubriques	Valeur brute à l'ouverture de l'exercice	Augmentations Dotations de l'exercice	Diminutions d'amort. de l'exercice	Amortissements cumulés à la fin de l'exercice
	A	B	C	D = A + B + C
IMMO INCORPORELLES				
Frais d'établissement	-	-	-	-
TOTAL 1	-	-	-	-
Autres immobilisations incorporelles	-	-	-	-
Concessions Droits Brevets	-	-	-	-
Immobilisations incorporelles en cours	-	-	-	-
TOTAL 2	-	-	-	-
IMMO INCORPORELLES				
Installations générales & aménagements divers	42 123	62 659	-	104 782
Matériel de bureau et d'informatique	5 072	5 072	-	10 143
Mobilier de bureau	5 514	7 092	-	12 606
Immobilisations corporelles en cours	-	-	-	-
TOTAL 3	52 709	74 823	-	127 532
TOTAL (1+2+3)	52 709	74 823	-	127 532



3.1.2. Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont comptabilisées à leurs valeurs historiques.

ACTIONS PROPRES

Les actions propres sont classées selon les modalités suivantes :

- les actions propres acquises en vue de couvrir des plans de stocks options présents et à venir sont classées en Valeurs mobilières de placement ;
- tous les autres mouvements sont classés en « autres titres immobilisés » ; il s'agit notamment des actions auto-détenues dans le cadre d'un contrat de liquidité.

Tableau des immobilisations financières :

Situation et mouvements Rubriques	Valeur brute à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute à la clôture de l'exercice
	A	B	C	D = A+ B + C
Actions propres	128 899	-	(103 004)	25 895
Autres participations (1)	54 025 096	2 542 880	(380 550)	56 187 426
Dépôts de cautionnements	214 896	3 346	-	218 243
Créances rattachées à des participations	127 500	-	-	127 500
TOTAL	54 496 391	2 546 226	(438 554)	56 559 244

(1) l'augmentation intervenue en 2022 et due à une augmentation de capital par compensation de créances pour le complément de prix de Trimane et Eniblock.

Tableau des dépréciations :

Situation et mouvements Rubriques	Valeur brute à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute à la clôture de l'exercice
	A	B	C	D = A+ B + C
Titres et participations (1)	20 715 586	2 439 549	-	23 155 137
Autres immobilisation financière	-	-	-	-
Dépôts de cautionnements	-	-	-	-
Créances rattachées à des participations	127 500	-	-	127 500
TOTAL	20 843 086	2 439 549	-	23 282 637

(1) l'augmentation intervenue en 2022 et due à une augmentation de capital par compensation de créances pour le complément de prix de Trimane et Eniblock.

FILIALES ET PARTICIPATIONS :

Observations sur la valeur d'utilité des titres YFC (groupe)

Les goodwill des UGT (Unités Génératrices de Trésorerie) ont été totalement amortis à la clôture des comptes 2022.



Dans le cadre de ses acquisitions réalisées en 2021 et de sa nouvelle activité Blockchain, le groupe s'est doté de plusieurs filiales opérationnelles qui chacune a une compétence spécifique dans le cadre des besoins du Groupe :

- The Blockchain LAND – structure Média
- Eniblock – blockchain
- TBG Procurement – société d'achats du groupe
- BF EUROPE – Structure Média, Communication et Marketing
- Iorga Groupe (Iorga-Lyon- Itaque) : Activité ESN
- BountySource ; communauté de développeurs OpenSource
- Groupe Trimane : Activité ESN
- Groupe S2M : Conseils en marketing

Liste des filiales et participations

Situation et mouvements Rubriques	Valeur brute à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute à la clôture de l'exercice
	A	B	C	D = A + B + C
FILIALES				
The Blockchain Land				
102, terrasse Boieldieu - Tour W 92800 Puteaux	1 020	250	-	1 270
Eniblock				
102, terrasse Boieldieu - Tour W 92800 Puteaux	10 425	2 504 480	-	2 514 902
TBG Procurement				
102, terrasse Boieldieu - Tour W 92800 Puteaux	1 880	-	-	1 880
BF Europe				
8 rue Barthélémy Danjou, 92100 Boulogne-Billancourt	1 348	-	-	1 348
YFC				
102, terrasse Boieldieu - Tour W 92800 Puteaux	10 865 056	-	-	10 865 056
iOrga Group				
102, terrasse Boieldieu - Tour W 92800 Puteaux	1 807 266	-	-	1 807 266



Bountysource

c/o Pramex Internationnal 1251 aneue of America FL3 New York - NY 10020	380 550	-	(380 550)	-
---	---------	---	-----------	---

Blockchain Group Innovation

102, terrasse Boieldieu - Tour W 92800 Puteaux	23 326 175	-	-	23 326 175
---	------------	---	---	------------

S2M Data Services & Software Holding

Carrer de Provença, 339 08037 Barcelona	5 342 794	-	-	5 342 794
--	-----------	---	---	-----------

TBG North America

2220-800 boul. René-Lévesque O Montréal, Québec, H3B 1X9, Canada	-	6 799	-	6 799
--	---	-------	---	-------

The Blockchain Group Iberica

Avinguda Diagonal, 601 - 8° 80028 Barcelona	3 000	-	-	3 000
--	-------	---	---	-------

Block Invest

102, terrasse Boieldieu - Tour W 92800 Puteaux	-	31 354	-	31 354
PARTICIPATIONS	41 739 511	2 542 883	(380 550)	43 901 844

MAKAZI

29-31 rue de Courcelles 75008 Paris	12 285 583	-	-	12 285 583
TOTAL	54 025 094	2 542 883	(380 550)	56 187 426



Amortissements et dépréciations Rubriques	Valeur brute à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute à la clôture de l'exercice
	A	B	C	D = A+ B + C
FILIALES				
YFC (1)	(8 430 006)	(2 435 051)	-	(10 865 056)
TBG LAND	-	(1 270)	-	(1 270)
BF EUROPE	-	(1 348)	-	(1 348)
TBG CSF	-	(1 880)	-	(1 880)
PARTICIPATIONS				
MAKAZI	(12 285 583)	-	-	(12 285 582)
TOTAL	(20 715 588)	(2 439 549)	-	(23 155 137)

(1) il a été constaté en 2022 une dépréciation des titres de YFC de 2,4 M€ afin de tenir compte de l'arrêt de cette activité historique décidé par la direction de The Blockchain Group afin de se recentrer les ressources financières et humaines du groupe sur son cœur de métier, l'activité blockchain. Ainsi, au 31/12/2022, la totalité des titres de YFC ont été dépréciés.



AU 31 DÉCEMBRE 2022	Méthode de consolidation	% d'intérêts	Date d'entrée de périmètre
The Blockchain Group	IG	100%	juin-12
YFC	IG	100%	juil-16
ShopBot PTY	IG	100%	juil-16
ShopBot Inc	IG	100%	juil-16
The Blockchain Land	IG	51%	août-18
Eniblock	IG	50,61%	sept-18
TBG CSF	IG	51%	août-18
BF Europe	IG	40%	janv-19
BountySource	IG	100%	juil-20
TBG Iberica	IG	100%	nov-20
Blockchain Group Innovation	IG	100%	déc-20
Trimaesys	IG	100%	juil-21
Trimane	IG	100%	juil-21
Trimane Sud-Ouest	IG	100%	juil-21
S2M Data Services & Software Holding	IG	100%	janv-21
Windmakers Services Co.	IG	100%	janv-21
Firemakers Consulting Services Corp	IG	100%	janv-21
iORGA Group	IG	100%	janv-20
iORGA Lyon	IG	100%	janv-20
Itaque	IG	100%	janv-20
The Blockchain group North America	IG	100%	juil-21
Blockchain Lab	IG	100%	juil-21
TBGNA Consulting	IG	100%	juin-22

Créances rattachées à des participations

La société The Blockchain Group détient par ailleurs les créances suivantes sur la société MAKAZI :

Créances liées à des participations Rubriques	Valeur brute à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute à la clôture de l'exercice
	A	B	C	D = A + B + C
Créances MAKAZI	127 500	-	-	127 500
TBG Innovation	-	-	-	-
TOTAL	127 500	-	-	127 500



Amortissements et dépréciations Rubriques	Valeur brute à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute à la clôture de l'exercice
	A	B	C	D = A+ B + C
Créances MAKAZI	(127 500)	-	-	(127 500)
TOTAL	(127 500)	-	-	(127 500)

3.1.3. Stocks et en-cours

N/A

3.1.4. Créances

CRÉANCES CLIENTS ET COMPTES RATTACHÉS

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale et une dépréciation spécifique est dotée sur des créances identifiées comme présentant un risque d'irrecouvrabilité totale ou partielle.

OPÉRATIONS, CRÉANCES ET DETTES EN DEVICES

Les créances et dettes en devises sont converties en cours d'exercice, au cours de change du jour de la transaction (ou en cas d'opérations multiples dans une même devise sur une période donnée au cours de change mensuel moyen) et au cours de clôture à la date d'arrêté des comptes. Dans le cas où une perte de change latente est constatée, une provision pour perte de change est constituée à due concurrence. Les gains latents de change ne sont pas reconnus en profit de la période.

Détail des créances et produits à recevoir.

EN EUROS	Exercice clos le 31/12/2022	Exercice clos le 31/12/2021
Fournisseurs débiteurs	374	28 982
Rabais, remises, ristournes	-	148 880
Créances clients	5 262 997	4 241 537
Provisions pour créances douteuses	(93 220)	(93 220)
Créances fiscales et sociales	682 339	621 115
Comptes courants	5 285 522	3 675 829
Débiteurs et Avances	4 000	15 000
Autres créances	63 333	10 000
TOTAL	11 205 346	8 648 129



Etat des échéances des créances de l'actif circulant :

EN EUROS	Montant	Liquidité de l'actif	
		Échéance à moins d'1 an	Échéance à plus d'1 an
Fournisseurs débiteurs	374	374	-
Créances clients	5 262 997	5 262 997	-
Provisions pour créances douteuses	(93 220)	(93 220)	-
Créances fiscales et sociales	682 339	682 339	-
Comptes courants	5 285 522	5 285 522	-
Débiteurs et Avances	4 000	4 000	-
TOTAL	11 205 346	11 125 718	-

3.1.5. Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement, le cas échéant constituées d'OPCVM de trésorerie, sont présentées à leur coût d'achat. Elles font l'objet d'une dépréciation lorsque leur valeur d'inventaire devient inférieure à leur valeur comptable. Ce poste comprend également des titres auto-détenus pour un montant de 51 k€.

3.1.6. Disponibilités et concours bancaires courants

Au 31 décembre 2021, The Blockchain Group dispose de 323 636,81 € de disponibilités et de concours bancaires de 855 605,39 €.

3.1.7. Charges constatées d'avance

Elles correspondent à des ajustements classiques de charges d'exploitation.

Il a été constaté des charges constatées d'avance à la clôture de l'exercice 2022 correspondant à des dépenses engagées dans le cadre de projet qui seront finalisés sur l'exercice 2023.

Description	Exercice clos le 31/12/2022	Exercice clos le 31/12/2021
Charges constatées d'avances	200 422	274 417
Frais sur acquisition en cours	-	-
TOTAL	200 422	274 417



3.2. PASSIF

3.2.1. Capitaux propres

Tableau de variation des capitaux propres :

En milliers d'€	Capital	Primes	Bons de souscript.	Réserve indisponible	Report à nouveau	Rés. de l'ex.	Amort. dérogatoires	Total capitaux propres
Situation clôture 31/12/2021	1 988 311	28 875 924	-	-	(3 228 917)	(359 511)	956 574	28 232 381
MOUVEMENTS								
Augmentations de capital (nettes de frais) (*)	-	2 466 344	-	-	-	-	-	2 466 344
Réductions de capital (nettes de frais)	-	-	-	-	-	-	-	-
Affectation du résultat de l'exercice précédent	-	-	-	-	(359 511)	359 611	-	-
Résultat de l'exercice 2022	-	-	-	-	-	(4 136 502)	-	(4 136 502)
Reclassements	-	-	-	-	-	-	-	-
Provisions réglementées	-	-	-	-	-	-	-	-
Amortissements dérogatoires	-	-	-	-	-	-	482 050	-
Actions gratuites	316 559	-	-	-	-	-	-	316 559
Situation clôture 31/12/2022	2 304 870	31 342 268	-	-	(3 588 428)	(4 136 502)	1 438 625	27 360 834

(*) Augmentation de capital par compensation de créances déduction faite des frais liés à ces opérations

Au 31 décembre 2022, le capital de la société est constitué de 57.621.763 actions de valeur nominale 0,04 €. La société The Blockchain Group détient 91 500 de ses propres actions.

Ces dernières ont été acquises sur le marché au titre d'un programme de rachat d'actions portant sur un nombre maximum de 255 778 titres initié en juillet 2011 dans le cadre des dispositions de l'article L.225-209-1 du Code de Commerce. Conformément à la réglementation en vigueur, ces dernières sont privées de droits pécuniaires et extra pécuniaires. Les actions propres et les résultats de cessions réalisées en cours d'exercice sont imputés sur les capitaux propres du groupe.



	Nombre de titres ou droits	Année/date de départ des options	Prix de souscription	Parité d'exercice (nb d'act. pour 1 inst.)	% maximal de capital (droits financiers)
Actions gratuites 2021	250 000	2021	NA	1 AGA = 1 AO	0,43%
Actions gratuites 2022	1 043 233	2022	NA	1 AGA = 1 AO	1,81%
Bons de souscription BSA2	48 837 832	2021	1,60 €	12 BSA = 1 AO	7,06%

Les titres donnant accès au capital de la société The Blockchain Group sont les suivants :

- (1) Les pourcentages s'entendent dans l'hypothèse d'une souscription intégrale de tous les instruments en circulation au 31 décembre 2022.
- (2) Ces actions gratuites seront attribuées par émission d'actions nouvelles.
- (3) Ces bons sont exerçables dans les 5 ans de leur émission.

Amortissements dérogatoires :

Amortissements dérogatoires	31/12/2021	Dotations	Reprises	31/12/2022
Frais d'acquisition de titres de participation	956 575	482 050	-	1 438 625
TOTAL	956 575	482 050	-	1 438 625

La société applique le nouveau règlement sur les passifs (règlement CRC 2000-06) entré en vigueur le 1er janvier 2002. Dans ce cadre les provisions pour risques et charges sont constituées pour faire face aux sorties probables de ressources au profit de tiers sans contrepartie pour la société. Ces provisions sont estimées en prenant en considération les hypothèses les plus probables à la clôture de l'exercice.

Les provisions pour risques et charges sont constituées de provisions pour litiges potentiels avec des tiers.

Tableau des provisions :

Provisions pour risques	31/12/2021	Dotations	Reprises	31/12/2022
Provision pour risques	-	-	-	-
Provision pour charges	-	-	-	-
TOTAL	-	-	-	-



3.2.2. Dettes

Emprunts et dettes financières

Le poste « Emprunts et dettes financières » s'analyse comme suit au 31 décembre 2022 :

DETTES FINANCIÈRES :

	Exercice clos le 31/12/2022	Exercice clos le 31/12/2021
Avances SHOPBOT Canada	2 428 843	2 412 525
Avances SHOPBOT Pty	1 621 826	1 613 723
CC ITAQUE	6 821	30 000
CC BGI	3 017 309	3 786 101
Avance S2M Group	800 538	-
CC Trimaesys	-	32 178
CC Trimane	3 215 910	1 350 000
CC Trimane Sud-Ouest	265 000	215 000
CC Eniblock	836 892	391 356
CC TBG Iberica	-	71 452
CC iORGA Group	104 393	18 823
Intégration fiscale iORGA Group	124 908	124 908
TOTAL	12 422 441	10 046 066



Etat des échéances des dettes et charges à payer financières

ÉCHÉANCE DES DETTES FINANCIERES :

	Montant	Degré d'exigibilité du passif		
		Échéance à moins d'1 an	Échéance à plus d'1 an	Échéances à plus de 5 ans
Avances SHOPBOT Canada	2 428 843	2 428 843	-	-
Avances SHOPBOT Pty	1 621 826	1 621 826	-	-
CC ITAQUE	6 821	6 821	-	-
CC BGI	3 017 309	-	3 017 309	-
Avance S2M Group	800 538	800 538	-	-
CC Trimaesys	-	-	-	-
CC Trimane	3 215 910	-	3 215 910	-
CC Trimane Sud-Ouest	265 000	265 000	-	-
CC Eniblock	839 892	839 892	-	-
CC TBG Iberica	-	-	-	-
CC iORGA Group	104 393	104 393	-	-
Intégration fiscale iORGA Group	124 908	124 908		-
TOTAL	12 422 441	6 186 222	6 233 219	-



Détail des dettes et charges à payer

AUTRES DETTES	Exercice clos le 31/12/2022	Exercice clos le 31/12/2021
Fournisseurs	2 651 767	2 045 352
Factures non parvenues	327 613	349 048
Dettes sociales	128 604	147 811
• <i>Personnel</i>	27 344	34 683
• <i>Organismes sociaux</i>	101 260	113 127
Dettes Fiscales	770 012	640 476
• <i>Etats Impôts et Taxes - TVA</i>	766 754	624 460
• <i>Autres impôts</i>	3 258	16 016
Client avoir à établir	-	16 302
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	165 000	165 000
Credit vendeur Iorga et S2M	108 686	1 090 282
Autres dettes	33 988	21 297
TOTAL	4 185 668	4 475 568

Etat des échéances des autres dettes et charges à payer

AUTRES DETTES	Montant	Degré d'exigibilité du passif		
		Échéance à moins d'1 an	Échéance à plus d'1 an	Échéances à plus de 5 ans
Fournisseurs	2 651 767	2 651 767	-	-
Factures non parvenues	327 613	327 613	-	-
Dettes sociales	128 604	128 604	-	-
• <i>Personnel</i>	27 344	27 344	-	-
• <i>Organismes sociaux</i>	101 260	101 260	-	-
Dettes Fiscales	770 012	770 012	-	-
• <i>Etats Impôts et Taxes - TVA</i>	766 754	766 754	-	-
• <i>Autres impôts</i>	3 258	3 258	-	-
Client avoir à établir	-	-	-	-
Dettes s/ immo. et cptes rattachés	165 000	165 000	-	-
Credit vendeur Iorga et S2M	108 686	108 686	-	-
Autres dettes	33 988	33 988	-	-
TOTAL	4 185 668	4 185 668	-	-



4. NOTES SUR LE COMPTE DE RÉSULTAT

4.1. CHIFFRE D'AFFAIRES

Ventilation du chiffre d'affaires :

	Exercice clos le 31/12/2022	Exercice clos le 31/12/2021
Vente de marchandises	-	-
Prestations de services	387 190	3 973
Management Fees	1 183 060	2 995 816
Location Bureaux	980 900	370 597
TOTAL	2 551 150	3 370 387

Ventilation du chiffre d'affaires par activité et par marché géographique :

	Exercice clos le 31/12/2022	Exercice clos le 31/12/2021
Export	-	383 940
France	-	2 167 209
TOTAL	-	2 551 150

4.2. INFORMATIONS RELATIVES AUX CHARGES DE PERSONNEL

INDEMNITÉS DE FIN DE CARRIÈRE

La société constitue des provisions pour indemnités de fin de carrière. Elle présente cette information en engagements hors bilan.

EN EUROS	Exercice clos le 31/12/2022	Exercice clos le 31/12/2021
Salaires et traitements	492 417	520 220
Charges sociales	212 426	218 809
TOTAL	704 845	739 029
EFFECTIF MOYEN	3,58	5,00



4.3. TRANSFERTS DE CHARGES

Il a été comptabilisé un montant de 7 137,84 € correspondants à des avantages en nature et des aides apprentis.

4.4. PRODUITS ET CHARGES FINANCIÈRES

4.4.1. Charges financières

	Exercice clos le 31/12/2022	Exercice clos le 31/12/2021
Intérêts couruts PTY	(16 714)	(16 036)
Intérêts couruts INC	(25 503)	(23 593)
Dotations provisions pour risque	(14 983)	-
Dotations provisions sur immobilisation	(2 439 549)	(200 000)
Interêts credit vendeur iORGA	(2 025)	(28 144)
Autres charges financières	(117 810)	(86 035)
Pertes de changes	(285)	(322)
TOTAL	(2 627 668)	(354 129)

4.4.2. Produits financiers

	Exercice clos le 31/12/2022	Exercice clos le 31/12/2021
Reprise provision écarts de change	-	-
Reprise provision participation Makazi	-	-
Reprise dépréciation actions propres	-	13 105
Reprises provisions pour risques et charges financières	-	200 000
Revenu titres participation	-	-
Différence positive de changes	-	-
Produits financiers divers	15 223	142 138
TOTAL	15 223	355 242

RÉSULTATS FINANCIERS

(2 612 445)

1 113



4.5. PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS

4.5.1. Charges exceptionnelles

	Exercice clos le 31/12/2022	Exercice clos le 31/12/2021
Moins-values / cession d'actions propres	-	-
Amendes et pénalités	(887)	-
Domages et intérêts	-	-
Charges sur projet de croissance	-	-
Dotations aux amortissements dérogatoires	(482 051)	-
Valeurs nettes comptables des titres cédés	-	-
VNC actifs scédés immo financière	(401 248)	-
Dotations aux amortissements exceptionnels	-	(295 140)
Charges exceptionnelles	(81 772)	(69 054)
TOTAL	(965 958)	(364 194)

4.5.2. Produits exceptionnels

	Exercice clos le 31/12/2022	Exercice clos le 31/12/2021
Produits exceptionnels	-	-
Plus values / cessions d'actions propres	-	-
Produits de cession de titres	1 027 633	-
Reprise amortissements dérogatoires	-	-
Produits exceptionnels divers (BPI)	-	-
Reprise de provision pour risques et charges	-	-
TOTAL	1 027 633	-

RÉSULTATS EXCEPTIONNELS

61 675

(364 194)



4.6. INFORMATIONS RELATIVES À L'IMPÔT

Tableau d'accroissements et d'allègements de la dette future d'impôt

NATURE (EN MILLIERS D'€)	Bases d'impôt 2022	-1 an	Entre 1 et 5 ans	+ 5ans ou non défini	Bases d'impôt 2021
Décalages temporaires en base					-
Amortissements dérogatoires					-
Charges non déductibles temporairement					-
A déduire l'année suivante					-
Déficits fiscaux reportables					-
Produits imposés fiscalement mais non encore comptabilisés					388
Plus-values latentes sur OPVCM					-
Ecart de conversion passif					388
Total des décalages d'imposition en bases					-
Total des décalages en impôt (26,5%)					-

Résultat fiscal de l'exercice

RÉSULTAT FISCAL	
Produits exceptionnels	
Plus values / cessions d'actions propres	
Produits de cession de titres	
TOTAL IMPÔT	



RÉPARTITION DE L'IMPÔT

Impôts sur les bénéfices (0 €)

Depuis le 1er janvier 2012, la société The Blockchain Group s'est constituée mère d'un groupe intégré.

Sur l'exercice 2022 le périmètre d'intégration fiscale concerne les sociétés suivantes : YFC, iORGA Group, iORGA Lyon, Itaque, S2M et Trimane

Au titre de l'exercice, la société a dégagé un résultat fiscal déficitaire.

	Résultat avant impôt	Impôt dû	Résultat net
Résultat courant	(4 274 146)	-	-
Résultat exceptionnel	61 675	-	-
Intégration fiscale	75 969	-	-
TOTAL	(4 136 502)	-	-



5. AUTRES INFORMATIONS

5.1. RÉMUNÉRATION DES DIRIGEANTS

Rémunérations versées sur la période aux organes de direction : 164 307,00 €

Aucune information n'est donnée sur la rémunération des dirigeants car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

5.2. RÉMUNÉRATION DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

En application des articles R123-198 et R23314 du Code de Commerce, il est précisé que les honoraires des Commissaires aux Comptes relatifs aux prestations sur l'exercice 2021 recouvrent uniquement la mission légale et ont été enregistrés pour un montant de 140 461,87 € hors taxes.

5.3. ÉCARTS DE CONVERSION ACTIFS ET PASSIFS

INSTRUMENTS FINANCIERS

Au 31 décembre 2022, la société THE BLOCKCHAIN Group ne dispose d'aucun instrument financier de couverture contre les risques de taux et de change.

5.4. DÉTAIL DES CHARGES À PAYER

Emprunts et dettes financières	Montant
Intérêts courus à payer	5 605
Billets à ordre	850 000
TOTAL	855 605

Dettes fournisseurs et comptes rattachés	Montant
Fourn. - factures à recevoir	327 613
TOTAL	327 613



Dettes fiscales et sociales	Montant
Prov./congrés payés	17 850
Autres charges de personnel	9 494
Organismes sociaux	57 565
Ch.soc.sur cp à payer	7 632
Ch.soc.sur primes à payer	-
Ch .soc .à payer	36 062
Prélèvement à la source	3 258
TVA Collectée	766 754
Etat-divers à payer	-
TOTAL IMPÔT	898 616

Dettes fiscales et sociales	Montant
Clients	11 913
Crédit vendeur iORGA et Itaque	108 686
Crédit vendeur S2M	-
Autres charges financières	22 075
TOTAL	142 673

5.5. HORS BILAN

Dans le cadre de la renégociation du prêt, signé avec la BPI, une clause d'Excess cash flow a été insérée dans le protocole, pour un montant de 200 k€, couvrant les années 2020 à 2024.

Cette clause a été couverte par une provision exceptionnelle de 200 k€ à l'issue de l'exercice 2020 comptabilisée dans les comptes sociaux et consolidés, reprise au cours de l'exercice clos au 31 décembre 2021. En 2022, la constatation d'une nouvelle provision n'est pas nécessaire.



5.6. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Opération de financement

Eniblock annonce avoir conclu un accord de financement avec le fonds d'investissement Atlas Capital Markets au terme duquel cet investisseur s'est engagé (au-travers de l'un des fonds dont il assure la gestion) à souscrire à une augmentation de capital de la Société pour un montant global d'environ 1,2M€ ; cette opération en capital devrait être réalisée dans les prochaines semaines par l'utilisation de la 5ème résolution de l'assemblée générale de la Société du 10 mars 2023 et selon les termes de cette résolution (et notamment avec application d'une décote limitée à 15% sur le prix par action nouvelle calculé sur la base de la moyenne pondérée des cours des 20 dernières séances de bourse de l'action Eniblock sur le marché Euronext Growth précédant la date d'émission).

L'accord de financement prévoit également que la Société pourra, si elle le souhaite et sans aucune obligation, bénéficier de la part de cet investisseur d'un financement supplémentaire de l'ordre de 8 M€ durant les 24 prochains mois sous forme d'obligations convertibles en actions ordinaires nouvelles de la Société (par tranche de 500.000 € chacune) ; aucune autre valeur mobilière ne sera attachée à ces actions nouvelles ou aux obligations convertibles (type BSA...).

Dans le cadre de cette opération de financement, la société mère, en sa qualité d'associé de référence d'Eniblock, a consenti au profit d'Atlas Capital Markets, un nantissement sur d'une partie des actions Eniblock qu'elle détient (environ 4 millions d'actions) afin de garantir les engagements pris par Eniblock au titre de cette opération.

La Société publiera un communiqué de presse relatif à la réalisation de l'augmentation de capital précitée selon les formes et délais requis par les lois et règlements applicables. Pour ce qui concerne le financement complémentaire optionnel de 8 M€ sous forme d'obligations convertibles, la Société en soumettra l'autorisation auprès de ses actionnaires à l'occasion de son assemblée générale annuelle prévue au mois de juin 2023.

En complément, le groupe envisage de faire appel au marché avec une augmentation de capital avec maintien des droits préférentiels de souscriptions dès à présent garantie jusqu'au 31 juillet 2023 par un des actionnaires pour un montant de 1 M€. Le lancement de cette opération fera également l'objet prochainement d'une communication particulière comprenant l'ensemble des informations requises.

